



# MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

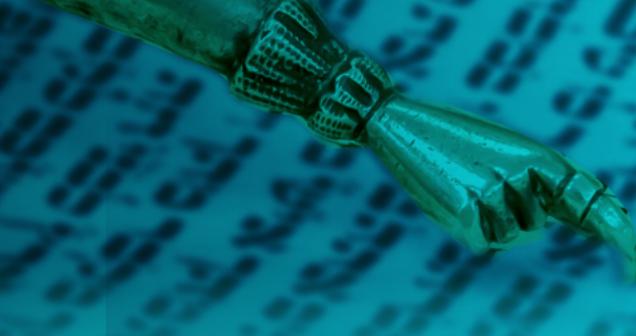
*Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster*



Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les  
feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles ...	3
La Torah chez vous .....	5
Shalshelet News .....	7
La Voie à Suivre .....	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Mayan Haim.....	21
La Daf de Chabat .....	25
Autour de la table du Shabbat.....	29
Haméir Laarets.....	31
Le Chabbat de Rabbi Na'hman .....	35



Torah-Box

# Le feuillet de la Communauté Sarcelles

## Dvar Torah

La Paracha de *Tazria* énumère les Lois d'impureté rituelle qui se rapportent aux êtres humains. *Rachi*, rapportant le *Midrache*, affirme que les Lois de l'homme – sujet de notre *Paracha* – ont été mentionnées après celles de l'animal – sujet de la Paracha précédente – pour la même raison que l'homme fut créé après l'animal: «*Rabbi Simlai a enseigné: De même que la formation de l'homme a eu lieu (dans l'œuvre de la Création), après celle des animaux, des bêtes sauvages et des oiseaux, de même la Loi qui le réglemente est-elle formulée après celle relative aux animaux, des bêtes sauvages et des oiseaux.*» Quatre raisons sont données par nos Sages [Sanhédrin 38b] pour expliquer pourquoi l'homme a été créé en dernier: **a)** Pour que les païens ne puissent pas prétendre que Dieu avait un associé [Adam]. **b)** Pour qu'il accomplisse aussitôt un Commandement [le respect du *Chabbat*]. **c)** Au cas où l'homme deviendrait orgueilleux, on peut lui rappeler que le moustique a été créé avant lui. **d)** C'est pour qu'il puisse immédiatement prendre son repas [les minéraux, végétaux et animaux – le repas d'Adam – ont été créés en premier afin de préparer l'arrivée de l'homme]. À première vue, les deux dernières raisons semblent contradictoires. L'une suggère que l'homme est inférieur à toutes les autres créatures, tandis

que l'autre postule que l'homme est roi, la créature la plus élevée. En vérité, les deux raisons sont correctes, car l'homme est un amalgame d'un corps et d'une âme. L'âme est une partie du Créateur tandis que le corps fait partie de la Création. L'âme est noble et transcendante tandis que le corps est inférieur et terrestre. Nous ne pouvons pas nous attribuer le mérite de notre spiritualité, car notre Néchama nous a été accordée d'en haut. Nous pouvons cependant revendiquer le mérite du raffinement de nos traits de caractère, car ils sont le fruit de nos propres efforts. Un enfant est par nature sauvage, recherchant l'assouvissement de ses désirs égoïstes. Sans instruction ni discipline, l'enfant devenu adulte se trouvera en contradiction avec les Lois rigoureuses de notre Thora, expression de la Volonté divine. Même l'insecte le plus bas considère avec mépris l'homme sauvage et clame sa supériorité sur lui, car l'insecte ne pourrait pas et ne voudrait pas contrevénir à la Volonté du Créateur. Cependant, nous sommes capables de façonnner notre caractère à l'image du Divin, pour brut qu'il soit à la base, et, quand nous le faisons, nous nous tenons à l'apogée de la morale et de l'accomplissement. Quand nous nous maîtrisons nous-mêmes, nous sommes supérieurs à toutes les créatures, y compris les anges les plus élevés.

Collet

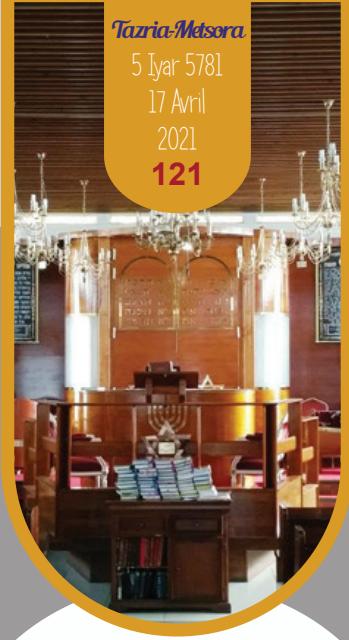
«Comment la *Tsaraat* (lèpre) fait-elle allusion à notre Exil (Edom)?»

## Le Récit du Chabbat

Rabbi Mordékhai de Pintchov était très pauvre. Sa famille souffrait beaucoup de la misère qui régnait chez eux. Souvent ils n'avaient pas à la maison de quoi acheter du pain. Il n'est donc pas surprenant qu'à chaque fois que Rabbi Mordékhai s'apprêtait à partir de chez son Rabbi, le 'Hozé (Voyant) de Lublin, sa femme le suppliait de lui raconter leur misère, et de demander un conseil ou une bénédiction. Mais à peine rentré chez le Tsaddik, Rabbi Mordékhai oubliait tout ce qui touchait au matériel. Il était entièrement absorbé par les sujets de

לעילוי נשמות

בEmma Simha Bat Myriam בMeyer Ben Emma בChlomo Ben Fradjי בYéhouda Ben Victoria בAaron Ben Ra'hel



## Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 20h26

Motsaé Chabbat: 21h37

1) Lorsqu'on veut préparer un café pendant *Chabbat*, il sera permis de verser de l'eau chaude sur les granulés de Nescafé, car bien que l'eau se teinte, la principale intention de celui qui le fait est de donner le goût du café à l'eau (*Or'hot Chabbat*). Pour la même raison, il sera permis de tremper une tranche de gâteau ou un croissant dans une tasse de café, bien que l'aliment se colore (**Choul'han Aroukh 320, 20**).

2) De même, il est permis de verser de l'eau fraîche sur du sirop de menthe, fraise, etc. Toutefois, il est préférable de garder cet ordre (eau dans le sirop) et ne pas faire l'inverse (sirop dans l'eau), car en versant le sirop coloré dans l'eau, la coloration est plus visible à l'œil. En effet, le sirop s'incorpore alors doucement à l'eau et la teint, alors qu'en versant l'eau dans le sirop qui se trouve dans le verre, ceci est moins visible (**Chemirat Chabbat 11, 38**).

3) De même, il serait préférable de verser l'eau chaude, *Kli Chéni* dans le concentré de thé (préparé depuis la veille) qui se trouve dans la tasse et non l'inverse (*Chaar HaTsvion*). Celui qui possède un aquarium ne pourra pas, pendant *Chabbat*, verser un produit qui a pour particularité de colorer l'eau en bleu (Selon le *Michna Beroura* qui rapporte le *Péri Mégadim* qui interdit de verser un produit dans une coupe remplie d'eau pour décorer la pièce).



'Hassidismes et les explications de la Thora donnés par son Rabbi. Rien d'autre n'existait plus pour lui à ce moment d'extase. Chaque fois, à son retour, il devait avouer à sa femme qu'il avait oublié de demander une bénédiction au Rabbi. Leur misère devint si insupportable, qu'à son prochain voyage, elle décida d'accompagner son mari. Elle n'oublierait sûrement pas ce dont elle souffrait tant! Cette fois, Rabbi Mordékhai, en effet, raconta au Rabbi ce que lui et sa famille endurait. «Nous sommes arrivés à un tel point de pauvreté que nous ne pouvons plus continuer ainsi!» dit-il en poussant un grand soupir. Le 'Hozé lui demanda d'un ton de reproche: «Pourquoi ne m'as-tu jamais parlé de tes difficultés d'argent?» «Je pensais», répondit le Rabbi Mordékhai, d'un ton gêné, «que je ne devais pas vous déranger pour des soucis matériels. Je me disais aussi», ajouta-t-il en baissant la voix, «que vous saviez certainement, grâce au pouvoir divin, ce qui se passait chez moi...» Le 'Hozé, un sourire sur les lèvres, répondit à son disciple: «Il existe une grande différence entre la règle concernant les plaies des personnes et celles concernant les plaies des maisons. Lorsqu'une personne est atteinte, il est dit (Vayikra 13, 2-3): **'Lorsqu'il se forme sur la chair d'un homme une tumeur, une dartre ou une tache... le Cohen examinera cette affection de la peau...'** - il est inutile alors de décrire la plaie au Cohen. Il suffit de se rendre chez lui, et il devine de lui-même de quoi la personne est atteinte, comment la guérir. «Mais quand il s'agit de plaies qui frappent une maison, il est dit (Vayikra 14, 35): **'Celui à qui sera la maison ira le déclarer au Cohen, en disant: J'ai observé comme une plaie à la maison'**. Dans ce cas, la Thora nous enseigne qu'il faut raconter au Cohen ce qui est arrivé. Lorsque la maison est atteinte, on ne doit pas attendre que le Cohen devine ce qui se passe. (Le 'Hozé était Cohen), on doit le lui dire!»

## Réponses

Il est écrit dans notre Paracha: «*S'il se forme sur la peau d'un homme une tumeur (Séet שְׁאֵת), ou une dartre (Sapa'hat טַפְחָה) ou une tache (Bahéret בָּהֶרֶת), pouvant dégénérer sur cette peau en affection lépreuse (Néga Tsaraat נֵגָע צָרָעָת ...)» (Vayikra 13, 2). Le Midrache [Vayikra Rabba 15, 9] enseigne que les quatre formations de «l'épreuve» sont une allusion aux quatre Empires de l'Exil du Peuple Juif: «Séet: c'est Babel... Sapa'hat: c'est la Médie... Bahéret: c'est la Grèce... Néga Tsaraat: c'est Edom (Rome)». Quelles sont les implications de la comparaison d'*Edom* (le dernier exil de l'histoire) avec l'affection lépreuse «Néga Tsaraat»? 1) Le mot «Néga נֵגָע» (plaie) est l'anagramme du mot «Oneg עֲנֵג» (Délice), allusion au Chabbat, comme il est écrit: «*Si tu considères le Chabbat comme un délice*» (Isaïe 58, 13). De même, le mot «Tsaraat צָרָעָת» (l'épreuve) est l'anagramme du mot «Atséreth עֲשָׂרָתָה» (Fête), allusion aux Solennités, comme il est écrit: «*Une fête pour Hachem לְעֹשֶׂת הָאֱלֹהִים*» (Dévarim 16, 8). La plaie de la peau «Néga Tsaraat» symbolise la dissimulation de D-ieu dans la Nature, fortement ressentie durant l'Exil d'*Edom* (les mots *Or עֹר* - peau et *Yiver עַיְל* - aveugle, sont formés des mêmes lettres). Le Chabbat et le Yom Tov sont au contraire les témoignages de la Présence de D-ieu dans le Monde et dans l'Histoire. Ils ouvrent les yeux et le cœur de l'homme pour que celui-ci ressente le Créateur du Monde, ils déchirent la «peau עֹר» de la Nature pour qu'apparaisse la lumière *אֵין* cachée du Divin (le Aleph se substitue au *Ain*) [Sfat Emet]. 2) L'exil d'*Edom* est le plus douloureux des exils, au même titre que la plaie de «Néga Tsaraat» est la plus sévère des quatre, car *Essav (Edom)* reçut la bénédiction (celle de «vivre par son glaive») directement de la «force du Vieillard» (*Its'hak Avinou*) [Midrache cité - Yets Yossef]. 3) *Edom* sera frappé «d'affections lépreuses», à la Fin des Temps, lors de la Délivrance finale [Matanot Kéhouna sur le Midrache]. 4) La plaie d'*Edom* (Néga Tsaraat) est composée de deux mots (contrairement aux trois autres) car le dernier Exil présentera deux facettes: la domination d'*Essav* (l'Occident) et la domination d'*Ichmaël* (l'Orient). Les premières et dernières lettres de «Néga Tsaraat נֵגָע צָרָעָת» totalisent la même valeur numérique (avec le collet: +1) que celle du mot *Thora* (611). Les lettres centrales forment par ailleurs le mot «Gara גָּרָע» (Diminuer). Ainsi, l'augmentation de l'étude de la Thora réduira jusqu'à annulation le joug de l'Exil d'*Edom* [Ma'hsor HaLavan]. 5) La comparaison de la «Néga Tsaraat» avec l'Empire d'*Edom*, nous indique la fin de notre Exil. En effet, Le Talmud enseigne [Sanhédrin 97a]: «Le Fils de David (Machia'h) ne viendra que lorsque le gouvernement (d'*Edom*) tout entier aura tourné à l'hérésie... (Car il écrit): – Il est tout entier devenu blanc (de la Néga Tsaraat), il est pur - (Vayikra 13, 13)». Le 'Hatam Sofer (voir aussi le Maharcha) nous explique que lorsque *Edom* se retournera contre nous, approcheront alors les Temps messianiques, car Israël reviendra vers D-ieu et l'implorera de le sauver de ce Roi «dur comme l'était Haman en son temps». 6) Le Talmud [Sanhédrin 98b] relate que le Machia'h (Libérateur de l'Exil d'*Edom*) est appelé «le Métsora ("lépreux") de la maison de Rabbi (Yéhouda HaNassi)». Ainsi, dans l'épisode où Rabbi Yéhochoua ben Lévi demande au prophète Elie où se trouve le Machia'h, celui-ci lui répond qu'il est lépreux et se trouve parmi un groupe de lépreux affligés de souffrances. Le Machia'h est ainsi désigné car il se trouve en exil et qu'il ressent la douleur et l'affliction liées à une telle condition. De même, est-il séparé du monde (de fait de son élévation), à l'instar du Métsora qui est isolé des autres. La Paracha de Métsora relate le «jour de la purification» du Métsora, ce qui, s'agissant du Machia'h, évoque le moment où celui-ci se révèle et délivre le Peuple Juif. A ce titre, le *Or Ha'Haïm* nous décrit de manière magistrale, comment le processus de purification du Métsora fait allusion au processus de la Délivrance du Peuple Juif.*

Le Talmud enseigne [Baba Metzia 86a]: «Il y avait une discussion à l'Académie Céleste (מדינתה דרכיעא) sur le sujet suivant: [On sait que] si une tache (ברורת Bahéret) [de «l'épreuve»] sur la peau précède l'apparition d'un poil blanc, c'est un cas d'impureté, mais que si c'est l'inverse, la pureté est maintenue [aussi est-il dit: «Si le Cohen remarque qu'il existe sur la peau une tache blanche, laquelle ait fait blanchir le poil, ...c'est une lèpre invétérée dans la peau du corps, et le Cohen le déclarera impur»] (Vayikra 13, 10-11) – voir Rachî]. Mais qu'en est-il s'il y a doute [sur l'ordre d'apparition des phénomènes]? Le Saint bénî soïl penchait pour la pureté, l'Académie Céleste penchait toute entière pour l'impureté. Qui nous départagera? [se demandèrent-ils – Bien qu'il faille suivre en principe la majorité et qu'Hachem respecte Lui-même les règles qu'il impose aux hommes, dans ce cas précis c'est différent, car face à la majorité – l'Académie, Hachem s'impose comme le Maître du Lieu. Aussi, faut-il une tierce personne pour départager les deux «protagonistes»] – Rabba Bar Na'hamani, car il a dit: 'Je suis le seul (יחי) spécialiste des Traité [de Michna]: Plaies (Négaïm נֵגָים) et Tentes (תְּנִינָה תְּלִילָה)'. On envoya chercher Rabba Bar Na'hamani, mais l'Ange de la Mort ne parvenait pas à l'approcher: il était en train d'étudier, et ses lèvres ne cessaient de bouger. Alors un vent se mit à hurler dans les arbres. Rabba pensa que c'était une troupe de soldats. 'Puissé-je mourir plutôt que de tomber entre les mains des autorités!' [se dit-il] Il mourut en disant: 'Pur, pur'. Une voix du Ciel annonça: 'Soit heureux, Rabba Bar Na'hamani, toi dont le corps est pur et dont l'âme a quitté le corps [alors que tu prononçais] le mot Pur'. Une tablette tomba du Ciel [sur laquelle était écrit:] 'Rabba Bar Na'hamani a été réclamé par l'Académie Céleste'. Il est donc clair de cet enseignement de la Guémara que dans le cas de doute la Halaka doit être tranchée selon l'opinion de D-ieu et de l'expert (Rabba Bar Na'hamani), à savoir que l'homme présentant les deux symptômes (la tache et le poil blanchi) sans en connaître l'ordre d'apparition doit être déclaré «Pur». Pourtant, le Rambam légifère dans son Code de Lois [Michné Thora - Lois relatives à l'impureté de la lèpre 2, 9]: «S'il y a doute si c'est les poils blancs qui ont précédé ou la tache, il [l'homme ayant contracté ces phénomènes] est impur». Comment comprendre l'arrêté du Rambam? Plusieurs explications, parmi lesquelles: 1) Selon le Prince: «Elle [la Thora] n'est pas dans le Ciel לא בשמיים הוּא» qui stipule qu'en matière de Loi on ne doit pas tenir compte du verdict du Ciel (voir Baba Metzia 59b), le Rambam ne pouvait trancher ni selon l'avis de D-ieu ni selon de l'avis Rabba Bar Na'hamani qu'il prononça lorsque sa Néchama quitta son corps. Aussi, le décisionnaire légiféra-t-il la Loi selon l'opinion du Maître de la Michna ואך נזון (qui est également l'avis de la majorité des Sages) dans la discussion (relative au cas de doute sur l'ordre d'apparition des symptômes de la «l'épreuve» enseigné dans notre Guémara) qui l'oppose avec Rabbi Yéhochoua (voir Michna Négaïm fin du chapitre 4 et début du chapitre 5) [Kessef Michné]. 2) Le Rambam tranche en réalité selon l'opinion de Rabba Bar Na'hamani, l'expert dans le sujet des plaies. En effet, lorsque celui-ci prononça les mots «Pur, pur», il voulait signifier par-là (en répétant le mot «pur») que s'il y a présomption de pureté à priori (aucune apparition de tache, pas même de «la moitié de la taille d'une fève») – [il est] «pur», alors l'apparition d'une tache avec un poil blanchi, dans le cas de doute quant à l'ordre d'apparition des symptômes, maintient l'état de pureté – [il reste] «pur». En revanche, s'il y a présomption d'impureté à priori (présence au préalable d'une tache de «la moitié de la taille d'une fève») – comme l'envisage le Rambam dans son Code, alors l'apparition d'une seconde tache avec deux poils blanchis, même en cas de doute, rend impur (ce que le Rambam retient également). 3) En réalité, il n'y a jamais eu de discussion dans le Ciel, tout ceci provenait d'un songe mystique que vécut Rabba Bar Na'hamani (grâce à la pureté et à la sainteté de sa pensée dans l'étude). Aussi, l'«opinion de D-ieu» n'est-elle pas réelle mais imaginée dans l'esprit du Maître de la Guémara. S'agissant de sa propre opinion, il rallierait, dans notre cas de doute, l'opinion du Maître de la Michna qu'adopta le Rambam. Cependant, lorsqu'il «entendit» (à travers son esprit) Hachem déclarer le cas «pur», il ne put s'empêcher, malgré son avis contraire, de s'aligner à l'opinion divine en raison de l'honneur et du respect auxquels il était tenu vis-à-vis du Créateur (il faut donc comprendre ainsi les paroles de Rabba: Puisque D-ieu a dit «pur», il m'est forcé d'en dire autant – «pur») [Ben Yéhoyada].

# LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

## PARACHA TAZRIA-METSORA

UN ELIXIR DE VIE

« Rabbi Simlai dit : de même que la création de l'homme se place dans la Genèse après celle de tous les animaux, des bêtes sauvages et des volatiles, de même la loi qui concerne l'homme se situe après celle des animaux... » (Rachi). Le Midrash fait remarquer que même si l'homme a été créé après les animaux, il fut conçu avant les animaux. Quelle en est la raison ? Si l'esprit de l'homme devient trop orgueilleux, on lui rappelle que même les moucherons l'ont précédé dans l'œuvre de la création. Rabbi Shnéour Zalman de Liadi, le fondateur du Hassidisme Habad affirme qu'en fait l'homme est inférieur aux animaux car il faute et il peut fauter, alors que les animaux ne fautent jamais, puisqu'ils sont dominés par leurs instincts naturels. L'homme ne devient homme, un être supérieur, que dans la mesure où il domine ses instincts.

### L'HOMME UN ANIMAL SOCIAL

Alors que l'animal ne change pas, l'homme est appelé à évoluer. Désigné par le nom Adam du fait d'être formé à partir de la poussière (Adama), il est capable de s'élever en spiritualité et "de ressembler à Dieu : Adamé le 'Elione'". Selon son degré de moralité, l'homme peut se situer à la tête de toutes les créatures et les dominer de très haut... Or dans ce domaine, la parole est souveraine.

La Paracha qui suit Tazria, sera donc naturellement Metsora, qui est une contraction de "Motsi Ra", qui fait sortir le mal " de sa bouche. La Tsra'at que l'on traduit par lèpre, est en fait une maladie de peau qui relève de la compétence du prêtre et non de celle du médecin. Une telle lésion cutanée est la conséquence et le signe que la personne a prononcé de mauvaises paroles, calomnie ou médisance envers son prochain pour lui nuire et l'isoler de ses amis et de ses connaissances au sein de la société. Le remède prescrit par le Cohen sera donc une période de confinement qui a pour but de permettre à la personne de "ruminer" sa faute au milieu de son isolement et de mesurer l'état des dégâts causés par le colportage et la médisance.

Rabbi Meir Hacohen de Radin, plus connu sous l'appellation de Hafetz Haim, rappelle les terribles malheurs causés par le "Lachone Hara" au cours de l'histoire juive, depuis la vente de Joseph jusqu'à la destruction du Temple de Jérusalem à cause de la haine gratuite qui se traduit dans des paroles destructrices. La plupart des gens ne se rendent pas compte qu'elles profèrent du Lachone Hara et cela en toute bonne foi.

Lorsqu'une personne désire porter atteinte à l'honneur ou à la situation matérielle ou sociale de son ennemi, elle est consciente que ses paroles sont des épées tranchantes puisque c'est dans ce but qu'elles les prononcent. Mais la plupart du temps, les gens pensent que dire la vérité ou transmettre des ragots ne porte pas à conséquence. C'est la raison qui a poussé le Hafetz Haim à consacrer des années pour préciser l'étendue des paroles interdites parce que ce sont des paroles nuisibles et destructrices d'une grande gravité. L'origine du véritable bonheur réside donc dans la maîtrise de la langue. Personne n'est à l'abri de ce fléau comme en témoigne la Torah à propos de Myriam, la propre sœur de Moïse qui fut atteinte par la lèpre pour avoir parlé de lui et de son comportement. Elle fut punie et exclue du camp durant sept jours (Nb12,1-16)

Le Midrash raconte l'histoire d'un colporteur qui criait à tue-tête : « qui veut acheter l'élixir de la vie ! » Rabbi Yannai, un de nos grands sages voulut en acheter, mais le colporteur refusa de le lui vendre en disant "ce n'est pas pour toi !". Mais Rabbi Yannai insista, et finalement le colporteur sortit un psautier de sa besace et lui lut le verset 12 du Psalme 34 : Quel est l'homme qui aime la vie, qui désire la prolonger pour jouir du bonheur : garde ta langue du mal... ». Alors Rabbi Yannai s'exclama : « Toute ma vie, j'ai lu ce passage sans jamais le comprendre., jusqu'à ce que ce colporteur arrive et me rende ce texte lumineux ». D'après certains commentateurs, il s'agirait d'une histoire qu'il faut replacer dans son contexte. Il s'agit de l'époque où le gouvernement romain opprimait la population juive de Palestine. Ne pouvant s'exprimer ouvertement, le colporteur utilisa ce moyen pour mettre en garde contre le danger de parler de peur que les intentions de soulèvement n'arrivent aux oreilles de leurs ennemis, sur quoi Rabbi Yannai donna son aval, en s'exprimant comme il l'a fait.

Mais le Rav Meir Hazan, me suggéra l'explication suivante : Etant un grand érudit, Rabbi Yannai n'avait pas besoin de ce colporteur pour lui apprendre quoi que ce soit sur le sens littéral d'un verset des Psaumes. Mais, une chose est d'avoir la connaissance d'une certaine idée et autre chose est d'entendre cette même idée, exprimée avec tant de conviction et d'emphase. Et cette vérité, Rabbi Yannai a voulu la partager avec ses disciples pour encourager une méthode pédagogique devenue courante dans les maisons d'étude, méthode unique en son genre que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Cette méthode qui consiste à étudier la Torah en Havrouta, en ayant en face de soi à la fois un compagnon et contradicteur, a montré son efficacité au sein de l'éducation juive, en ouvrant l'esprit à la capacité d'entrevoir des horizons insoupçonnés dans le domaine de la connaissance. La Mahloquét, la discussion sans fin entre les étudiants, confère également une grande humilité qui sied au véritable sage , parce qu'il est capable de reconnaître l'existence de l'autre, de l'écouter et de concevoir qu'il puisse exister une autre pensée. Cette explication de la déclaration de Rabbi Yannai, est illustrée dans la vie de tous les jours. La publicité nous assomme toute la journée en vantant les avantages de telle marque d'un produit et avec la même conviction, les avantages du même produit mais d'une autre marque. Que va décider la personne qui a justement besoin de ce produit ; la réflexion d'un ami qui lui dit "moi j'ai acheté telle marque et j'en suis très content" va être déterminante.

#### LAG BAOMER.

La Tradition nous enseigne que la période de l'Omer qui s'étale sur sept semaines, du lendemain de la fête de Pessah jusqu'à la fête de Shavouth, aurait dû être la plus joyeuse de l'année, car chaque jour nous rapproche du don de la Torah, le précieux cadeau réservé au peuple d'Israël, dont les paroles du Dieu vivant constituent notre vie et la pérennité de notre peuple. A l'époque de la révolte contre les Romains, sous la direction de Bar Kokhba, une épidémie causa la mort de 24000 disciples de Rabbi Akiba. Nos Sages disent « qu'ils avaient manqué de respect l'un envers l'autre ». Comment expliquer la gravité de leur faute ? Auparavant, ces grands maîtres, car ils étaient tous de grands érudits, partageaient la connaissance en écoutant et en échangeant les idées avec respect, sachant que l'on peut toujours découvrir un aspect nouveau dans la connaissance de la Torah et de la science en général. Mais ces disciples furent traversés par un vent d'orgueil et ils manquèrent de respect l'un envers l'autre, chacun se croyant suffisant à lui-même, se considérant supérieur en dénigrant l'autre et en oubliant que la connaissance passe par le partenariat, remettant ainsi en question la méthode pédagogique qui avait porté très haut la connaissance de la Torah en Israël dans l'humilité et le partage. L'épidémie qui avait décimé les disciples de Rabbi Akiba s'arrêta miraculeusement le 33 ième jour de l'Omer. Ce jour de Lag (33) Baomer devint un jour de joie pour tout le peuple et pour ceux qui habitent en Eretz , la chance d'aller en pèlerinage à Mérone où est enterré Rabbi Shimon Bar Yohai, disciple de Rabbi Akiba et auteur du Zohar révélant les principes de la mystique juive et le secret de la survie du peuple de Dieu.



## La Parole du Rav Brand

Dans la Paracha Chémini sont inventoriés les animaux consommables. Ces lois font partie de la pratique journalière du juif. Que pourrions-nous proposer pour leur donner un ta'am, une raison, ou plutôt un « goût » ?

En fait, le corps exige de la nourriture, et il ne peut vivre qu'en adéquation avec son âme : ces deux sont liés et dépendent l'un de l'autre. L'aliment ingurgité a une influence sur le corps et doit donc être sain, car avarié, il le rendra malade, voire provoquera sa mort. L'aliment agit aussi sur l'âme, dont émanent l'humeur, le comportement et l'instinct, et il doit également correspondre à la santé de cette âme. Avant le déluge, la consommation de viande était défendue. Les animaux devaient se contenter des végétaux, et les humains des végétaux, des semences et des fruits : « Et Dieu dit : Voici, Je vous [humains] donne toute herbe portant de la semence et qui est à la surface de toute la terre, et tout arbre ayant en lui du fruit d'arbre et portant de la semence : ce sera votre nourriture. Et à tout animal de la terre, à tout oiseau du ciel, et à tout ce qui se meut sur la terre, ayant en soi un souffle de vie, Je donne toute herbe verte pour nourriture, et il fut ainsi », (Béréchit 1, 29-30 ; voir Rachi et Ramban). Peut-être n'y avait-il pas assez d'animaux dans le monde pour permettre leur consommation ? Ou la consommation des animaux avilissait-elle les vivants ? Après le Déluge, Dieu permit la consommation de la viande, et n'interdit que la mise à mort d'un homme. Aux humains, Il proscrit aussi de manger un animal vivant, ou le membre sectionné d'un animal vivant « ever min ha'haï » : « Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira de nourriture : Je vous donne tout cela comme l'herbe verte. Seulement, vous ne mangerez point de chair avec son âme, avec son sang... Je redemanderai compte du sang de vos âmes [que vous auriez versé], Je le redemanderai à tout animal... » (Béréchit 9,3-5). Peut-être la bénédiction supplémentaire (Béréchit 8,17) qu'il donna aux animaux les fit-elle se multiplier suffisamment, ou Dieu considéra-t-il qu'en se consacrant scrupuleusement, une année entière, à sauver les animaux, Noah et sa descendance avaient raffiné leurs âmes et pouvaient dès lors consommer les animaux. Quant

aux animaux dans l'Arche, bien que serrés les uns contre les autres, ils s'étaient abstenu durant une année entière de s'agresser l'un l'autre, ils améliorèrent ainsi leur âme, et dorénavant, la consommation des animaux leur fut permise. Pour les juifs, leurs âmes doivent être aptes à recevoir le Rouah hakodech, voire la prophétie. Leur nourriture doit être encore plus subtile. Certaines substances pourraient avoir sur eux une influence néfaste, sur leur humeur, sentiments et psychisme. En fait, tous les animaux, même ceux qui rampent par terre, sont dotés d'une âme : « cheretz nefech haya/ceux qui grolent, avec une âme vivante ». Celle-ci contient l'instinct de survie et de reproduction. Ceux qui se nourrissent des animaux de la même grandeur qu'eux sont insolents et agressifs, et dotés de griffes et d'un estomac qui digère la viande. L'homme qui s'en nourrit est influencé par leur caractère, incompatible avec l'âme juive. En revanche, les animaux cachers ruminent et possèdent des sabots fendus, et ils ne peuvent s'attaquer aux animaux ni digérer la viande. Quant aux vingt-quatre espèces d'oiseaux interdits, ce sont des rapaces « dorès ve-okhè ». Selon l'explication de Rabbénou Tam ('Houlin 61a), elles mangent leur victime avant qu'elle meure. Cette agressivité et cette cruauté témoignent d'une absence de maîtrise de leurs désirs. D'ailleurs, concernant l'interdit pour Adam de consommer le fruit au Paradis, peut-être ne lui a-t-il été défendu que de l'arracher de l'arbre avant qu'il soit mûr : « Tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal », (Béréchit 2,17) mais permis arriver à maturité et tombé à terre. Du reste, un fruit cueilli avant d'avoir mûri nuit à la santé. La critique émise à l'endroit de David est formulée ainsi : « Bat Chéva lui a été réservée [comme épouse] depuis la création du monde, mais il avait consommé pagua/une figue avant qu'elle ne soit mûre » (Sanhédrin 107a). Ainsi, un repas cacher exige des produits sans ingrédients nuisibles, choisis et préparés minutieusement. La conduite du juif ne penchera alors ni vers l'agressivité ni vers la glotonnerie. Mais les lois de cacherout restent des 'Houkim, dont la raison est connue de Dieu seul.

Rav Yehiel Brand

### La Paracha en Résumé

- La Torah traite des jours d'impureté et des korbanot apportés par la femme qui accouche et par le lépreux.
- Il existe plusieurs sortes de lèpre : la lèpre corporelle, celle qui se colle aux habits et celle qui touche les murs de la maison.
- La lèpre corporelle est également composée de plusieurs

parties. Il existe plusieurs blancs et plusieurs sortes de taches.

- La Torah expose ensuite la procédure de la guérison et de la purification du Métsora.
- La Paracha de Métsora se termine avec plusieurs lois d'impureté.

### Réponses n°232 Chémini

1) Les deux s'appellent Chémini (Simha Torah c'est Chémini Atseret).

2) La masse sèche représente au départ 1%, soit 0,030kg. Ces 0,030kg (qui restent inchangés) représentent par la suite 2% de la masse totale d'où : Les fruits séchés pèsent ainsi 1,5kg.

3) A partir de la chouette (que la Torah appelle « koss » (11-17) qui signifie « verre » en hébreu).

**Echecs :**  
D2D6 E5D6 G4E6



**Rebus Chémini:**  
V' / Ail / I / Baille / Homme  
/ Hache / Haie / Minnie

### La Question

Dans les parachiot de cette semaine, il est question de l'homme qui serait touché par la plaie de la "lèpre" la tsaraat.

A ce sujet, la Torah nous enseigne que cet homme devra se présenter auprès du Cohen, et celui-ci, après examen, déclarera que cet homme est impur à partir de cet instant.

Si nous comprenons qu'on puisse avoir besoin du Cohen pour analyser la plaie, il reste tout de même étonnant que l'impureté ne se déclenche qu'après la proclamation de celui-ci.

En effet, il aurait été plus logique de dire que le Cohen ne fait que révéler un état

préexistant et donc que cet homme était impur (et par conséquent a impurifié tout ce qu'il aurait touché) dès l'apparition des premiers symptômes.

Le Hafets Haïm nous explique : nous savons qu'une des causes principales occasionnant cette plaie était la médisance.

Aussi, afin de faire comprendre à l'homme le poids de ses paroles pour qu'il ne puisse plus les prendre à la légère, Hachem lui demande de passer devant le Cohen et de constater que par une simple parole, le Cohen est en mesure de changer sa réalité et de le faire basculer d'un état de pureté à celui d'impureté.

G.N

Ce feuillet est offert Leilouy Nichmat David Suissa ben Mordekhai

## Halakha de la Semaine

Nos sages nous relatent que Rabbi Akiva avait 12000 paires de disciples du Nord au Sud d'Israël, qui ont tous péri à la même période, du fait qu'ils ne s'honoraien pas l'un l'autre. [Talmud Yebamot 62b]

C'est en souvenir (entre autres) de cette catastrophe que nous portons le deuil pendant une période de 33 jours, qui se situe entre Pessa'h et Chavouot (en fonction des traditions).

C'est pourquoi, plusieurs coutumes se sont instaurées pendant cette période comme de ne pas célébrer de mariage, ainsi que de **ne pas se couper les cheveux** (et se raser la barbe). [Choul'han Aroukh 493,1 et 493,2]

Aussi, l'habitude s'est répandue de s'abstenir de danser ainsi que d'écouter de la musique pendant cette période de deuil. Cette restriction ne concerne pas les jours de fêtes. [Ye'havé Daat Tome 3 Siman 30 page 93 ; Mékor Néeman tome 1 siman 484 et tome 2 siman 463 qui rajoute aussi la veille de Chabbat après hatsot ainsi que Roch hodech lyar et Pessa'h Chéni]

L'ensemble des décisionnaires précise qu'il convient de s'abstenir d'écouter de la musique même à partir d'un disque/MP3 /radio et cela même s'il s'agit d'un enregistrement sans accompagnement musical. [Tsits Eliezer Tome 15 Siman 33 ; Chevet Halevy Tome 8 Siman 127 ; Az Nidzberou Tome 8 Siman 58]

On pourra toutefois chanter des chansons sans qu'elles soient accompagnées d'instruments. [Yeh'avé Daat Tome 6 Siman 34 ; Voir aussi le Halikhot Chelomo Pessa'h Perek 11,14 qui précise qu'il sera bon de réduire cette pratique dans la mesure du possible (si ce n'est le Chabbat)]

Il est à noter que l'on pourra autoriser de célébrer un repas de Siyoun d'un traité /Brit Mila/Pidyone Habene/Bar Mitsva /(Fiançailles) ; Chéva Berakhot... accompagné de musique, étant donné qu'il s'agit d'un repas de Mitsva. [Igrot Moché O.H Tome 2 Siman 95 ; Yeh'avé daate Tome 6 Siman 34 ; Or Létsion Tome 2 perek 17,1 ;(Caf Ha'hayime 493,9)]

Aussi, on peut se montrer tolérant lorsqu'il s'agit de la parnassa d'une personne. [Igrot Moché O.H Tome 3 siman 87]

Aussi, certaines catégories de personnes (personnes dépressives, ou très tristes qui ont besoin de musique pour se remonter le moral...) pourront écouter de la musique tout en restant discrètes. [Halikhot Chelomo Pessa'h perek 11 note 54 ; Yad bessfirat hamoer perek 33,18 au nom de Rav Karelits (Voir aussi Halakhote 'Hag Be'hag sefirat haomer perek 7 note 39 au nom de Rav Kanievsky)]

David Cohen

## Enigmes

**Enigme 1 :** Quel nom parmi les 4 suivants ne se trouve pas dans la Parachat Metsora: Yona Aaron Adam Itamar.



**Enigme 2 :** Il faut 1min25s pour couper un gâteau en deux. Combien de temps faut-il pour couper un gâteau en 13 morceaux ?



**Enigme 3 :** Quelle plaie d'Égypte apparaît dans notre paracha ?

## La voie de Chemouel 2

### Chapitre 11 : Les chaines du mariage

Lorsque le Rav Ovadia Yossef, de mémoire bénie, nous quittait il y a de cela un peu plus de huit ans, une immense émotion s'empara de l'ensemble du monde juif, ashkénaze comme sépharade. Il faut dire aussi que les nations du monde elles-mêmes le désignent comme étant un « géant de la Torah » (voir article du Figaro du 08/10/2013), entièrement dévoué à son peuple. Il est ainsi de notoriété publique qu'il se pencha sur le cas d'innombrables femmes devenues **Agounot** après la guerre de Kippour. Ce terme désigne une femme mariée selon les lois de la Torah et dont le mari a disparu sur le champ de bataille ou au cours d'un séjour à l'étranger (rappelons qu'à l'époque, il n'y avait pas le téléphone ou d'application de géolocalisation).

De nos jours, on appelle également Agouna une femme qui se voit refusée, Dieu préserve, l'obtention du Guet (acte de divorce) par son mari. Or, sans ce Guet, toutes ces femmes sont dans l'impossibilité de se remarier. Car selon les lois établies par la Torah, il n'existe que deux façons de se défaire d'un premier mariage : soit par l'obtention du Guet, soit par la mort de l'époux. Par conséquent, dans le cas où le conjoint serait porté disparu, sa femme se retrouverait «enchainée» (traduction littérale de Agouna) à son mariage, ne pouvant apporter la preuve de la mort de son mari. Notons tout de même qu'à l'époque, il n'était pas rare que les disparus refassent surface après des mois, voire des années de captivité. Ceci explique pourquoi on ne pouvait permettre à ces femmes de prendre de nouveaux conjoints, ne sachant pas si elles étaient réellement veuves.

Cela ne découragea pas néanmoins Rav Ovadia zal. Il mit de ce fait sa connaissance exceptionnelle des finesse de la Torah au service de ces femmes, refusant de les abandonner à leur triste sort. On raconte qu'il en arrivait à pleurer toutes les larmes de son corps lorsqu'il se retrouvait dans l'impossibilité de libérer une femme Agouna. Ce n'est d'ailleurs pas le seul de nos Sages qui prit ce sujet très au sérieux. Déjà à l'époque du roi Chaoul, celui-ci avait imposé à tous ses soldats de remettre un Guet à leurs épouses respectives avant de partir au combat. De cette façon, leurs femmes n'avaient pas à subir la terrible épreuve de l'attente interminable. Et il semblerait que ce soit cela qui ait sauvé le roi David au moment où il s'unit avec Bath Chéva. Nous expliquerons cela plus en détail la semaine prochaine.

Yehiel Allouche

## Coin enfants



### Devinettes

- 1) Dans quel état doivent être les vêtements du Métsora ? (Rachi, 13-45)
- 2) Quelle « publicité » doit faire le Métsora sur lui-même ? (Rachi, 13-45)
- 3) Pourquoi le Métsora doit-il rester isolé ? (Rachi, 13-46)
- 4) Citer deux raisons pour lesquelles la tsaraat peut venir sur l'homme ? (Rachi, 14-4)
- 5) Quel mot est utilisé dans la Torah pour parler du « pouce » (goudal) ? (Rachi, 14-14)
- 6) Quel rapport peut-il y avoir entre une maison frappée de tsaraat et un beau-frère qui ne veut pas faire Yboum à sa belle-sœur ? (Rachi, 14-40)

### Jeu de mots

Au Japon, dès leur naissance, les poulains sont déjà poneys.

### Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ?



### Réponses aux questions

1) Les initiales de ces 4 termes peuvent constituer le mot « zékhout » (merite).

La Torah viendrait alors faire allusion au fait que :

a. Il faut du mérite à un homme pour qu'il puisse trouver une femme vertueuse qui lui mettra au monde des enfants qu'elle élèvera dans la Torah et dans la pratique des mitsvot. (Chevet Yéhouda, Rav Yéhouda Mou'allem, l'un des Rachei Yéchivat de Porat Yossef)

b. La piété et les vertus des enfants proviennent et dépendent généralement de la tsidkout et des mérites de la mère. ('Hida, 'Homate anakh)

2) La mitsva de « piria vérivia » (procréer). Il est important de constater que la Torah ne nous enjoint pas seulement : « Révou ! » (Multipliez-vous !), mais aussi et avant tout : « Pérou ! » (Fructifiez-vous !).

Autrement dit : « Que vos enfants qu'on vous souhaite nombreux, soient surtout de bons fruits ! ». (Yérouchalmi : Kétouvot, Perek hé, Halakha dalet)

3) Il est bon de placer un 'Houmach Vayikra près de la tête de l'enfant circoncis (bonne Ségoula favorisant Bhm l'acquisition future de la Yirate Chamaïm et de pensées pures chez l'enfant). (Séfer Hassidim)

4) Il est considéré comme ayant apporté tous les Korbanot qu'on pouvait amener à l'époque où le Beth Hamikdash existait. (Zohar, Béréchit, Hélek 1 p.95, rapporté par le Yalkout Réouvéni)

5) Il génère :

A. Un grand manque de 'Héchek (d'envie et d'enthousiasme) dans l'étude de la Torah.

B. Que la personne l'ayant dit, finira par mépriser et dénigrer les Talmidei 'Hakhamim. (Sefer Hamidot, Erekh Lachon Hara ote 8)

6) Il est vrai qu'il n'est pas interdit de dire du lachon hara sur un goy (même si le 'Hafetz Haïm nous recommande de ne pas le faire, afin de ne pas émousser notre nature devant rester pure), cependant, il sera tout de même permis d'en dire sur les individus qui sèment la ma'hloket (la discorde et les querelles) au sein du Klal Israël. (Yérouchalmi, Massekhet Péa, chapitre 1, Halakha 1, Daf 7)

7) Il l'enterrait. (Targoum Yonathan ben Ouziel).

## A la rencontre de notre histoire

### Rabbi Tsvi Hirsch Kalischer : Le Rav de Thuren

Rabbi Tsvi Hirsch Kalischer est né en 1795, à Lissa, en Allemagne, dans la province de Pozen. Dans sa jeunesse, il étudia la Torah auprès de grands guéonim, Rabbi Yaakov de Lissa, et Rabbi Akiba Eiger de Pozen. Il se faisait remarquer par ses dons extraordinaires et son immense assiduité. Un jour, pendant sa jeunesse, il tomba et se blessa à la tête. Il dit alors à ses parents qui étaient en pleurs : «Pourquoi êtes-vous si effondrés ? Désormais, je peux espérer être grand en Torah, car mon cerveau est largement ouvert... »

**Un grand Rav au cœur tendre :** Rav Tsvi comptait parmi les plus grands en Torah. De nombreuses communautés d'Allemagne lui demandèrent de venir être leur Rav, mais Rabbi Tsvi ne voulait pas utiliser sa Torah à des fins matérielles. Après son mariage, il s'installa dans la ville natale de son épouse, à Thuren. Il y établit un petit fonds de commerce, que sa femme tenait, pendant qu'il étudiait la Torah jour et nuit. La communauté juive de Thuren reconnut immédiatement la grandeur du jeune avrek, et lui demanda d'être Rav de la ville. Il assuma ce poste durant toute sa vie, une quarantaine d'années, sans accepter aucun salaire. Il y avait simplement sur son bureau une boîte «Pour l'installation en Erets Israël», et quiconque le désirait y laissait sa contribution. Sa maison était grande ouverte. Il avait bon cœur, et de son argent il nourrissait des pauvres et mariait des orphelins.

De loin et de près, on venait lui demander de l'aide ou des conseils. Il s'occupait des besoins de la communauté locale, et était mêlé à tout ce qu'il s'y passait. Comme il était installé à la frontière, des réfugiés juifs de Pologne et de Russie venaient le trouver, et il les aidait de tout son pouvoir.

**Un auteur complet :** En 1843, il imprima son premier livre Even Bo'hén, une explication de la section 'Hochen Michpat du Choul'han Aroukh (ch. 89). Mais il se passa une douzaine d'années avant qu'il puisse imprimer sa grande œuvre Moznaim Lamichpat, qui est composée d'une vaste explication de chaque halakha ainsi que de décisions halakhiques sur tout le 'Hochen Michpat'. Ce livre rendit son auteur illustre en Allemagne, et beaucoup des plus grands rabbanim commencèrent à lui adresser leurs questions en matière de Halakha. Rabbi Tsvi s'occupait aussi beaucoup de l'Écriture et de la grammaire hébraïque, et s'intéressait à la philosophie juive du Moyen-Âge, ainsi qu'à la philosophie moderne. Il écrivit ensuite un commentaire sur tout le 'Houmach. En plus de ces ouvrages importants, Rabbi Tsvi a écrit un commentaire sur la Aggada du nom de Yetsiat Mitsraïm (« La sortie d'Egypte »), des remarques sur la section Yoré Déa du Choul'han Aroukh, qui ont été imprimées sous le nom Tsvi LaTsadik, et des notes sur les michnayot, traités Nachim et Nezikim.

**Un amour dévoué pour Erets Israël :** Il aimait Erets Israël d'un amour puissant, et lui consacra toute sa vie. Il écrivit beaucoup sur la mitsva de vivre en Erets Israël, et correspondit également avec les

grands de la génération sur la construction du Temple et la possibilité de dresser un autel pour offrir des sacrifices. Dans son Derichat Tsion, il écrit un programme tendant à racheter la terre aux étrangers et à y installer des paysans juifs pour la travailler. En 1863, Rabbi Tsvi eut l'occasion d'aller à Königsberg avec beaucoup de rabbanim de Russie, et il leur exposa son programme. Il encouragea également les plus généreux de la communauté, comme R. Moché Montefiori et R. Anschel Rothschild pour qu'ils soutiennent la société « Erets Nochavet » qu'il avait fondée (Montefiori plantera d'ailleurs le premier verger juif, dans la nouvelle installation sur notre sainte terre). Dans sa vieillesse, il décida de se rendre en Erets Israël. Mais, au vu de son âge avancé (76 ans), sa famille le pria de s'en abstenir. Il resta donc dans sa ville, et continua son travail en faveur de l'installation en Erets Israël.

Rabbi Tsvi Hirsch Kalischer quitta ce monde à l'âge de 80 ans (1875) à Thuren où il fut enterré avec de grands honneurs. Avec le peu d'argent que l'on trouva dans la caisse de la société « Erets Nochavet » après sa mort, on acheta plus tard un terrain autour de la tombe de notre mère Ra'hel. En 1895, de nombreuses communautés fêtèrent le centenaire de sa naissance avec beaucoup d'éclat. Des sages et des écrivains rédigèrent des articles remplis d'admiration pour le gaon, et parlèrent de la grande part qu'il avait prise à la renaissance d'Erets Israël. Beaucoup de rues, dans tout le pays, reçurent son nom. On fonda également le kibbutz « Tirat Tsvi » en son souvenir.

**David Lasry**

## Savoir faire un jugement

On raconte sur Rabbi Yaakov de Lissa (Nétivot Hamichpat) que deux personnes se présentèrent à lui pour une affaire à juger. L'une des deux avait trouvé un dinar d'or au marché et l'avait pris. La deuxième affirmait que ce dinar était tombé de sa poche quelques instants avant que l'autre ne le trouve : « Il est à moi, car je n'y ai pas encore renoncé. » disait-elle. Rabbi Yaakov sentit que ce dernier était un imposteur. Afin d'élucider l'affaire, il lui demanda de sortir un instant. Puis, il ordonna à l'autre de lui remettre le dinar qu'il regarda attentivement. Alors, il se mit à parler à haute voix, sachant que l'imposteur tendait l'oreille derrière la porte : « Ah, il y a un petit trou dans ce dinar à côté

de la première lettre, c'est un signe irréfutable. Si le demandeur donne ce signe comme preuve c'est que le dinar lui appartient. »

Il fit entrer le demandeur et le questionna : « Dis-moi s'il-te-plaît, as-tu connaissance d'un signe particulier sur ce dinar ? »

Aussitôt, l'autre s'empressa de répondre : « Rabbi, regarde bien cette pièce et tu trouveras un petit trou juste à côté de la première lettre. » Alors Rabbi Yaakov ouvrit la main et montra la pièce au demandeur, en lui disant avec un sourire : « Regarde, il n'y a aucun trou dans cette pièce. Tu dois aller rechercher ailleurs la pièce que tu as perdue. Ce dinar appartient à celui qui l'a trouvé. »

**Yoav Guets**

## Pirké Avot Perek 2 Michna 6

### Comprendre pour Appliquer

La sixième Michna du second chapitre de Pirké Avot perpétue l'enseignement de Hillel.

Ainsi il dit : « L'imbécile ne peut craindre la faute et le peuple de la terre ne peut être pieux... »

Cet enseignement paraissant élitaire peut paraître surprenant.

En effet, pour quelle raison un homme aux capacités intellectuelles limitées, ne serait pas à même de craindre la faute ? De même, de prime abord, nous aurions tendance à penser que le comportement pieux d'un homme ne devrait pas être directement lié à ses connaissances en Torah, les valeurs humaines que nous appelons derekh erets étant même prioritaire sur celle-ci, il semblerait que nous puissions totalement nous les approprier indépendamment de l'étude qui semblerait avoir des vertus totalement annexes. Le Ben-ich-Haï explique dans son commentaire sur Pirké Avot que le verbe "craindre" détient la même racine que le mot "voir". La signification qui se cache derrière cette racine commune est que la

crainte découle de la prise de conscience de la portée de ce que nous constatons. Or, il est écrit : Qui est le Sage ? Celui qui voit ce qu'il adviendra. Cette clairvoyance faisant grandement défaut à l'imbécile, celui-ci ne pourra adapter son comportement afin d'éviter les situations qui amèneront indubitablement à la faute de la même manière que nous prenons nos précautions afin de nous prémunir contre ce que nous craignons.

De plus, la Michna nous dit que le peuple de la terre ne peut être pieux.

En effet, la terre étant régie par des règles de stricte justice, celui qui se contenterait de suivre ces lois ne peut dépasser la justice pour agir par pure bonté, ligne de conduite se situant au-delà de la ligne de justice. (Le mot pieux en hébreu venant du mot hessed). Afin de pouvoir dépasser cette contrainte, l'homme n'a d'autre choix que celui de se rattacher à la source de bonté ultime comme il est dit : « il a créé un monde de bonté », monde qui fut créé en ayant pour plan la Torah (Il a examiné la Torah et créa le monde). Ainsi, un homme qui se contenterait de vivre selon les lois de la terre serait dans l'incapacité d'ancrer en lui ces points de bonté autrement que

superficiellement (être bon par essence indépendamment des mérites du bénéficiaire). Ces deux enseignements de Hillel se rejoignent en mettant en exergue le point suivant : Il est vrai que lors du don de la Torah nous reçumes 2 couronnes pour avoir fait précéder le Naassé au Nichma c'est-à-dire notre engagement d'accomplir à celui de comprendre, autrement dit ne pas faire dépendre nos actions de notre degré de compréhension.

Cependant, Hillel nous met en garde contre la tentation que nous pourrions avoir de penser que l'accomplissement strict de manière robotique puisse se suffire à lui-même.

Pour cela, il nous met en garde sur les lacunes qui seraient provoquées par celui qui agirait sans les 2 aspects qui composent la compréhension : le développement de la sagesse au niveau humain et l'étude de la sagesse divine à travers la Torah, deux conditions sine qua non pour l'acquisition de la crainte de la faute (pour s'éloigner du mal) et de la bonté (pour les mitsvot positives) faisant partie pourtant du domaine d'application, du Naassé qui au final se retrouve intrinsèquement lié au Nichma.

**G.N.**

Pour recevoir  
Shalshelet News  
par mail ou par courrier :

Shalshelet.news@gmail.com

### Rébus



ALOE



Nom de la ville en Hébreu ?  
SAINT JEAN D'ACRE



C'est l'histoire de deux amis qui prenaient un malin plaisir à se retrouver régulièrement pour discuter et partager de nombreuses anecdotes de leur quotidien. Ils appréciaient pouvoir critiquer l'attitude de leur entourage et de leurs amis. Peu à peu, ils associerent plus de participants, ce qui augmenta grandement l'attrait de ces réunions. Mais, ils comprirent bien vite que leur attirance pour ces débats venait du fait qu'ils transgessaient ainsi, l'interdit du Lachon Ara. Ils décidèrent donc d'étudier sérieusement les lois de Chemirat Halachon du Hafets Haïm pour pouvoir accomplir leur médisation de la meilleure manière possible. Leur plaisir en serait forcément décuplé. Ils s'aperçurent que, parler occasionnellement des propos négatifs sur les autres, ne leur permettait pas de rentrer dans la catégorie de Baal Lachon ara (méditant confirmé). (Hilkhot lachon Ara, khal 1,3). Il fallait donc trouver un moyen pour pouvoir se contacter fréquemment. Ils découvrirent également que plus il y aurait de monde, plus la faute serait grande, car leur médisation aurait plus d'impact. (Khal 2,1). Ils proposèrent donc de munir tous les participants d'un petit boîtier qu'ils auraient dans leur poche et qui leur permettrait, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, de pouvoir calomnier quelqu'un et de le diffuser par message à tous les membres. Réagir à chaud

permettrait également de garder toute la fraîcheur des sentiments. Même vraies, les critiques étaient acceptées du moment qu'elles furent dénigrantes. (Khal 1,1). Ils vérifieront qu'écrire du Lachon ara était également interdit (Khal 1,8), et que faire une grimace de désapprobation aussi. (Khal 1,8). Les smileys feront donc l'affaire en cas de réponses urgentes. Ce système se révéla très efficace car il permettait de ne jamais rater le moindre potin. Et même si la moquerie concernait un des membres du groupe, cela restait du Lachon ara (Khal 3,1), même dit sur le ton de la rigolade (Khal 3,3). Ils purent ainsi, critiquer facilement le dimanche matin le cours du rabbin de la veille (Khal 2,12), ou la qualité d'un restaurant, avec fougue et passion. Certains disaient que leurs propos étaient utiles et donc pas du Lachon ara, mais, ils furent rassurés en voyant (Khal 10, 1 et 14) qu'il fallait respecter sept conditions pour que ce soit considéré utile et opportun. Leur projet restait donc viable. Certains commençaient parfois leur discours moqueur sans dire de qui ils parlaient, mais, le faisaient implicitement transparaître à travers leurs propos (Khal 3,4). Les participants non actifs avaient également leur part de mérites (Khal 6,6). Pour faire accepter leur système au plus grand nombre, ils le dotèrent de nombreuses fonctions

utiles, comme la diffusion d'un cours de Torah, des appels à prier pour des malades, ... Enfin, ils greffèrent leur technologie à ce que chacun avait dans sa poche : un téléphone. Ainsi, fut créé whatsapp !

Vous l'aurez compris, notre propos n'est pas de rejeter en bloc un outil qui peut s'avérer utile, mais de faire prendre conscience de sa dangerosité.

Avant lorsque quelqu'un était mécontent et qu'il le disait haut et fort, il y avait tout au plus quelques personnes qui l'avaient entendu. Aujourd'hui, il n'est plus rare d'entendre un parent déverser son courroux sur un professeur sur un groupe rassemblant tous les parents d'élèves. Parfois, un simple groupe de famille devient le théâtre d'un accrochage entre deux de ses membres qui regrettent ensuite amèrement toute cette publicité.

Celui qui décide de sortir un sabre pour se couper une tomate, doit rester vigilant sur ce qu'il fait. Il serait dommage que pour une simple tomate, il blesse quelqu'un en passant !

Certains diront : « Alors, il faut arrêter de manger des tomates ? Non, mais au moins, il faut savoir combien le sabre est tranchant... »

Jérémie Uzan



## La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Dov tient une boutique de souvenirs et bibelots dans une des rues les plus fréquentées de Jérusalem. Voilà qu'un jour, rentre dans son magasin un homme dont le visage lui rappelle de vagues souvenirs. Il essaye de se remémorer et finit par placer un nom sur ce visage. Il s'agit sûrement de Rony, un ancien camarade de classe qui a malheureusement fini par se faire renvoyer de l'école du fait de ses nombreuses blagues et sournoiseries faites au professeur. Ils discutent ensemble des nombreuses histoires des années passées puis Dov fait visiter à son ami son magasin et les centaines d'articles qu'il contient. Rony semble conquis par un grand vase d'imitation chinoise pour embellir sa maison à l'approche de Chavouot. Dov lui explique donc que ce vase vaut 800 Shekels et qu'il est vendu à ce prix-là chez tous ses concurrents mais que du fait de leur ancienne amitié, il est prêt à le lui vendre à 400 Shekels. Rony, très heureux de cette belle opportunité, conclut l'affaire immédiatement, lui règle et lui demande s'il peut lui emballer dans un papier cadeau. Dov s'exécute et fait de son mieux pour faire quelque chose de joli. Mais voilà qu'à un moment d'inattention, le vase glisse de ses mains et se fracasse par terre. Dov est déçu mais pour ne pas perdre la vente, il va vite dans son arrière-boutique chercher un deuxième vase. Mais après de longues minutes de recherches, il se rend à l'évidence qu'il s'agissait de son dernier exemplaire. Désolé, il va donc expliquer la situation à Rony et lui demande sa carte bleue pour lui rembourser les 400 Shekels. Mais à ce moment-là, Rony le regarde d'un air étonné et lui demande interloqué pourquoi seulement 400 alors que le vase est vendu partout à 800 Shekels. C'est au tour de Dov d'être choqué, il lui répond qu'il ne l'a payé que 400 Shekels alors pourquoi veut-il être remboursé 800 Shekels ? Rony lui explique donc qu'il se rappelle avoir étudié ensemble à l'école qu'une personne qui fait un dommage à son ami est "Hayav de lui payer l'objet au prix du marché et non pas celui auquel il l'a acheté. Dov hésite un moment, pense que son ami lui joue un tour, puis après s'être rendu compte que ce n'était pas le cas, il s'énerve sur lui et le traite d'ingrat. Il lui a fait un super prix du fait de leur ancienne camaraderie et voici que maintenant ce « vieil ami » lui demande une telle somme. Mais Rony reste sur sa position et lui rétorque que puisque Dov lui a cassé un objet qui vaut 800 Shekels il ne voit pas pourquoi il ne le rembourserait que 400 Shekels. Qui a raison ?

Il semblerait à première vue, que d'après la stricte Halakha, Rony a raison et que Dov lui doit 800 Shekels. Cependant, on pourrait aussi expliquer qu'une telle réduction de 50% n'est pas habituelle et que la seule raison qui a poussé Dov à la faire est parce qu'il pensait que Rony était son ami et qu'il voulait lui faire plaisir. Mais maintenant que nous découvrons le vrai visage de celui-ci, qu'il n'est rien d'autre qu'un mauvais personnage, ingrat de surcroît, on pourrait légitimement penser que Dov ne lui aurait jamais fait une telle réduction. Et même si Rony a acquis l'objet, Dov se doit juste de lui rendre ses 400 Shekels car la vente est erronée depuis l'origine et, sachant que Rony n'était aucunement son ami, il ne lui aurait jamais vendu à un tel prix. Et même si le Choul'hah Aroukh (H'M 207,4) écrit que si le vendeur n'a mis aucune condition à sa vente il ne pourra ensuite arguer qu'il avait telle ou telle chose en tête car les pensées ne rentrent pas en compte, le Rav Zilberstein nous explique que même si les pensées n'ont pas de valeur, s'il s'agit d'une évidence, on en tiendra tout de même compte car cela est considéré comme étant explicite. En conclusion, Dov se suffira de restituer les 400 Shekels à Rony car, par son comportement, il a découvert que celui-ci n'était aucunement son ami et la réduction accordée n'avait pas lieu d'être, ce qui rend caduque rétroactivement la vente.

Haïm Bellity

## Comprendre Rachi

« ... il y a une séète (tache) blanche et elle a fait devenir un poil blanc ou il y a de la peau saine dans la séète. » (13,10)

Rachi explique que notre verset qui rend impur tout de suite sans nécessité au préalable d'enfermement parle d'une tache blanche avec à l'intérieur soit des poils qui sont devenus blancs soit une peau saine à l'intérieur même de la tache blanche. Nul besoin qu'il y ait à la fois des poils devenus blancs et une peau saine à l'intérieur de la Tsaraat pour rendre impur, chaque signe peut à lui seul rendre tamé. « Que le fait qu'un peu de la blancheur de l'intérieur de la tache se transforme en aspect de peau saine est un signe d'impureté donc soit des poils devenus blancs sans peau saine, soit une peau saine sans poils devenus blancs (rendent tamé)... »

« C'est une ancienne Tsaraat (lèpre) dans la peau, le Cohen le déclarera impur et il ne l'enfermera pas car il est impur. » (13,11)

Rachi explique qu'il y a en réalité une plaie ancienne sous la peau saine, cette blessure semble saine en surface mais en dessous elle est pleine de fluide et le verset le précise "afin que tu ne dises pas puisque la peau saine recouvre la plaie je la purifierai".

**Le Mizra'hi soulève une contradiction dans Rachi :**

Dans le premier verset, Rachi écrit que de la peau saine à l'intérieur d'une tache blanche est un signe d'impureté alors que dans le verset suivant, Rachi écrit que du fait qu'il y ait de la peau saine à l'intérieur de la tache blanche, on aurait pensé le rendre tahor, c'est pour cela que le verset a eu besoin de dire qu'il y a en fait une ancienne plaie remplie de fluide sous la peau saine et c'est pour cela qu'il est tamé.

Donc de la peau saine à l'intérieur même de la tache blanche est-elle un signe d'impureté ou un signe de pureté ? Comment Rachi peut-il dire dans le deuxième verset qu'on aurait pu penser que la peau saine est un signe de pureté alors que dans le verset précédent Rachi a affirmé explicitement que c'était un signe d'impureté ?

**Certains commentateurs (Baer Hétev, Gour Arié) répondent de la manière suivante :**

Effectivement, le fait qu'il y ait l'apparition d'une peau saine au milieu de la tache blanche nous fait penser à première vue à un début de guérison et donc à un signe de pureté, c'est pour cela que le deuxième verset dit "Tsaraat nochénète..." (une ancienne Tsaraat dans la

peau)...", c'est-à-dire cela indique au contraire qu'il y a en fait une plaie ancienne sous la peau saine et donc que c'est bien un signe d'impureté, ceci est la conclusion. Et lorsque Rachi dit dans le premier verset que c'est un signe d'impureté, il le tire du second verset. Rachi a expliqué le premier verset selon la conclusion du deuxième verset, à savoir que c'est un signe d'impureté, et ensuite Rachi arrive au deuxième verset et nous explique la nécessité du verset d'expliquer et de justifier que c'est un signe d'impureté car sans ce verset on aurait pensé que c'est un signe de pureté mais maintenant qu'il y a ce verset qui nous apprend que c'est un signe d'impureté, la conclusion est que c'est un signe d'impureté et c'est selon cette conclusion que Rachi explique le verset précédent.

On peut ajouter que Rachi était obligé d'expliquer le premier verset selon la conclusion du second verset car sinon on aurait donné une fausse explication, à savoir qu'il faut à la fois les poils devenus blancs avec la peau saine pour rendre impur et le "vav" se serait traduit par "et". Mais maintenant que le verset suivant nous apprend que la peau saine est un signe d'impureté en soi, dans le verset précédent le "vav" se traduit donc par "ou bien". Par conséquent, pour nous donner le vrai sens de ce verset, Rachi devait utiliser la conclusion du verset suivant.

**On pourrait proposer la réponse suivante (inspirée de commentateurs) :**

La Michna Néguaim (4/3) dit qu'il y a deux cas dans le Mihayat bassar (peau saine) et nous apprend que les deux sont impurs :

1. "hafouka" : au début est apparue une tache entièrement blanche et plus tard une partie de la tache blanche s'est transformée en peau saine.

2. "eina hafouka" : depuis le début il y a dans la tache blanche une peau saine qui recouvre une partie de la tache blanche.

À partir de cela on peut dire : Dans le premier verset où Rachi affirme tout de suite que c'est un signe d'impureté, ce dernier parle du premier cas et ceci est très précis dans son langage sur le premier verset : "...un peu de la blancheur de l'intérieur de la tache s'est transformée en l'aspect de peau..." Dans le deuxième verset où Rachi dit qu'on aurait pu penser que c'est un signe de pureté, il parle du second cas et ceci est également très précis dans son langage : "afin que tu ne dises pas puisque la peau saine recouvre la plaie je la purifierai".

# La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



## Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

### L'éducation des enfants et l'élevage des plantes potagères

**« Lorsqu'une femme, ayant conçu, enfantera un mâle. »** (Vayikra 12, 2)

Les sections de Tazria et Métsora sont souvent lues le même Chabbat. Sachant que rien n'est le fruit du hasard, il existe sans nul doute un lien entre les deux, même s'il n'apparaît pas de manière évidente. Tentons donc de le définir.

La paracha de Tazria s'ouvre par les lois relatives à l'accouchée, impure suite à la naissance. Cependant, elle traite ensuite essentiellement de celles des diverses affections lépreuses qui, a priori, s'apparentent plutôt à la paracha de Métsora. Ces deux sujets entretiennent donc un rapport étroit. Quel est-il ?

L'homme était frappé de lèpre lorsqu'il avait médité de son prochain, comme l'indique le mot métsora (lépreux), pouvant être décomposé en motsi ra (dit du mal). Du fait qu'en publiant le blâme d'autrui, il poussait les autres à s'éloigner de lui, il était lui-même puni par l'excommunication.

En juxtaposant ce sujet et celui des lois relatives à l'accouchée, la Torah désire nous enseigner que, de même que la sanction du lépreux répond au principe de « mesure pour mesure », la descendance d'un homme s'y conforme également. Le fils calque sa conduite sur celle de son père, la fille sur celle de sa mère. Nous ne devons pas nous attendre à ce que nos enfants soient meilleurs que nous et, si nous voulons qu'ils empruntent la voie de la Torah, il nous incombe de leur en montrer l'exemple. Le cas échéant seulement, ils pousseront en donnant de bons arbres.

Les enfants sont surnommés zéra, « descendance », car ils sont la copie parfaite de leurs parents, les zéraïm. Tout comme il n'est jamais arrivé qu'en plantant des graines de pommes, on obtienne un oranger, notre progéniture nous ressemble fidèlement. L'homme clément et modeste aura des enfants dotés des mêmes vertus. Par contre, ceux de l'homme imbu de lui-même ou possédant d'autres vices les hériteront eux aussi.

Bien souvent, des parents viennent me voir en pleurs, se lamentant que leur fils ou leur fille ne les écoutent pas. Ils me demandent de leur parler pour les convaincre de ne pas réaliser leur mauvais projet. Bien entendu, j'essaie de mon mieux de les encourager et de les aider. Cependant, je ne peux m'empêcher de les réprimander en leur affirmant qu'ils pouvaient s'attendre à un tel résultat. Car, l'enfant qui n'a pas vu ses parents vivre à l'aune de la Torah et des mitsvot, n'a jamais vu son père participer à un cours de Torah ni

sa mère allumer les bougies de Chabbat, qu'a-t-il donc du judaïsme ? Ce qu'on plante correspond exactement à ce qu'on récolte.

Une fois, un homme est venu me raconter que son fils voulait se suicider. Je lui répondis qu'un enfant de cet âge, qui a la vie facile et ne doit pas se soucier du gagne-pain ni de problèmes de santé, n'a pas gratuitement de telles intentions. Le père leva ses yeux pour signifier qu'il ignorait totalement d'où lui était venue cette effrayante idée. Quant à moi, fort de mon expérience, je compris rapidement quelle était sa source d'inspiration. Je demandai au père s'il regardait des films violents, ce qu'il me confirma, ajoutant qu'il aimait beaucoup ce genre d'émissions. Je lui fis remarquer qu'il avait là la réponse à sa question : si un enfant voit toute la journée des meurtres, il ne parvient plus à faire la distinction entre l'imaginaire et la réalité. Son âme s'est tellement abîmée que la vie humaine n'a plus de valeur à ses yeux, au point qu'il est prêt à mettre un terme à la sienne, sans raison véritable.

La double punition du médisant diffère en cela des autres sanctions de la Torah. Non seulement son corps est recouvert d'affections lépreuses, mais, en plus, il doit être excommunié et vivre à l'écart de la communauté. Il semble qu'à travers cette rigueur, se dissimule la bonté de l'Eternel, qui, par ce biais, cherche à éloigner au maximum les gens de ce péché, dans lequel il est si facile de trébucher, puisqu'il suffit d'ouvrir sa bouche.

Dans le 'Hovot Halévavot, nous pouvons lire les lignes suivantes : « Le jour du jugement final, on montrera à chacun ses actes. Or, de nombreux individus constateront, dans le livre des mérites, des mitsvot qu'ils n'ont pas accomplies et figurant malgré tout à leur actif. On leur expliquera qu'il s'agit de celles des personnes ayant mérité d'eux. De même, d'autres verront qu'il leur manque des mitsvot et s'interrogeront à ce sujet ; on leur dira qu'ils les ont perdues en médisant d'untel et d'untel. »

Quelle grande peine éprouveront alors ces derniers ! Quand un homme est puni pour son péché, cela est déjà très douloureux, en particulier lorsqu'il est question du jugement de la géhenne. Combien plus cela lui cause-t-il de peine lorsqu'il doit subir une sanction à cause de péchés perpétrés par quelqu'un d'autre, considérés comme les siens suite à sa médisance ! C'est pourquoi le Saint bénit soit-Il a prévu, déjà dans ce monde, une si grande punition pour la médisance, de sorte à dissuader les gens de transgredier cet interdit et de le fuir comme le feu.



#### Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France  
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33  
hevratpinto@aol.com

#### Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël  
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570  
p@hpinto.org.il

#### Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël  
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527  
orothaim@gmail.com

#### Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël  
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003  
kolhaim@hpinto.org.il

#### Hilloulot

Le 5 Iyar, Rabbi Békhor Binyamin Mélamet

Le 6 Iyar, Rabbi Yéhochoua Hacohen Pérakhia, l'un des Sages de Salonique

Le 7 Iyar, Rabbi Réphael Oved Ibn Tsur, décisionnaire de Fès

Le 8 Iyar, Rabbi Elazar Mor Yossef, Roch Yéchiva de Névé Chalom, Casablanca

Le 9 Iyar, Rabbi Chalom Messes, auteur du Divré Chalom

Le 10 Iyar, Rabbi Yaakov Tolédano, président du Tribunal rabbinique de Meknès

Le 11 Iyar, Rabbi Avraham Shrabani, Rav de Ré'hovot



## GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### Une simple salade composée ?

Au cours d'un voyage en avion, l'homme qui me rapporta lui-même ces faits avait très faim, mais il ne voulait pas consommer la nourriture servie dans l'avion du fait qu'elle n'était pas cachère.

Pourtant, les heures passaient et la faim le tenaillait, aussi finit-il pas aller demander le plateau-repas qui avait été servi à tous, dans l'intention de ne manger que la salade composée, qui, croyait-il, ne comportait pas de problème de cacheroute. Il s'agissait d'une erreur, car, même en ne mangeant que des légumes, on peut ingérer des substances interdites à la consommation.

Notre homme commença à manger, puis, trouvant que la salade était un peu fade, il y ajouta du vinaigre à partir du petit récipient qui l'accompagnait. Or, il s'agissait certainement de vinaigre produit à partir de vin non cachère, et donc interdit à la consommation d'après la Torah.

En outre, la salade contenait des crustacés. Même s'il les évita soigneusement, ceux-ci donnaient du goût à l'ensemble de la salade, si bien que les légumes en devaient également interdits à la consommation. Ainsi, en ne mangeant « que » des légumes, notre ami avait consommé des aliments interdits !

Il faut faire attention à ce danger. On croit parfois que, même dans un plat non cachère, on peut consommer certains aliments, alors qu'en vérité, c'est non seulement risqué, mais pratiquement impossible. Aussi ne faut-il manger que des plats portant une certification de cacheroute délivrée par un organisme reconnu et fiable.

### DE LA HAFTARA

« Or, quatre lépreux se trouvaient à l'entrée de la porte (...). »  
(Mélahkim II chap. 7)

Lien avec la paracha : la haftara rapporte l'histoire de quatre lépreux assis à l'entrée de la porte, ce qui correspond au sujet de la paracha de Métsora, évoquant les lois du lépreux qui doit être excommunié.

### CHEMIRAT HALACHONE

D'après le principe selon lequel un homme doit être prêt à subir un préjudice social ou financier pour éviter de médire d'autrui, il semblerait qu'il soit interdit de médire même pour qu'un intérêt en soit retiré. Pourquoi donc la loi l'autorise-t-elle ?

Dans certaines situations, il est clair que des propos blâmant notre prochain seront utiles et il est recommandé de les prononcer. C'est le cas lorsque l'on cherche à aider celui dont on parle ou à protéger les autres de cet individu. Dans de telles situations, même si on doit évoquer ses défauts ou conduites répréhensibles, cela n'est pas considéré comme de la médisance. Des paroles entraînant un préjudice correspondent à de la médisance, mais des paroles utiles n'en sont pas.

Afin de faire la distinction entre ces deux, une grande sensibilité et une connaissance de la halakha sont nécessaires. Le 'Hafets Haïm énumère plusieurs conditions devant être remplies pour que des propos soient considérés comme utiles et n'aient pas le statut de médisance.

### PAROLES DE TSADIKIM

de Gour lui-même attesta que l'étude de cet ouvrage lui a été personnellement très profitable.

Un des élèves de la Yéchiva de Slabodka se rendit auprès du Roch Yéchiva, Rav Eizik Char, pour lui confier : « J'ai une très grande tendance à médire et je ne parviens pas à me maîtriser. Je retire d'autant plus de plaisir à raconter des histoires connues de personne. Ce désir brûle en moi comme du feu ! Si seulement le Rav pouvait me donner un conseil pour ne pas succomber à ce péché... »

Le Sage lui répondit : « Ton père est venu me voir il y a deux semaines et m'a demandé de tes nouvelles. Il m'a fait une très bonne impression. J'aimerais te poser une question : est-ce que tu aurais aussi envie de médire sur son compte ?

– Non, s'empressa de répondre le disciple. Je ne ressens aucun désir de médire de mon père.

– As-tu l'impression d'être confronté à une épreuve quand tu t'abstiens de médire de lui ? Ressens-tu que tu te maîtrises lorsque tu tais toute parole négative à son sujet ?

– Non, je n'ai aucune envie de dire du mal de mon père, ce n'est pas du tout une épreuve pour moi.

– Pourquoi ? Penses-tu que ton père n'a aucun défaut ?

– Tout le monde a des défauts, y compris mon père. Mais, je n'éprouve aucune envie de les publier. Plus encore, si j'entends quelqu'un médire de lui, je suis hors de moi et ne peux en dormir.

– Pourrais-tu m'expliquer pourquoi ? En quoi est-il différent des autres hommes ?

– Je ne veux pas dire du mal de Papa parce que je l'aime. Et, quand on ne veut pas parler, on se garde de parler.

– Tu viens juste de suggérer un merveilleux conseil pour maîtriser sa tendance de médire d'autrui : l'aimer ! Si tu aimes ton prochain, tu ne voudras plus médire de lui. Et, comme tu l'as affirmé, lorsqu'on ne veut pas parler, on ne parle pas. »

Tel est bien le secret pour éviter de tomber dans le péché de la médisance. Untel a des défauts ? Qu'importe donc ! Ton père aussi en a, ton fils également et même toi ! Malgré cela, on n'est pas porté à médire de celui qu'on aime.



## PERLES SUR LA PARACHA

### La préséance de la mitsva de circoncision sur le Chabbat

« Au huitième jour, on circoncira l'excroissance de l'enfant. » (Vayikra 12, 3)

Dans son ouvrage Pardès Rimonim, Rabbi Avraham Halévi zatsal de Tsala, au Yémen, s'interroge : la mitsva de la circoncision a déjà été énoncée dans le livre de Béréchit (17, 12), comme il est écrit : « A l'âge de huit jours, que tout mâle, dans vos générations, soit circoncis » ; pourquoi donc le texte la répète-t-il ici ?

Il rapporte la Guémara (Chabbat 132a) selon laquelle on peut déduire de notre verset, « Au huitième jour, on circoncira l'excroissance de l'enfant », que la mitsva de circoncision a la préséance sur le Chabbat.

Mais pourquoi dans la section de Lekh-Lékha, la Torah n'a-t-elle pas employé, comme ici, l'expression « au huitième jour » ?

Si l'ordre de la circoncision n'avait été écrit que dans Béréchit, nous aurions pu nous leurrer en pensant qu'il n'avait la préséance sur le Chabbat que pour nos ancêtres, lesquels n'avaient pas encore reçu la Torah ni donc la mitsva du Chabbat. En l'écrivant une nouvelle fois ici, après avoir souligné la gravité du Chabbat, « Qui le violera sera puni de mort » (Chémot 31, 14), le texte nous enseigne que la circoncision a toujours la préséance sur le respect du jour saint, même après le don de la Torah.

### Punir au moyen de la miséricorde

« S'il se forme sur la peau de l'homme une tumeur. » (Vayikra 13, 2)

Dans le Midrach, il est dit : « Lorsque les enfants d'Israël entendirent le passage des affections lépreuses, ils prirent peur. Le Saint béni soit-Il leur dit alors : "Ces punitions sont destinées aux nations du monde, mais vous, vous pouvez manger, boire et vous réjouir." »

Ce Midrach réclame des éclaircissements. L'auteur de l'ouvrage Yitav Lev l'explique en s'appuyant sur l'interprétation du Maguid de Mezritch des paroles de l'hymne « Attire Ta grâce sur ceux qui Te connaissent, Eternel (El) jaloux et vengeur ». Généralement, le Nom El correspond à l'attribut de Miséricorde, aussi, comment peut-on l'associer aux mots « jaloux et vengeur » ?

Parfois, quand un roi désire punir un sujet, il commence par l'élever à un grade supérieur, afin qu'il finisse par comprendre de lui-même l'ampleur de son offense à son égard. Cette attitude est en soi une vengeance du roi. Dans cet esprit, nous prions pour que, même si nous fautons vis-à-vis de l'Eternel, Il nous punisse par des manifestations de grâce.

Tel est bien le sens du Midrach : les non-juifs ne peuvent être punis que par des sanctions concrètes, car, dans le cas contraire, ils ne reconnaissent pas la grandeur divine et ne regrettent pas leurs méfaits. A l'inverse, les enfants d'Israël peuvent l'être par le biais d'une profusion de bénédictions, apte à les mener au regret et au repentir.

### Les portes de la prière fermées devant le lépreux

« Il doit crier "Impur, impur !" » (Vayikra 13, 45)

Nos Maîtres expliquent (Chabbat 67a) : « Le lépreux doit informer les autres de sa souffrance. » Rachi commente : « Il doit le faire lui-même. »

Nous pouvons nous demander pourquoi le lépreux devait informer le public de son état, plus que les autres malades.

L'auteur de l'ouvrage Midrach Yonathan nous éclaircit en s'appuyant sur l'interprétation de Rachi du verset « Dieu entendit la voix du jeune homme » : « Nous en déduisons que la prière du malade lui-même vaut mieux que celle d'autrui pour lui. »

Le Zohar s'interroge : pourquoi le lépreux est-il appelé « enfermé » ? Il répond : parce que l'accès à sa prière est fermé dans le ciel. C'est la raison pour laquelle il doit renseigner les gens sur son état, afin qu'ils prient en sa faveur. Quant aux personnes atteintes d'une autre maladie, il est préférable qu'elles prient elles-mêmes.

## DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude  
de notre Maître le Gaon et Tsaddik  
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### Avant tout, juger selon le bénéfice du doute

Lorsque l'homme ne parvient pas à déceler la vérité pure, comme l'Eternel en est capable, il ne juge pas positivement son prochain et médit de lui.

Tel est le lien existant entre les trois sections Tazria, Métsora et A'haré Mot, dont les initiales forment le mot émèt. Après la mort (a'haré mot), l'homme réalisera combien il s'est trompé en prenant la vérité pour le mensonge et inversement. Par exemple, il pensait bien faire en médisant d'autrui, du moment qu'il ne disait que la vérité à son sujet. Arrivé au monde futur, il réalisera son erreur grossière et les immenses dommages causés à son prochain par ses paroles, outre le fait qu'en médisant, il a aussi entraîné le départ de la Présence divine de son être.

La Guémara (Pessa'him 50a) rapporte l'histoire de Rabbi Yéhochoua ben Lévi qui, après être revenu du monde de la Vérité, le décrivit à son père comme un « monde à l'envers », où les individus honorés dans ce monde ne le sont pas, tandis que ceux qui ne l'étaient pas sur terre y jouissent d'une grande estime. Le jugement du monde futur est extrêmement subtil et l'homme est scrupuleusement jugé en fonction de chacune de ses moindres conduites terrestres.

Il est très difficile de savoir pourquoi un tel a agi d'une certaine manière ; si l'on s'efforce de le juger selon le bénéfice du doute, on pourra supposer qu'il a été contraint d'agir ainsi à cause d'un cas de force majeure. Nos Sages nous mettent en garde : « Ne juge pas ton prochain tant que tu n'es pas arrivé à sa place. » (Avot 2, 4) Si on était à sa place, on en aurait sûrement fait de même. Par conséquent, en le blâmant pour cet acte, on transgresse l'interdit de médisance, puisqu'on octroie à autrui un défaut qu'on possède soi-même.

Tel est le lien étroit existant entre ces sections. Celui qui sème (tazria) de la médisance devient lépreux (métsora) ; ayant publié le blâme de son prochain, il est puni de lèpre. Il ne trouvera la réparation de son péché qu'après sa mort (a'haré mot), seule celle-ci lui apportant l'expiation. En effet, tout homme porte en lui l'image divine. Or, en médisant d'autrui, on lui retire la grâce qu'il trouvait aux yeux de la société. Personne ne veut plus le regarder, comme s'il était mort, privé de son image divine. Ceci corrobore les propos de nos Sages (Arakhin 15b) : « La médisance tue trois personnes : celui qui la prononce, son auditeur et l'homme auquel elle se rapporte. »



## Les mots sont gratuits mais valent de l'or

Les commentateurs s'interrogent sur le lien existant entre les sections de Tazria et Métsora qui se suivent. La première traite des affections lépreuses et la seconde, principalement des aliments interdits à la consommation.

Rav Israël Salanter zatsal explique que la lèpre frappait celui qui avait médit de son prochain, péché malheureusement répandu dans la société. Si la plupart des gens veillent à ne pas manger d'aliments interdits et vérifient scrupuleusement ceux susceptibles de contenir des vers, ils se permettent par contre, pour ainsi dire, d'avaler autrui vivant, en bafouant son honneur. La Torah a juxtaposé ces deux sujets afin de nous enseigner notre devoir de nous montrer aussi méticuleux concernant cet interdit que l'autre. Plus encore, le long processus nécessaire pour purifier le lépreux atteste la sévérité de sa faute, qui dépasse celle d'une consommation non conforme aux lois de la cacheroute.

On raconte l'anecdote suivante au sujet de Rabbi Israël Meïr Hacohen zatsal, auteur du 'Hafets 'Haïm. Il voyagea une fois en compagnie d'un autre Rav pour accomplir une certaine mitsva. En route, ils s'arrêtèrent à une auberge pour se restaurer. L'aubergiste, qui reconnut immédiatement les deux personnalités, les invita à prendre place à une table réservée aux personnes de leur rang et s'assura qu'on les serve correctement. Lorsqu'ils eurent terminé de manger, elle s'approcha d'eux et leur demanda : « Comment avez-vous trouvé mon repas ? »

« Très bon », répondit le 'Hafets 'Haïm. Puis, elle réitéra sa question à son accompagnateur. « Assez bon, dit-

il, mais un peu trop salé. » Dès qu'elle entendit ce commentaire, elle se dirigea vers la cuisine. Le 'Hafets 'Haïm, visiblement troublé, pâlit. « Je n'arrive pas à croire ! Toute ma vie, je me suis efforcé de ne pas médire ni écouter de la médisance. Comment est-il possible que j'aie trébuché aujourd'hui en écoutant de tels propos ? Si j'avais su que cela arriverait, je n'aurais pas entrepris ce voyage. »

Face à la réaction du Sage, l'autre Rav sursauta et dit : « Qu'ai-je dit de si grave ? Après tout, j'ai seulement dit que le repas était bon, mais un peu trop salé... »

« Tu ne connais pas le pouvoir des mots, répondit le 'Hafets 'Haïm en sanglotant. Il est possible que la cuisinière soit une pauvre veuve ayant besoin d'argent. A cause de tes paroles, l'aubergiste va l'accuser d'avoir mis trop de sel. Pour se défendre, l'employée lui répondra qu'elle n'avait pas salé le plat et l'avait même goûté avant de le servir. L'autre l'accusera alors de mentir en disant : "Penses-tu vraiment que les Rabbanim sont des menteurs ? C'est toi la menteuse !" Ils continueront ensuite à discuter et la patronne sera si irritée qu'elle la licenciera. La pauvre se retrouvera ainsi sans travail.

« Constate combien de péchés tu as transgressés, poursuivit-il. Tu as médit, tu m'as obligé, ainsi que l'aubergiste, à écouter ta médisance, tu l'as poussée à répéter tes propos devant l'intéressée, péché du colportage. Suite à cela, la cuisinière a menti, tandis que la maîtresse de maison a causé de la peine à une veuve. Enfin, tes mots ont entraîné une querelle entre ces deux femmes. »

Lorsque le Sage eut terminé son discours réprobateur, l'autre Rav répondit doucement : « J'ai l'impression que tout ceci est vraiment exagéré. Il n'est pas possible que mes mots aient provoqué tant de désastres. »

« Allons donc le vérifier à la cuisine », suggéra le Tsadik. Dès qu'ils en ouvrirent la porte, ils remarquèrent la cuisinière

en train d'essuyer les larmes de son visage. Cette fois-ci, ce fut le Rav qui pâlit. Il s'excusa auprès d'elle pour la peine qu'il lui avait causée et la supplia de lui pardonner. Ensuite, il s'adressa à la patronne et lui demanda de bien vouloir pardonner son erreur à son employée et de la laisser continuer à travailler pour elle. Il lui proposa même de la payer pour cela.

C'était une femme bonne et généreuse. « Bien sûr, bien sûr, répondit-elle, elle continuera à travailler ici. Je voulais juste éveiller son attention à ce sujet. C'est une excellente cuisinière et je ne la renverrai pas. »

Rabbi Its'hak Zilberstein (Pri Amalénou) cite un célèbre adage : « Les mots sont gratuits, mais valent de l'or. » En effet, ils sont capables d'encourager même les personnes les plus déprimées. Le Zohar (Tazria 46b) affirme à ce sujet que, de même qu'après cent vingt ans, l'homme sera puni pour les mots déplacés ou légers qu'il aura prononcés (s'il ne s'en sera pas repenti), il sera également sanctionné pour s'être abstenu d'avoir adressé des paroles réconfortantes et des compliments à autrui.

Par exemple, au Collel ou au travail, si on garde le silence devant la réussite de son prochain dans un projet ou un bon acte qu'il a accompli, Dieu nous en tiendra rigueur. Pourquoi ne pas l'avoir félicité ? De même, si une bonne amie s'est acheté un habit ou un nouvel appareil, pourquoi ne pas la complimenter ? Les mots ne coûtent pourtant rien et valent plus encore que l'or.

Ils peuvent faire revivre un homme ou, au contraire, le détruire, voire même le tuer. Si seulement nous décidions de nous évertuer, désormais, à dire un mot gentil à autrui au bon moment, à l'encourager ou à lui exprimer notre reconnaissance, nous jouirions d'un grand bonheur.



## Tazria Métzora (172)

### Tatzria

**אָדָם כִּי יְהִי בַּעַור קְשָׁרוֹן** (יג. ב.)

Lorsqu'un homme (**adam** – אָדָם) aura sur la peau de sa chair (13,2)

En hébreu, les termes caractérisant un être humain (une personne) ont tous un singulier et un pluriel. Ainsi, on a : **Ich** (יש) qui est singulier ; et **anachim** (אנשימים) qui est pluriel. **Guéver** (גביר) qui est le singulier ; et **guévarim** (גבירים) qui en est le pluriel. Seul le mot : **Adam** (אדם) n'existe qu'au singulier. Nos Sages (guémara Yébamot 61a) nous enseignent que c'est seulement le peuple juif qui est appelé : **Adam** (אדם), car ce n'est que parmi le peuple juif qu'il existe un sentiment d'unité, qui conduit au fait que toutes les individualités de la nation se fusionnent en une seule, unifiée.

Cette Guémara, nous rapporte les paroles suivantes de **Rabbi Chimon bar Yohaï** : Vous [les juifs] êtes appelés : « **Homme** », tandis que les nations du monde ne sont pas appelées : « **Homme** ».

**Rabbi Meir Shapiro** nous enseigne que cela n'est en rien dénigrant pour les non-juifs, mais c'est plus un état de fait, une caractéristique propre au peuple juif. « **Tous les juifs sont responsables les uns des autres** » (guémara Shavout 39a). Telle est la différence : certainement les non-juifs sont des personnes, mais seulement la nation juive a un sens de l'unité, et a profondément ancré en elle un sentiment de préoccupation chacun envers l'autre, qui fait que tous les individus forment un seul « **Homme** ». (Les non-juifs sont des humains, seulement les juifs sont « **Un homme** »).

Revenons à notre verset : « Lorsqu'un homme (**adam** – אדם) aura sur la peau de sa chair ». Une des causes premières de la lèpre est la calomnie, la diffamation (Guémara Arakhin 15b). La calomnie est une conséquence de la division. Ainsi, le calomniateur remet en cause le sens du terme : Adam, c'est-à-dire l'aspect d'unité propre au peuple juif. Sa punition est la lèpre, qui nécessite sa séparation des autres, son retrait temporaire de la société. Cela va lui donner l'occasion de contempler dans sa solitude les conséquences de sa division.

Lors de la traversée de la Mer rouge, un des miracles de D. était que chaque tribu traversait dans un canal qui lui était propre, et la paroi

séparant chacun de ces canaux était transparente. On peut se demander : quel en était l'intérêt ?

Nos Sages répondent qu'au sein du peuple juif, il y a un tel sentiment d'unité, d'interdépendance, que D. a fait que chacune des tribus pouvait voir les autres, afin qu'aucune n'en vienne à s'inquiéter du sort de l'autre. Il y a les égyptiens à mes trousses, j'essaie de sauver ma vie, et Bh, j'arrive à fuir ... mais ma joie, mon soulagement ne peut réellement éclater que si chacun de mes autres frères juifs est aussi en train de se sauver de la mort.

*Aux Délices de la Torah*

**וְנִצְרַע אֲשֶׁר בְּהַגְּנָע בְּגַדְיוֹ יְהִי פְּרָמִים וּרְאֵשׂוֹ יְהִי פְּרִיעָץ וְעַל שְׁפָטִים יִצְטַח וְתַמָּא טַמָּא יִקְרָא** (יג. מה)

« Le lépreux atteint de ce mal [la lèpre], ses vêtements seront déchirés, il laissera pousser ses cheveux, s'enveloppera jusqu'aux lèvres et criera: **Impur! Impur!** ! » (13,45)

Nos maîtres (Guémara Chabbat 67a) apprennent de ce verset que le lépreux doit faire connaître son mal aux autres, afin qu'ils implorent la miséricorde Divine en sa faveur. Ils déduisent de là un autre enseignement : Lorsqu'un arbre perd ses fruits, on le peint en rouge, afin que les passants qui le voient prient pour lui.

**Le Rav Haïm Friedlander** s'interroge : Comment peut-on apprendre du lépreux qu'il nous faut prier pour l'arbre malade ? Le lépreux endure une souffrance terrible : outre sa douleur physique, il est séparé de sa famille et de son entourage, il crie et prie les hommes de demander la miséricorde pour lui. En revanche, l'arbre n'est qu'un objet et par ailleurs, son propriétaire en général a de nombreux autres arbres.

**Le Rav Friedlander** explique que nos maîtres nous enseignent ici l'importance de la vertu qui consiste à aider son prochain à porter son fardeau. Que notre prochain ressente une souffrance physique comme la lèpre, ou une douleur suite à la perte de ses biens ou même d'un seul arbre, que sa peine soit grande ou légère, il n'y a pas de différence, car fondamentalement, il s'agit d'un homme qui souffre.

Cela exige que nous ressentions ses douleurs comme si elles étaient les nôtres, et que nous priions pour sa guérison, et celle de son arbre.

עַצְמָאֵר וְאֶת שְׁנִי הַתוֹלָעַת וְאֶת קָאוּב (יד. י)

« Du bois de cèdre, du ver à soie et de l'hysope »

(14,6)

Ces éléments devaient être pris par le lépreux pour sa purification. Nos Sages expliquent que le lépreux qui s'est enorgueilli comme le cèdre, arbre très haut, large et imposant, symbolise l'arrogance (Rachi), doit se rabaisser comme le ver et l'hysope, arbrisseau, symbole d'humilité (Rachi). Une des raisons de cette plaie est l'orgueil. Le processus de purification du metsora avait pour but de faire prendre conscience à l'homme qu'il n'est rien qu'il ne doit pas être orgueilleux, mais être humble et ne jamais ressentir que l'on s'est rabaisssé et que l'on a fait une grande chose. La véritable modestie c'est quand elle devient tellement naturelle qu'on ne la sent même pas.

*Hidouché haRim*

**Halakha : L'obligation d'étudier la Torah la nuit**

Celui qui veut avoir le mérite d'acquérir la Torah, il devra faire attention d'étudier la Torah chaque nuit et ne pas perdre son temps aux plaisirs de la vie. Car toute la sagesse que l'homme peut acquérir dépendra de son étude durant la nuit. Si une personne risque de rater la Tefila du matin du fait qu'il a étudié trop tard la nuit, il devra diminuer le temps d'étude.

*Tiré du Sefer « Pisqué Téchouvot » Yora Déah*

**Dicton : On doit avouer ses qualités à voix basse et ses défauts à voix haute.**

*Guemara Sota*

### **Chabbat Chalom**

יצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרמים, מאיר בן גבי זוריה, שאבניין בין קארין מרים ויקטוריה שושנה בת ג'ויס הנה, רפאל יהודה בן מלינה, אליו בן מרמים, שלמה בן מרם, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה גיזות בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוה, פיגנא אולגה בת ברונה, רבקה בת ליזה, רישרד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, דוד בן מרם, יעל בת כמונה, מאיר הנה בת רחל, יעקב בן אסתר, דוד בן מרם, יעל בת כמונה, מאיר בן ציפורה, ישראלי יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידה קללה לרבקה בת שרה. דוד של קיימא לחנינאל בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרם. זיווג הגון לאלויד רחל מלכה בת חשמה. לעילי נשות: ג'ינט מסעודה בת ג'ולייעל, שלמה בן מהה, מסעודה בת בלח. יוסף בן מיכאה.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

[www.kollel-aixlesbains.fr](http://www.kollel-aixlesbains.fr)

## **Métsora**

וַיֹּאמֶר ה' אֶל מְשֻׁה... לְאָמֶר אֶתְכֶם כִּי יְהִי בַּעֲזָר בְּשָׂרו שְׁאת אוֹ סְפָחת  
אוֹ וְהַוְכֵא אֶל אַחֲרֵן (יד. א-ב)

« D. s'adressera à Moché et lui dit : « Voici quelle sera la loi pour le lépreux... on l'amènera au Cohen » (14,1-2)

Le Maguid de Douvna enseigne : Lorsqu'un homme se laisse aller à la médisance, c'est, en général, parce qu'il ne se rend pas compte de la puissance de la parole. Il se dit : je n'ai rien fait d'autre que de parler, mais je n'ai entrepris aucune action. Or, si l'homme était conscient de l'importance considérable de la parole humaine, et s'il savait que toute parole qui porte préjudice à son prochain crée, au ciel, un accusateur aussi bien contre l'homme dont on a parlé mais aussi contre celui qui a parlé, il y a de fortes chances pour qu'il se soit gardé de dire le mal.

C'est le sens du Midrach rabba : Ne dis pas : je vais dire du mal de quelqu'un mais personne ne les saura. D. Te dira la chose suivante : Sache que je vais envoyer un de mes anges, il t'accompagnera partout et notera tout ce que tu diras sur ton prochain. C'est pourquoi, celui qui répand la calomnie doit savoir l'importance cosmique des paroles qu'il lance dans le monde : il est frappé de lèpre : lorsqu'il est amené au Cohen, il constate qu'une seule parole de ce dernier décidera de son sort. Tant que le Cohen ne prononce pas le mot « impur ! », il n'est pas frappé d'impureté même si tout le monde peut voir qu'il est couvert de lèpre. Tant que le Cohen ne prononce pas le mot « pur ! », il ne sera pas considéré comme tel, même si on voit clairement que ses plaies ont totalement guéri. Celui qui répand la médisance doit apprendre ainsi le pouvoir étonnant que possède chaque mot que l'homme émet : ceci devra le rendre infiniment plus prudent dans chacune de ses expressions. (Michna Négaim, chapitre 3)

Le Hafets Haïm dit que c'est une belle illustration de l'affirmation du Roi Salomon : « La mort et la vie sont au pouvoir de la langue » (Michlé 18,21)

וַיַּשְׁתַּחַט אֶת הַצְּפֹר הַחַת אֶל כָּל חַרְשׁ עַל מִים חַיִם (יד. ה)  
« On égorgera un des oiseaux dans un récipient d'argile sur de l'eau vive »(14,5)

Pourquoi faut-il ici de l'eau vive (mayim hayim) ? Parce que le lépreux est bas et humilié à ses propres yeux, on pourrait craindre qu'il n'en vienne à la mélancolie et à la paresse. Il est donc nécessaire de l'encourager et de le ranimer avec les eaux de la connaissance de la Torah, qui s'appelle «un puit d'eau vive »

*Maayana chel Torah*

Possibilité  
d'écouter le cours  
Direct ou en Replay sur  
[video-ykr](https://www.yhr.replay.org.il/)



Rav Haim Hillel Cohen,  
Rosh Yeshiva Hachamim  
Maran Rabbanou Ovadia Yossef

Jour du Omer 5775 - 5776

# בית>Nama

Cours hebdomadaire de Maran Rosh HaYechiva  
Rav Meir Mazouz Chlita

**Sujets de Cours :**

1) Étude du Pirkei Avot avec les commentateurs, 2) Celui qui attache sa personne au peuple d'Israël perdurera pour toujours, 3) Alexandre Mokdon, 4) Chimone Hatsadik, 5) Le compte dans les actes, 6) La prophétie a perduré en Israël pendant mille années, 7) Sefer Ben Sisera, 8) Maran Rabbenou Ovadia Yossef, 9) Honorer ceux qui étudient la Torah, car la Torah est au-dessus de tout, 10) Faire la prière de tout son cœur, 11) Faire des bonnes actions à tout moment, 12) Le prince et le chef du Tribunal, 13) Dans la vie, il faut tout faire avec patience, 14) Qu'est-ce que « la Mimouna »? 15) Soyez comme des serviteurs qui aident leur maître sans vouloir recevoir de récompense », 16) Le service d'Hashem dans la joie, 17) En étudiant la Torah et en accomplissant les Miswotes, tu te fais du bien à toi-même, 18) Comment apprendre au cerveau de se souvenir ?

## 1-1.« Avant n'importe quel livre de Moussar – Apprends les Pirkei Avot »

« Chimone Hatsadik était l'un des derniers de la Grande Assemblée. Il avait l'habitude de dire : « Le monde est construit sur trois fondements : sur la science divine, sur le service divin, et sur la bienfaisance » » (Avot Chapitre 1, Michna 2). Aujourd'hui, j'ai reçu un nouveau livre sur les Pirkei Avot, dans lequel on ramène les paroles du grand Rabbin de Tunisie – Rabbi Mordékhai Meyss HaCohen qui a dit : « Avant n'importe quel livre de Moussar – Apprends les Pirkei Avot ». Tout celui qui veut étudier le Moussar, devra avant tout étudier les Pirkei Avot avec l'explication du Rambam ou alors l'explication de Rabbenou Ovadia. Le Rambam élargi le Moussar, il ne fait pas qu'expliquer les mots. Lorsqu'il parle sur un passage (Chapitre 1 Michna 16), il donne les différentes parties qui se trouvent dans ce passage : il dit quelle est la Miswa, quelle est la chose qui est appréciée, quelle est la chose qui est détestée, quelle est la chose interdite, quelle est la chose autorisée. Il explique chaque chose avec bon sens et de manière exceptionnelle. C'est magnifique d'étudier les Pirkei Avot avec le Rambam (ou avec les autres commentateurs, mais le Rambam élargi la compréhension). Il y a aussi le Rachbats. Son explication est composée de trois commentateurs : Rachi, le Rambam, et Rabbenou Yona (il me semble que l'explication de Rabbenou Ovadia est construite sur la base du commentaire du Rachbats). Le Rachbats écrit (dans la préface) que personne n'égalera Rachi dans sa façon d'expliquer les paroles avec les mêmes intentions que celui qui les a dites. Il dit aussi que

dans la compréhension, dans l'intelligence et la sagesse. Concernant Rabbenou Yona, il dit que personne ne l'égalera dans les sujets de Moussar.

## 2-2.Celui qui attache sa personne au peuple d'Israël perdurera pour toujours

Chimone Hatsadik était le dernier des gens de la Knesset Haguédola. Et combien étaient-ils ? Ils étaient cent vingt hommes (parmi eux il y avait trois prophètes : Hagui, Zékharia, et Malakhi), et Chimone Hatsadik était le dernier. A quelle époque a-t-il vécu ? Nous connaissons l'année durant laquelle il a rencontré Alexandre Mokdon. Comment connaissons-nous cette année ? Car il y a un calcul qui a été fait pour dater les actes (qui est en place depuis l'année de leur rencontre). Tout celui qui fait du bien ou du mal avec le peuple d'Israël, son nom sera retenu pour les générations à venir. Apparemment, Alexandre Mokdon a su qu'il ne resterait rien de l'empire grecque. Il restera seulement le nom de leurs savants, et même la majorité des paroles qu'ils ont prononcées se sont envolées. Ni Aristote, ni Platon, ni Socrate, ni Hippocrate, ni Galilée, ni personne. Tout ceux-là n'ont pas arrêté d'écrire. Ils ont écrit dans les sujets de médecine – la vérité s'est avérée être l'inverse. Ils ont écrit dans l'astronomie – la vérité s'est avérée être l'inverse. Ils ont écrit au sujet de la nature – la vérité s'est avérée être l'inverse. Même sur les mathématiques et sur les calculs, de nombreux savants sont en désaccord avec leurs principes. Mais celui qui attache sa personne au peuple d'Israël perdurera pour toujours.

## 3-3.Alexandre Mokdon ; Alexandre le Grand

Quelle était l'histoire ? Le fils d'Ahachvéroch qui s'appelait Darius, était le dernier roi de l'empire perse (c'est ce qui est écrit). Il était l'enfant de la reine Esther et

All. des bougies   Sortie   R.Tam	
Paris 20:15   21:24   21:46	
Marseille 19:56   21:00   21:27	
Lyon 20:01   21:07   21:32	
Nice 19:49   20:53   21:20	



personne n'égalera le Rambam dans sa façon de présenter les choses au cerveau,

לקבלת התuition:  
bait.nehemani@gmail.com

1

כל הזכויות שמורות ל'אל

שנור מוקדמת  
חכמת וחיים ברכיה

ציקים

אומת

עדר

עדר

עדר

עדר

עדר

על רוחם הורה ג' שלום דרשי, משה חזדא, אביחי סעדון שליט"א  
וערכה ובקות: הה"ג ג'רבי אלען עידן שליט"א

d'Achachvéroch. C'est à son époque que l'empire perse s'est effondré. Ils adoraient l'argent mais étaient fainéants. On dit que lorsqu'un soldat perse chevauchait un cheval, ils ne formaient qu'une seule entité... Il ne pouvait pas descendre du cheval car il est maladroit. A l'inverse, les grecques étaient diligents comme des panthères. C'est ce qui est écrit dans Daniel (7, 5-6) : « Les perses sont comme l'ourse et les grecques comme la panthère ». Alexandre Mokdon était le roi de l'empire grecque, il a conquis la perse et l'a fait oublier du monde. Les Koutim sont alors venus pour parler mal du peuple d'Israël. Ils détestent Israël, et ont voulu s'associer avec eux pour construire le Beit Hamikdash. Comme il est écrit dans Ezra (4,3) : Les Chomronim et les Koutim ont voulu s'associer, mais ils ont été chassés et ils leur ont dit : « Ce n'est ni à vous, ni à nous de construire une maison pour notre Dieu... ». A l'époque du premier Beit Hamikdash, ils avaient une autre culture, ils s'étaient convertis car ils avaient peur des lions. « Ils avaient peur d'Hashem, mais ils servaient leurs divinités », ils jouaient sur deux tableaux. Jusqu'à l'époque des sages du Talmud au temps des Amoraïmes, où ils les ont considérés comme des non-juifs. Donc les Chomronim sont arrivés à l'époque d'Ezra et ils voulaient s'associer au peuple d'Israël. Ils leur ont dit : « vous n'avez aucun lien avec nous ». Ils sont alors partis déblatérés sur le peuple d'Israël auprès de l'empire perse. Finalement ces accusations ont été levées, et nous avons construit les Beit Hamikdash Baroukh Hashem. Ils sont alors allés dire à Alexandre Mokdon : « Tu as battu et conquis l'empire perse, mais sais-tu que tous les jours, les juifs offrent des sacrifices en l'honneur du roi perse ?! Alors ils sont contre toi ! » Il a répondu : « si c'est ainsi, je vais détruire le Beit Hamikdash et toutes ses fondations ». Il était un grand et puissant guerrier.

#### 4-4.Il est descendu de son cheval et s'est agenouillé et prosterné devant Chimone Hatsadik

Chimone Hatsadik a agi de manière intelligente. Il a pris avec lui quatre-vingt Cohanim et les a vêtus des vêtements de prêtre. La Guémara Yoma (69a) demande : comment est-il permis de les vêtir avec les vêtements de prêtre ? Mais il a sûrement vu que c'était une question de vie ou de mort. Ils ont marché toute la nuit et Alexandre Mokdon était à l'autre bout. Ils se sont rencontrés à l'aube. Alexandre Mokdon est descendu de son cheval et s'est agenouillé et prosterné à terre devant Chimone Hatsadik. Tous les princes étaient stupéfaits : « Tu es devenu fou ?! Que t'arrive-t-il ?! Tu as conquis des provinces, tu as éjecté des rois, tu as renversé le monde, et tu te prosterner devant ce juif ?! Qu'as-tu avec lui ?! » Il leur répondit : « A chaque fois que je suis en guerre, une nuit avant la victoire, je vois ce visage, je vois cet homme habillé de la même manière. Avec une barbe et une prestance exceptionnelle qui me bénit en me souhaitant de gagner. Et le lendemain je gagne ». J'étais à la recherche de cet homme. Je ne l'ai pas trouvé ni en Grèce, ni en Perse, ni parmi les philosophes et ni parmi les savants en astronomie. Je viens à l'instant de le trouver et vous pensez que je ne vais pas me prosterner devant lui ?! » Il s'adressa à lui en lui disant : « que veux-tu ? » Il répondit : « Les Koutim te disent des mensonges à notre égard. Nous

prions pour qu'il t'arrive du bien, Nous n'avons rien à faire de l'empire perse ou de l'empire grecque ! Mais les rois de l'empire perse nous ont construit le Beit Hamikdash et maintenant ils sont tombés. Donc maintenant nous prions pour que tu sois bien et en paix. » Il lui répondit : « Très bien, si c'est ainsi, prenez ces Koutim et punissez -es ». Ils prirent les Koutim, ils les attachèrent aux queues des chevaux et les traînèrent par terre. Puis Alexandre Mokdon leur demanda : « Si j'agis en bien à votre encontre, mettez une gravure de mon visage sur votre Beit Hamikdash ». Ils lui répondirent : « Ceci est interdit pour nous. Nous n'avons ni image de Moché Rabbenou ni d'Aharon HaCohen et ni même d'Adam Harichone, car c'est interdit pour nous ». Il leur dit : « Alors qu'allez-vous me donner en échange ? » Il lui répondit : « nous allons te donner deux choses. Première chose : nous allons commencer à établir le compte pour dater les actes à partir de cette chose que tu as faite pour nous. Nous allons commencer en 3449, soit exactement mille ans après le don de la Torah. Et deuxième chose : tous les garçons qui naîtront cette année, nous les appellerons Alexandre ».

#### 5-5.La prophétie a perduré en Israël pendant mille années

Rabbi Yéhouda HaLevy dit que la prophétie a perduré en Israël pendant mille années. Du moment où la Torah nous a été donnée jusqu'à l'arrêt de la prophétie, mille années sont passées. Nous disons toujours que le don de la Torah était en 2448, mais en pratique, si nous nous basons sur l'année de la création du monde qui s'appelle l'année du Tohu, alors on ajoute une année et on trouve 2449. Mille ans après, le compte d'Alexandre Mokdon a commencé, et c'était lors de sa rencontre avec Chimone Hatsadik. Il y a plusieurs années, j'ai trouvé un verset dans Mikha (3,6) qui dit ceci : « Ce sera pour vous la nuit sans vision, les ténèbres sans oracles ; le soleil se couchera pour les prophètes, pour eux le jour sera plongé dans l'obscurité ». De quel jour parle-t-on ? Au jour d'Hashem. Or nous savons qu'un jour pour Hashem est équivalent à Mille jours pour nous. Et le prophète Mikha qui a vécu à l'époque du premier Beit Hamikdash a dit que la prophétie perdurera en Israël pendant seulement mille années. C'est aussi ce qu'a écrit Rabbi Yéhouda HaLevy dans un chant que nous disons dans les Sélihot de Djerba : « משך בבואה אלף שנים נמשך ». Ensuite Hagui, Zékharia et Malakhi sont décédés dans la même année et c'est aussi durant cette année qu'il y a eu la rencontre entre Alexandre Mokdon et Chimone Hatsadik.

#### 6-7.Le visage d'un vieillard qui porte des vêtements blancs

Chimone Hatsadik était Cohen Guadol pendant quarante ans (Yoma 9a). Il était un très grand sage, et il nous reste de lui seulement une phrase dans les Pirkei Avot. On dit que c'est le seul Tana au sujet duquel nous savons exactement quel jour il a été enterré. Car la Guémara dans Yoma (39b) raconte qu'il est décédé une semaine après la fête de Souccot. Chaque année, lorsqu'il entrait dans le saint des saints, il voyait le visage d'un vieillard habillé en blanc, qui le bénissait. A sa dernière année, il annonça à sa famille le lendemain de Kippour qu'il allait mourir dans l'année. Ils lui demandèrent pourquoi. Il répondit : « Cette année, j'ai vu le vieillard que j'avais l'habitude de voir, mais au lieu d'être habillé en blanc, il portait des vêtements noirs ». C'est ce qu'il se passa, une

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

semaine après la fête de Souccot, il décéda. Chimone Hatsadik était tellement important et précieux qu'il est décrit d'une manière incroyable.

**7-8.Maran Rabbenou Ovadia et Chimone Hatsadik**

Celui qui se souvient de la prestance qu'avait le Rav Ovadia, et de son apparence, c'était magnifique. On peut comparer les descriptions que l'on lit sur le Rav Ovadia avec celles que l'on lit sur Chimone Hatsadik. Chimone Hatsadik est décédé après la fête de Souccot pour ne pas gâcher la joie de la fête ; et c'est pareil pour le Rav Ovadia qui est décédé après la fête de Souccot. Tout le monde priait et faisait des efforts pour terminer tout le Chass. Une semaine après la fête de Souccot, le 3 Hechwan, il est décédé. Le mois de Tichri est terminé, c'est un mois dans lequel il y a que de la joie et des fêtes. Donc il partit rejoindre l'au-delà en Hechwan.

**8-9.Le cerveau d'un homme de Torah est beaucoup plus développé que d'autres**

Et Chimon le juste a dit : « sur 3 points le monde tient: la Torah, le service, la bonté ». Tout d'abord, « la Torah », l'étude de la Torah est si importante. Il m'arrive de lire des choses tristes. Aujourd'hui, j'ai lu que l'Admour de Klausenbourg a dit: « aujourd'hui, le plus grand pauvre, c'est la Torah ». Cela fait de la peine. Il est interdit que que la Torah soit pauvre. Il faut respecter ceux qui étudient la Torah. Le cerveau d'un étudiant de Torah est beaucoup plus développé que d'autres professeurs qui ne comprennent rien et ne ressentent rien. Étudiez la Torah et mangez le

monde. Ne vous montrez pas faibles par rapport à votre étude de Torah, au contraire, la Torah est au-dessus de tout.

**9-10.Prier de tout son cœur**

« Et sur le service », c'est la prière. Certains pensent qu'il s'agirait du travail, mais cela est une erreur car nos sages utilisent pour cela le terme de **עבודה** et non **עבודה**. La **עבודה** fait référence au service du temple, remplacé, de nos jours, par la prière. Il est très important de prier convenablement. Certains disent, au nom de Rabbi Haim de Vologine, qu'il était prêt à donner toute sa Torah pour une prière sincère. Et d'autres disent, en son nom, l'inverse, qu'il était prêt à donner toutes ses prières pour pouvoir donner une décision de Guemara. Il a pu dire les 2. En tout cas, prier du fond du cœur vaut énormément.

**10-11.La bonté tout le temps**

Le troisième point est la bonté. Si un homme étudie ou prie et que quelqu'un vient lui demander de l'aide, pourrait-il l'envoyer promener ? Jamais. Le Gaon de Vilna faisait très attention à ne pas perdre de temps. Il y avait un sage, de son temps, Rabbi Yaakov, qui avait 7 filles à marier. Comment a-t-il fait ? Il allait voir le Gaon pour lui demander une lettre de recommandation pour collecter les sous nécessaires au mariage de sa première. Et il réussit à obtenir la somme attendue. Pour la deuxième, il fut de même et le Gaon lui écrit une nouvelle lettre ! Pas seulement quelques mots supplémentaires sur la lettre précédente, il prit le temps à nouveau !

**11-12.Les paires- Prince et chef du tribunal**

Antignos, homme de Sokho, avait appris de Chimon le juste. Il disait: «Ne soyez pas comme des esclaves qui servent le maître pour recevoir une récompense, mais soyez comme des esclaves qui servent le maître sans attendre de recevoir une récompense et que la crainte du ciel soit sur vous »(Avot 1;3). Il y a, ici, des écrits de Tanaïms qui n'apparaissent qu'une seule fois dans la michna. Et le Rambam (dans sa préface sur Ezra l'm) a cité certains de ces sages, et d'après ce dont je me souviens aussi, Antignos, l'homme de Sokho, n'apparaît qu'une seule fois. Et ceux-ci sont appelés «les couples». Quel en est le sens? Que pendant plusieurs générations jusqu'à Hillel et Shamai, ceux-ci étaient l'un prince et l'autre chef d'un tribunal. Par exemple, Shamai était à la tête d'un tribunal et Hillel l'Ancien était prince. Par conséquent, ces sages mentionnés dans le chapitre un de Avot sont appelés paires, un prince et l'autre chef du tribunal.

**12-13.Tout faire patiemment**

Antignos, homme de Sokho, était élevé de Chimon le juste. C'est-à-dire que ce dernier lui a enseigné et transmis tout ce qu'il savait et il a donné une leçon de morale. Les lois qu'il lui a transmises ne sont pas rapportées ici car elles ont été rapportées ailleurs, au nom de Shamai ou Hilel. Ici, c'est un sujet de moral: « Ne soyez pas comme des esclaves qui servent le maître pour recevoir une récompense. » Ne faites pas de mitsva et dites: Où est la récompense? Elle n'est pas encore arrivée. Ne faites

pas cela, mais attendez patiemment. Chaque chose dans la vie doit être faite patiemment. Et tout comme dans la vie, il faut de la patience entre une personne et son ami, il faut aussi de la patience entre une personne et Hachem.

### 13-14.Qu'est-ce que la Mimouna?

A la sortie de Pessah, nous fêtons la Mimouna (même à Tunis et Djerba, on faisait mais assez simplement). Certains disent que la Mimouna porte le nom du père du Rambam qui s'appelait Maimon, qui était un sage et Dayan. Et les marocains disent qu'il a quitté ce monde au lendemain de Pessah. Mais, il n'y a aucune preuve à cela.

### 14-15.Mimouna-Emouna, on attend patiemment la délivrance

Mais, il y a une autre explication plus acceptable: Mimouna vient de Emouna. C'est comme pour dire : « le Machiah n'est pas encore là, malgré toutes nos tentatives pour rapprocher la fin des temps ». Il y a eu des tentatives politiques, mystiques. Un sage de Tsfat, à l'époque du Ari, avait fait promettre les anges de lui dire comment faire venir la délivrance. Et ils lui dirent: Fais ceci et cela, toi et tes disciples jeûnerez pendant 40 jours et irez à un certain endroit et y trouveront un énorme chien noir - un bouledogue, mâle avec sa femelle. Et ce sont l'ange du mal (sanekh mem) et sa femme « pelonite » et vous les prendrez et les attraperez, et vous atteindrez le mont Seir et vous sonnerez du chofar, et le Machiah viendra. Il fut tout ce qu'il lui avait été demandé mais, au dernier moment, le chien lui. Alors que les mêmes anges l'avaient averti de ne rien lui donner, mais ce chien a dit « laissez-moi sentir un peu ». Il lui donna alors un morceau d'encens. A peine le chien eut-il senti cela qu'il se libéra et se jeta sur le sage qui perdit alors tout. C'est la Mimouna qui nous permet de s'exclamer : malgré le retard, nous croyons toujours en la venue du Machiah. Nos sommes des croyants fils de croyants, et attendons patiemment. Et le mot patience- סבלות- lui-même a beaucoup de sagesse. Le mot patience- סבלנות- porte les lettres : סבלנו : Nous avons patienté beaucoup en exil et 400-ת, c'est la valeur numérique de Eliahou Hanavi Zakhor letov אליהו הנביא זכור לנצח. On demande ainsi la venue d'Eliahou Hanavi et du Machiah. Et le mot סבלנו-nous avons patienté, à la même valeur numérique que 148. Nous avons fêté Pessah, et nous attendons toujours le Machiah. Et petit à petit, Hachem nous montre des miracles et prodiges. C'est pourquoi il ne faut pas presser le temps. Vouloir tout immédiatement n'est pas bon. Il ne faut pas vivre pressé mais avec patience. Même si tu n'as pas réussi aujourd'hui, tu réussiras demain. Pas de pression. C'est pourquoi il ne faut pas venir voir le Rav pour recevoir une récompense, sache que celle-ci arrivera, peut-être pas tout de suite, mais petit à petit.

### 15-16.Des milliers d'or et d'argent

«Mais soyez comme des esclaves qui servent le maître sans attendre de recevoir de récompense.» Il n'est pas écrit pour ne pas recevoir, car vous recevrez un prix, mais ne venez pas que pour cela. Ne dites pas: « je prie et j'attends que tu m'apportes de l'argent ». Il y avait un sage nommé Rabbi David Zaritzky, et ce sage a écrit: « Parfois je dois me lever tôt, et c'est dur pour moi, car il fait froid dehors et je ne peux pas prier au lever du soleil (surtout bientôt quand il sera très

tôt), alors je me dis: « David, s'ils te disaient qu'en te levant maintenant, tu recevrais 500 \$, tu te lèverais? » Et il réfléchit et dit « oui je me lèverais », puis il se tourne vers Dieu et dit: « Seigneur des mondes, accepte de me donner 500 \$, parce que je me lève maintenant. Je vais me noter ces 500 \$. Et même s'ils ne viennent pas aujourd'hui, ils viendront demain, l'essentiel étant que j'ai accompli la mitsva.

### 16-17.Grâce à la joie, la difficulté devient plus facile

Et on devrait faire la mitsva avec joie et enthousiasme, et ne pas l'accomplir tel un lourd fardeau. Parce que quand une personne fait la mitsva comme un joug, elle n'y sent ni goût ni odeur. J'ai vu une fois une telle description: il y a deux femmes qui travaillaient dans la cuisine d'une Yechiva, l'une et l'autre épulchent des pommes de terre et il y a beaucoup de pommes de terre. Disons que chacune épulche trois cent ou quatre cents pommes de terre. Et l'une pour chaque épulchure enlevée dit : « qu'il y ait plus de force pour les étudiants, qui étudieront la Torah avec amour et joie, qu'ils auront la santé. » Elle aime chaque pomme de terre qu'elle épulche. Et l'autre dit: « Ouf! Combien nous ont été apportés aujourd'hui, combien d'élèves y a-t-il dans cette yeshiva, je suis fatigué, je m'effondre, mes jambes tombent! » Et quelle est la différence entre elles? L'une retourne chez elle joyeuse et dit à son mari: « Tu sais mon cher mari, aujourd'hui j'ai épulché quatre cents pommes de terre, et je les ai données aux étudiants de la yeshiva pour manger en bonne santé. » Et l'autre dit à son mari: « Tu sais, ils nous ont amené une centaine d'étudiants de plus, je n'ai aucun pouvoir sur eux, je ne veux pas travailler dans une yeshiva. » Et il lui dit qu'il n'y a pas le choix. Tu dois travailler. L'une revient mécontente et l'autre revient heureuse. Voilà la différence.

### 17-18.Pour la Torah et les misvots, tu fais du bien pour toi-même

«Et que la crainte du ciel soit sur vous» - que vous ayez de la vénération pour Dieu. Ne dites pas que vous faites prétendument des faveurs à Hachem. Vous priez, vous lisez deux fois la paracha et une traduction, vous étudiez et vous dites qui est comme moi ?! Ne dites pas « qui est comme moi », il y en a beaucoup comme vous, certains sont cachés et d'autres sont visibles. Ne dites rien, mais étudiez pour l'amour du ciel.

### 18-19.Comment entraîner sa mémoire ?

Et on besoin de faire travailler la mémoire. Et comment l'entraînez-vous? Lors de la préparation pour la lecture d'une paracha et non pas comme nos enfants, qui ne préparent que la première montée et pensent avoir atteint les portes du ciel... Qu'est-ce que c'est la première montée? Il faut préparer toute la paracha! Et pas seulement depuis l'âge de Bar Mitzvah, mais même avant cela - de sept à huit ans au plus. Commencez à lire toute la paracha et soyez précis: où il y a un Azla, et où il y a Kedma, où il y a Gaia et où il y a un kamats. Soyez précis, et cela vous sera bénéfique car vous y trouverez des précisions infinies.

Celui qui a béni nos saints patriarches Avraham, Itshak et Yaakov, bénira auditeurs et lecteurs du feuillets, et leur donnera bonne santé, beaucoup de réussite, et subsistance abondante, amen ainsi soit-il !

# MAYAN HAIM

edition

## TAZRIA METSORA

Samedi

17 AVRIL 2021

5 IYAR 5781

entrée chabbat : 20h26

entre 19h18 et 20h26 selon vos communautés

sortie chabbat : 21h37

**01** Comme un aigle réveillant ses petits  
Elie LELLOUCHE

**02** Au delà du pur et de l'impur  
Joël GOZLAN

**03** De la santé, de la maladie et de la téshouva  
Yo'hanan NATANSON

**04** Une enveloppe à fleur de peau  
Benyamin MALKA

## COMME UN AIGLE RÉVEILLANT SES PETITS

Rav Elie LELLOUCHE

S'il est une leçon que les Parachiot de Tazri'a et Métzora' nous invitent à méditer, elle pourrait se résumer à l'obligation qui s'impose aux humains que nous sommes d'être constamment à l'écoute des messages que nous délivre Notre Créateur. L'homme a trop souvent tendance à interpréter les épreuves que Hachem lui envoie, au mieux comme l'expiation de ses fautes, ou au pire comme de pures sanctions. Dans un cas comme dans l'autre, cette attitude le soustrait à une véritable introspection. Soit parce qu'il s'imagine avoir, ainsi, payé sa dette, soit parce qu'il se considère comme une victime, allant jusqu'à s'affliger sur son sort et se complaire dans son malheur. Or, le processus des plaies de Tsara'at obéit à une logique totalement étrangère à ce type d'attitudes. L'enjeu est, ici, non de culpabiliser mais de responsabiliser.

Pour s'en convaincre, il nous apparaît judicieux de rapporter ce qu'écrivit le Rambam au dernier chapitre des lois sur les plaies de «lèpres» (chapitre 16, 10ème paragraphe), propos au sujet desquels le Méche'kh Ho'khma interpelle tout être sensé afin qu'il tende l'oreille. «Le terme Tsara'at, écrit l'auteur du Michné Torah, désigne plusieurs réalités différentes qui vont, s'agissant du corps, de tumeurs blanches affectant la peau à la chute de cheveux ou de poils de barbe. Ce terme s'applique également aux affections touchant les vêtements ou les maisons. Dans ce dernier cas, ces tumeurs n'obéissent pas à des phénomènes naturels. D'origine totalement spirituelle, elles ont pour but d'éveiller le Juif quant à la gravité de la médisance.

Ainsi, celui qui s'abandonne à la faute du Lachone HaRa', voit les murs de sa maison changer anormalement d'aspect. S'il s'amende, sa maison retrouve son apparence originelle. À l'inverse, s'il persiste dans ses voies, sa maison subira des dégâts endommageant jusque ses biens mobiliers. Si, à ce stade, il prend conscience de ses égarements, ses biens redeviennent purs, sinon, non seulement sa maison devra être brûlée mais, plus encore, la Tsara'at s'emparera de ses vêtements. Là encore, la Téchouva permettra d'endiguer ce terrible processus. En l'absence d'un éveil de sa conscience, cependant, à la perte de ses vêtements succéderont des plaies affectant directement sa peau. Il sera alors contraint de rompre, au su de tous, tout lien social. Inévitablement, cette rupture l'empêchera, de facto, de s'associer aux propos, faits de dérision et de médisance, dont se nourrissent les impies...

C'est pourquoi, tout être soucieux de préserver sa conduite morale veillera à s'éloigner de ce type de compagnie et des conver-

sations qui s'y déroulent afin de ne pas se laisser piéger par ces pervers. Car la démarche de ce type de railleurs consiste, d'abord, à se livrer à des discussions futiles comme le rapporte le livre des Proverbes: «La voix du sot se reconnaît à la profusion de ses paroles». Puis, de fil en aiguille, ils se mettent à dénigrer les hommes intègres...s'habituant à émettre, ensuite, des doutes sur les mises en garde des prophètes...jusqu'à en arriver à parler contre Hachem, remettant en cause les fondements de la foi juive ainsi qu'il est dit : « Ils étendent leur bouche contre le Ciel et leur langue va colportant sur la terre » (Téhillim 73,9); en allant colporter leur médisance sur la terre, ils finissent par déblatérer contre le Ciel. Voilà où mènent les conversations des gens oisifs et celles des assemblées d'ignorants... À l'inverse, les gens droits et pieux veillent à nourrir leurs conversations de paroles de Torah et de propos sages, obtenant, ainsi, l'aide de HaQadoch Barou'kh Hou.. ».

Ainsi, loin d'accabler la personne qui en est atteinte, la Tsara'at, nous explique le Rambam, sonne comme un rappel à l'ordre, un appel à ne pas laisser, par insouciance, le cours de sa vie dériver dangereusement. Dès lors, on pourrait s'étonner de la disparition de ces exhortations célestes depuis la destruction du Beth HaMiqdach. Pourquoi les générations de l'exil ne bénéficient-elles plus de ces «bouées de sauvetage» que constituent les différentes formes de Tsara'at ? Cependant, à bien y réfléchir ces messages divins sont à double tranchant. Certes, ils apportent à l'homme un éclairage sur la direction qu'il tend à donner à sa vie, lui permettant ainsi de faire machine arrière. Toutefois, en l'absence de réaction de celui-ci, ils se transforment en chefs d'accusation. Il n'y a pas pire mépris du Maître du monde que celui consistant à ignorer la relation qu'Il aspire à nouer avec Ses créatures.

C'est pourquoi les appels qu'adresse Hachem aux hommes revêtent, depuis la destruction du Beth HaMiqdach, des habits opaques exigeant un décryptage subtil. Ce souci de bienveillance, qui ne saurait être interprété comme un abandon des hommes à leur tragique condition, trouve un écho dans la Chirat Haazinou. «Ké-Nécher Ya'ir Qino – Comme un aigle qui éveille son nid» énonce le verset (Dévarim 32,11). Rachi commente: «Il les a conduits (les Béné Israël) avec miséricorde et compassion, à l'instar de l'aigle qui est plein de pitié pour ses petits. Il n'entre pas brusquement dans son aire mais il commence par frapper et par toquer avec ses ailes au-dessus de ses oisillons, d'arbre en arbre et de branche en branche, pour que ses aiglons se réveillent et aient la force de l'accueillir». Ainsi, à la manière de l'aigle, Hachem attend, patiemment, le réveil de Ses enfants.

Les deux Parashiot jumelées de cette semaine nous plongent dans la question complexe de « pureté et impureté », traductions peu satisfaisantes de « Tahara et Touma », que l'on pourrait aussi bien traduire par « transparence et opacité ». Pour tenter d'approcher cette problématique, remarquons que la lecture de ces Parashiot est contemporaine au début du décompte du 'Omer, période d'un deuil de trente-trois jours, en mémoire de l'épidémie qui a décimé les vingt-quatre mille élèves de Rabbi 'Akiva.

Les raisons de cette épidémie sont données au traité Yevamot 62b.

« Nos maîtres enseignent : Rabbi 'Akiva avait douze mille paires de disciples, de Gabbath à Antipras et tous sont morts en même temps, entre Pessa'h et Shavouot, parce qu'ils ne se traitaient pas avec respect. Le monde fut anéanti... »

Comment comprendre ? Les disciples émérités du plus grand maître de sa génération se traitant sans respect, et se parlant mal ? Est-ce à dire qu'ils ne s'aimaient pas ? Cela paraît surprenant, en regard des enseignements de Rabbi 'Akiva, qui prônait avant tout la bienveillance entre les créatures. Comment imaginer que ce Maître, pour qui toute la Torah était incluse dans la Mitsva « Aime ton prochain comme toi-même », n'ait pu transmettre cet enseignement capital à ses élèves ?

Peut-être faudrait-il concevoir que les élèves de Rabbi 'Akiva, qui étudiaient avec passion, s'aimaient au contraire tellement... que cet amour avait fait sauter des barrières, notamment au niveau du langage. C'est pour cela qu'ils se parlaient mal... Quand ils n'étaient pas d'accord sur l'interprétation d'un texte (ce qui est normal pour des élèves d'un tel niveau, capables de déceler les nuances infinies de la Torah), ils se parlaient mal, l'un voulant corriger l'autre ! Et les conséquences de cette « familiarité » ont été terribles !

C'est un grand enseignement, notamment pour les jeunes – ou moins jeunes – couples, qui s'aiment « d'amour tendre »... Il ne faudrait pas que la proximité, voire la promiscuité, qui résulte de l'affection que l'on se porte abroge toutes les limites – ce qui est tentant – notamment en ce qui concerne le langage... Pour des êtres intimement attachés, il importe garder une réserve, une distance « respectueuse », sinon cela peut être une catastrophe.

## Affection et impureté.

Lorsque l'on est face au parchemin d'un Séfer Torah, on ne met pas directement les doigts sur le texte. On utilise un foulard pour le toucher, une main en argent pour le lire... Ce qui est surprenant, c'est que ces précautions ne visent pas à protéger le texte, à l'empêcher de se salir ou de « s'impurifier » à notre contact, mais ont au contraire pour finalité d'empêcher le texte de nous rendre impur... C'est donc le texte sacré qui rend impur !

Quel est la signification de ce paradoxe ?

Pour le saisir, regardons une Mishna savoureuse et éclairante dans le traité Yadaïm, perek 4. Cette Mishna met en scène une discussion entre les Saduccéens (ces Juifs égarés qui ne reconnaissent pas la Torah orale) et notre Maître Rabbi Yo'hanna Ben Zaccāi.... Les Saduccéens se plaignent justement du fait que les textes sacrés rendent impur, tandis que les écrits grecs (« ceux d'Homère ») ne rendent pas impur. Sur quoi Rabbi Yo'hanna surenchérit en rétorquant qu'il y a pire, puisque les ossements du Cohen Gadol rendent également impurs ceux qui les touchent, tandis que les os d'un âne ne produisent pas un tel effet ! Les Sadduccéens lui répondent qu'ils peuvent entendre cela, « de peur que l'on utilise ces os pour en faire des reliques... Ou des ustensiles de cuisine !».

Les Sadduccéens poursuivent cette assertion par ce 'Hiddoush incroyable (que Rabbi Yo'hanna ben Zaccāi souhaitait sans doute les entendre exprimer) :

« *Lefi Hibbatan, Hi Toumatan !* »...

« Selon l'affection, l'impureté ! »

Ces quatre mots nous font comprendre que ce que l'on traduit par « pureté et impureté » (Tahara et Touma), ne peut pas s'appréhender en simples termes de « qualités morales », ou tout au moins pas d'une façon intuitive.

Ce que nous apprend cette Mishna, c'est que ces injonctions d'éloignement de ce qui est Tamé (« impur ») sont aussi une modalité de gestion de notre relation vis-à-vis de ce qui serait pour nous un objet d'affection. *Lefi Hibbatan, Hi toumatan...*

Ce 'Hiddoush s'applique ici à nos textes sacrés et à nos morts, mais on peut l'étendre à d'autres exemples, notamment au niveau du couple juif, puisque les lois de pureté familiale permettent d'adopter la juste distance vis-à-vis de l'objet de l'affection d'un homme par excellence, à savoir son épouse !

On retrouve ici l'idée développée plus haut, sur cette « réserve » indispensable voire vitale (les vingt-quatre mille élèves de Rabbi 'Akiva, ces douze mille « couples », sont morts de l'avoir oubliée !), à maintenir entre les êtres qui s'aiment le plus.

## De l'or caché dans les murs

Le « Metsora » est une personne souffrant d'une maladie de la peau, la « Tsara'at » (traduit par « lèpre »), qui résulte d'une imperfection, d'une anomalie du comportement, ayant souvent trait – là encore – au langage (Lashone har'a). Cette affection (reconnue et analysée non par un dermatologue, mais par le Cohen Gadol ou ses fils !) rend impur (Tamé) et oblige la personne qui en souffre à sortir de la ville, le temps de cette impureté. Un mau-

vais langage « opacifie » le lien du « Met-sora », tant avec son Créateur qu'avec ses proches, et il doit s'exiler... Mesure pour mesure, « Mida Kenegued Mida ».

Rappelons que cette affection peut aussi toucher la maison de la personne concernée ou ses habits, c'est d'ailleurs souvent par-là que cela commence.

Vayikra 14/34

**Quand vous arrivez en pays de Kena'an que je vous donne en possession, et je donnerai (Vé Natati) une tache de Tsara'at sur une maison du pays que je vous donne.**

Rachi s'interroge sur place sur le mot « donnerai », et commente :

« C'est une bonne nouvelle pour eux car les Amoréens avaient caché des trésors d'or dans les murs de leurs maisons. »

Quel commentaire bizarre et comment le comprendre ? Il semble que lorsque la maison est atteinte de cette impureté, de cette « lèpre », cela soit le signe de quelque chose – d'une anomalie – qu'il faudra rechercher activement, quitte à casser les murs de la maison, à savoir notre confort ou notre routine. Et que cette recherche pourra finalement aboutir à un bienfait, à un trésor (« l'or caché dans les murs » dont parle Rachi).

Pas besoin d'être un grand psychanalyste pour comprendre... Lorsque quelque chose d'apparemment négatif nous arrive, il y a trois façons de réagir

Faire comme si de rien n'était et continuer comme avant. La politique de l'autruche : « C'est la faute à "pas de chance", c'est le destin, on n'y peut rien ». On attend que la lèpre touche sa maison, puis ses habits et enfin le corps dans sa totalité... C'est l'attitude de ceux qui errent toute leur vie dans la répétition cyclique leurs erreurs ou leur mauvais comportement, par manque d'introspection. Nous connaissons tous des personnes comme cela, nous sommes tous concernés par ce travers.

Subir l'épreuve comme une victime d'une injustice, se lamenter, être en colère ou tomber dans la tristesse et la dépression : « ce n'est pas juste, le monde est injuste, Hachem est injuste, ou ('Has ve chalom), Hachem n'existe pas ! »

Adopter une attitude positive en acceptant l'épreuve et en recherchant ce qui cloche... Casser les murs de sa propre maison pour découvrir ce qui ne va pas et faire ce qu'il faut pour y remédier... En un mot, découvrir un trésor !

Certains commentateurs disent d'ailleurs qu'il n'est pas donné à tout le monde d'être atteint de cette lèpre, de cette « tsara'at »... Que les mêmes commentateurs lisent comme Motsi r'a, c'est à dire « faire sortir le mal » !

Profitons donc de cette période propice du 'Omer pour progresser jour après jour, et clarifier toute opacité en nous !

Shabbat Chalom.

Texte inspiré d'enseignements de Raoul Spieber.

On est probablement en droit de s'interroger sur la raison pour laquelle la Torah consacre tant de versets à l'apparition, l'évolution et le traitement d'une affection dermatologique dont nos Sages enseignent (au sujet de la Tsa'arat des vêtements et des maisons) qu'elle ne s'est jamais produite ! (Sanhédrin 71a)

Le Rav Élie Munk ztsl (1900-1981), propose un magnifique 'hiddoush au début de son commentaire de la Parasha : « [Ces chapitres] sont consacrés à l'exposé d'une vérité qui n'était pas encore apparue jusqu'ici. C'est le concept de l'Unité sous son double aspect: d'une part, l'identité de la religion, de la morale et de l'hygiène physique dans la pensée juive; d'autre part l'unité de l'être humain, dont l'esprit et le corps forment un tout indivisible. Ces deux axiomes sont la conséquence directe de la doctrine du monothéisme absolu.»

C'est ainsi que le Rav Munk comprend l'abondance, dans la Torah écrite comme dans le Midrash et le Talmud, de notations et d'enseignements très variés concernant la santé, la prévention et le traitement des maladies. Ces enseignements sont constamment liés à des considérations sur le comportement humain, sur la probité, l'attention due aux besoins d'autrui, le respect de la justice. Et il ajoute: «l'interférence des domaines de l'éthique religieuse et de l'hygiène sanitaire correspond à celle du corps et de l'âme dans l'être humain. L'homme est un microcosme dont les multiples composantes de nature spirituelle et physique s'harmonisent en un parfait équilibre, fixé avec une extrême précision.»

Les nombreuses découvertes scientifiques de ces derniers siècles ne disent pas autre chose, lorsqu'elles mettent en lumière l'extraordinaire complexité de la physiologie, et l'infinie subtilité des équilibres sur lesquels repose la santé humaine.

Rambam est sans doute celui de nos Maîtres qui a le plus insisté sur ces questions, faisant du bon équilibre des dimensions spirituelles et corporelles de l'homme le but de la vie humaine : « L'ensemble de la Torah a pour but deux choses, à savoir le bien-être de l'âme et celui du corps. [...] La Loi de Moshé Rabbénou ne nous est parvenue que pour nous apporter cette double perfection. Elle règle d'une part les relations mutuelles des hommes, en faisant cesser parmi eux la violence réciproque et en les polissant par des mœurs nobles et généreuses [...] D'autre part, elle améliore les croyances et produit des idées saines par lesquelles on pourra parvenir à la perfection [spirituelle]. » (Moré Névoukhim, III,27)

À l'appui de cette conception, Maï-

monide cite un verset de la Parashat Waet'hana : « Il nous prescrivit d'exécuter toutes ces lois, de révéler Hashem, notre Eloqim, pour que nous soyons heureux à jamais, pour qu'Il conserve nos jours comme Il l'a fait jusqu'ici. » (Devarim 6,24) Heureux, dans l'ordre spirituel, et la « conservation de nos jours » dans la dimension corporelle.

Il y a pourtant une divergence très importante, et peut-être inattendue entre les plus grands Maîtres de l'époque médiévale. Rabbi Levi ben Gershom ou (1288-1344, dit Gersonide ou encore Ralbag), ainsi qu'Abraham (Rabbi Its'haq ben Yehouda Abravanel, 1437-1508) considèrent ces affections comme des phénomènes « naturels », des formes de moisissures ou de putréfaction : « La lèpre qui se manifeste dans les tissus et les maisons, écrit Abrabanel, consiste en une augmentation de l'humidité et de la chaleur externes aux dépens de leur chaleur fondamentale, de telle sorte qu'ils progressent vers l'usure et la détérioration. »

La majorité de nos Sages, cependant, y voient la manifestation d'une insuffisance spirituelle, suivant en cela l'enseignement du Talmud souvent cité au sujet de notre Parasha : « Rabbi Shmuel bar Na'hmani dit au nom de Rabbi Yo'hanan : les plaies [de tsara'at] viennent et affectent une personne pour sept dimensions [de faute] : pour la médisance (lashone har'a), pour le crime de sang, pour un serment fait en vain, pour les relations interdites, pour l'arrogance, pour le vol, et pour l'avarice. » (Arakhin 16a) Avec des variantes, cet enseignement est répété dans le Talmud et le Midrash, et a renforcé la conviction de nos Maîtres : la tsara'at a bien une origine providentielle.

Mais il est manifeste aussi que l'apparition de ces lésions a moins pour but de « punir » celui qui aurait mérité d'en souffrir que de l'appeler, et avec lui tout le 'Am Israël, à une authentique Teshouva!

Le Sforno (Rabbi Ovadia Sforno 1470-1550) confirme que la tsara'at ne doit pas être confondue avec « les variétés de "lèpre" relevées aujourd'hui par les médecins. » Et il poursuit : « Seules ces quatre apparences [de tsara'at] évoquées par nos Maîtres [...] viennent en guise de remontrances pour une faute, selon l'enseignement de nos Sages : "Celui qui est affecté de l'une de ces apparences, elles sont [pour lui] un autel procurant le pardon." » (Berakhot 5b) Quant aux autres sortes de lèpre [...], elles ne sont pas comme un autel de pardon pour notre peuple, [mais elles résultent plutôt] d'un ultime dévoilement de notre peuple – Dieu nous en préserve – à l'instar des « mauvais syndromes de l'Égypte » (Devarim 7,15), ou d'une faute commise

dans le mode de nourriture et de boisson, ou autres [aberrations de ce genre], mais elles ne relèvent aucunement de l'impuérété. »

Elles relèvent de l'art du médecin, et non de la clairvoyance et de l'énergie spirituelle du Cohen.

La tsar'at et les périodes d'isolement qui lui sont liées, ont donc pour fonction « d'éveiller au repentir, comme le souligne le verset : "Il ouvre leur oreille à la réprimande, et les exhorte à revenir de l'iniquité" (Iyov 36,10) »

Et c'est également le rôle du Cohen, que « d'inciter celui qui souffre de l'affection à examiner ses actes et à prier pour lui-même, et le Cohen priera également pour lui. »

Et le Sforno ajoute que comme c'est « par leurs bouches » (Devarim 21,5) que ces affections sont déclarées pures ou impures, les cohanim acquièrent une expertise et une acuité visuelle particulières pour distinguer une lésion d'une autre.

La Mishna enseigne que « l'homme voit toutes les affections, sauf les siennes. » (Négaïm 2,5) Le Cohen ne peut pas examiner valablement les plaies de son propre corps. Il doit consulter un autre Cohen, pour connaître son statut. De la même manière, un homme ne peut examiner lui-même son animal premier-né, pour s'assurer qu'elle ne souffre pas d'un défaut. On peut craindre que son jugement soit biaisé par l'intérêt personnel.

De la même manière, l'être humain est prompt à apercevoir les failles de son prochain, tandis qu'il tend à se montrer indulgent avec lui-même... « Voilà pourquoi, enseigne le Rav Issakhar Rubin, chacun "doit être amené au Cohen" (Wayiqra 13,2) pour recueillir son avis objectif. »

On raconte que Rav Shelomo Louria (le Maharshal) avait l'habitude de louer les services d'un simple cocher pour qu'il lui adresse des remontrances et des enseignements de moussar. De la même manière, le Gaon de Vilna faisait appel au Maguid de Doubno pour qu'il le réprimande avec vigueur.

« Rabbi Yits'haq disait : Mashia'h ne viendra que lorsque le gouvernement [du monde] entier sera devenu hérétique. Rabba appuyait cette opinion en se référant au verset de notre Parasha : "Koulo hafakh lavane tahor hou – elle a complètement blanchi la peau, elle est pure" (Ibid. 13,13) »

Puissions-nous mériter que Hashem accepte la Teshouva imparfaite du 'Am Israël, et qu'Il regarde l'impiété des sociétés humaines, dans leurs versions capitalistes, communistes, islamistes et autres « istes », et décide qu'il est temps d'envoyer l'ultime guéoula à Son peuple et à toute Sa Création !

# UNE ENVELOPPE A FLEUR DE PEAU

Dans les deux parachot de cette semaine, Tazria et Mésora, la Torah poursuit avec les lois relatives à l'impureté rituelle associée aux êtres humains. Néanmoins, il est impressionnant de remarquer que, parmi les différents types d'impureté, la quasi-totalité de ces deux parachot traite du cas d'impureté rattaché à une plaie d'ordre spirituel – la Tsara'at (traduit généralement par lèpre), comme si celle-ci constituait la plus importante des souillures.

Dans cette même logique, nous pouvons constater que le Mésora est le seul parmi les personnes impures qui était renvoyé en dehors des trois camps, c'est-à-dire à l'extérieur de Jérusalem, contrairement à la personne atteinte de flux ou la femme nidda qui devaient rester en dehors de deux camps, et contrairement à une personne rendue impure par contact d'un cadavre, qui n'était exclue que d'un seul camp, et pouvait même rester sur l'esplanade du temple. Cela révèle aussi a priori l'intensité de l'impureté du lépreux, plus sévère que les autres. Ainsi le remarque déjà Maïmonide dans Yad Ha'hazaka (lois relatives à l'entrée dans le Temple – Chapitre Trois).

Comment expliquer l'ampleur de cette impureté qui nécessite une solitude complète, interdisant même de rester avec d'autres personnes impures ?

Quelle est par ailleurs la nature de cette plaie de Tsara'at, qui était caractérisée par une marque blanche apparaissant sur la peau d'une personne, sur les murs d'une maison ou sur un vêtement de tissu ou de cuir. Nous savons que la couleur blanche indique généralement la pureté et la propreté, contrairement au rouge qui est le symbole de la faute, comme l'indique le verset : « Si vos péchés sont comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme la neige » (Isaïe 1,18) Comment pouvons-nous comprendre alors que cette couleur blanche de la peau fut l'indicateur essentiel de la Tsara'at, de l'impureté et de la faute ?

Il est également nécessaire de comprendre pourquoi parmi les différents organes de l'homme, c'est la peau qui était affectée par la lèpre, responsable de « dévoiler » le péché causant cette affection ?

## Plus grave que les trois fautes cardinales ?

Les Sages du Talmud (Arakhin 16a) nous révèlent que cette plaie de Tsara'at venait sanctionner principalement la faute du Lachone har'a, la médisance. D'ailleurs, Le mot « mésora » indique littéralement celui qui exprime le mal (Erouvin 15b), le calomniateur. Dans ce même passage, nos Sages ajoutent une déclaration surprenante : la faute du Lachone har'a équivaut aux trois péchés cardinaux pour lesquelles il vaut mieux mourir que les transgresser : le meurtre, l'idolâtrie et la débauche. Cela paraît incompréhensible. Tout le monde comprend l'importance de ne pas tuer et s'en éloigne au maximum, ce qui n'est pas le cas concernant la délation ou le commérage, qui sont presque notre « pain quotidien ».

C'est en fait qu'au-delà de la gravité de ces trois fautes du domaine de l'action, le Lachone

har'a inclut en lui la substance fondatrice même de ces fautes majeures. Ces trois fautes sont la manifestation d'une mauvaise compréhension du concept d'altérité, pour nous enfermer dans un des trois aspects égocentriques existentiels : notre rapport avec Dieu – idolâtrie, avec le prochain – meurtre, avec soi-même – débauche. Le fait de médire d'autrui est une perversion même de l'altérité. C'est se poser soi-même comme divin. L'expression talmudique qui désigne une telle personne : « Kofer ba-'iqar », signifie littéralement « le négateur de la racine ». Par sa parole, un médisant rejette et refuse le Divin en tant que source de vie et d'action autant que de sens.

## Rejet d'une unicité absolue

La gravité des fautes capitales repose sur le fait qu'elles marquent le rejet une vision du monde unificatrice. C'est le refus de la conscience d'un UN absolu qui s'exprime à travers l'unicité de tous les êtres créés tout au long de leur histoire. Or le but ultime de toute notre existence réside dans notre devoir de prendre conscience et faire prendre conscience à l'humanité entière de cette unicité absolue.

Mais si concernant les trois grandes fautes, cette défaillance reste encore extérieure à l'homme, arrêtée à des actions finies et limitées, le Lachone Har'a, lui, touche et pénètre la fibre la plus profonde de l'homme. Elle envenime la raison d'être même de tout l'être humain : La parole. En effet, plus que la compréhension ou l'intelligence, la parole s'expose comme la véritable caractéristique définissant l'humain, puisqu'elle est la manifestation de cette fusion prodigieuse entre le corps et l'esprit. C'est elle qui est désignée dans la Torah comme génitrice de l'humain, lors de la création de l'homme : 'Nefesh 'Haya' traduit par « un souffle parlant ». Ce souffle qui réside dans le cou, l'endroit qui permet la transition entre l'intellect de la tête et l'action du corps, est la véritable raison d'être de l'humain. Le fait de critiquer autrui et de médire de lui provient de ce besoin existentiel de l'homme de se défaire d'un regard unificateur, tellement engageant, et de se débarrasser de notre mission sur terre : amener notre monde à sa complétude.

Nous comprenons ainsi que lorsque cette parole est utilisée pour diviser et séparer les liens de la socialité, supprimer l'espace commun du dialogue et de l'échange qui fonde toute société, c'est en fait le plus profond de l'homme qui est touché infecté, dirigé par un refus de l'unicité absolue.

## Tunique de lumière ou Tunique de serpent

Pour aller plus loin, il faut comprendre que cette faute du Lachone Har'a remonte déjà au péché de Adam et 'Hava, et au sinistre discours tenu par le serpent dans le Jardin d'Eden. Il est écrit dans la Torah : « Et Hachem-Éloqim, fit pour Adam et sa femme des tuniques de peaux et les vêtit ». Il ne s'agit pas de vêtements supplémentaires sur le corps, mais de la peau humaine elle-même. D'après Pirké DéRabbi Éliézer, il s'agit de la mue du serpent.

Et le Tikouné HaZohar explique qu'avant la faute originelle, le corps d'une personne

Benyamin MALKA

était plus pur – et sa partie externe n'était pas la peau mais la lumière – Kétonet 'Or (tunique de lumière). Mais à partir de ce péché, la partie extérieure en nous cache l'intérieur, et même le contredit. Notre lumière est voilée par notre peau. Depuis cette faute, la « mort » est le moyen de se détacher de la peau du serpent pour retourner à la lumière.

## L'enveloppe de la peau, canal de communication

Nous sommes tous enveloppés dans un organe frontière de notre environnement : La peau. Le système cutané est la couche externe de notre corps, à travers laquelle nous entrons en contact avec le monde. Depuis la faute de Adam, cette peau nous enferme dans un égoïsme qui nous empêche de voir l'autre. Le mot 'or – peau, peut également se lire « iver » qui signifie aveugle, car la peau est la frontière qui a rendu l'homme aveugle, et lui ferme l'accès à l'autre et à la spiritualité.

## La tâche blanche – une lumière réfléchissante

Nous comprenons à présent la place de la Tsara'at comme réparatrice de cette faute ainsi que sa couleur blanche. La peau blanche rappelle un très haut degré de lumière, révélant une âme cachée. Le système cutané laisse transpercer en lui l'ombre de cet éclat lumineux comme le signal de détresse de la peau qui devient une « lumière réfléchissante », un écho de quelque chose de suprême que l'âme ressent dans un endroit élevé et caché.

Nous comprenons également pourquoi la Tsara'at était une « maladie des justes » uniquement. En effet, une personne ordinaire ne reçoit pas les signaux de l'âme, mais s'identifie parfaitement à la « peau du serpent ». C'est seulement chez des personnes de haut niveau, qui ressentent cette difficulté de l'âme à apparaître dans son intégralité, que la peau du corps est touchée.

## La réparation de cette lèpre

La réparation de cette lèpre consistait en une prise de conscience de notre enfermement et notre incapacité de briser notre « peau » pour arriver à voir plus loin que nous-mêmes. D'ailleurs Onkelos traduit toujours Tsara'at par Sguirou – enfermé. Ceci nous permet de comprendre également le rôle indispensable du Cohen « fils de Aharon », dans la détermination d'une Tsara'at ainsi que sa purification et sa guérison. Le rôle d'Aharon en tant que Cohen Gadol (grand prêtre), était « d'aimer la paix et de la rechercher », c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce sont les Cohanim qui ont reçu la responsabilité de bénir le peuple « avec amour ».

A nous de choisir si nous voulons nous connecter à notre âme originelle, le Nefesh 'Haya ou bien tomber dans le déterminisme du Serpent, nous condamnant à nous défaire d'une vision unificatrice du monde, et passer notre temps à critiquer et diviser tout espace commun. Permettez-moi de dévoiler que la différence numérologique entre Nefesh (430) et Nah'ash (358) est 72, la valeur numérique de 'Hessed. Ce chiffre est aussi la somme de l'ensemble des sortes de Tsara'at existantes comme le relève déjà le Maharal de Prague.

Ce feuillet d'étude est dédié à la mémoire de Elisha ben Ya'acov DAIAN





## TAZRIA-METSORA

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17



## Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

**« Le Cohen ordonnera, ils retireront les pierres dans lesquelles est l'affection, ils les jettent vers le dehors de la ville, vers un lieu impur. »** (Vayikra 14;40)

Dans les Paracha Tazria-Metsora, la Torah nous parle d'un homme qui découvre qu'il a une plaie de lèpre sur une des parties de son corps, ses vêtements ou sur les murs de sa maison. Il doit alors appeler le Cohen pour qu'il vienne vérifier : est-ce que c'est bien la lèpre/tsaraât ou non? Un processus de vérification commence et à plusieurs reprises le Cohen le visitera et l'examinera pour définir la nature de cette affection. S'il s'avère qu'il s'agit de tsaraât : « Le Cohen ordonnera, et ils retireront les pierres dans lesquelles est l'affection, ils les jettent vers le dehors de la ville, vers un lieu impur. ». En d'autres termes les murs de sa maison doivent être détruits.

La Michna dans Négaim (12;6) fait remarquer que la mention du pluriel (ils retireront), fait référence aux pierres du mur de l'affecté, mais aussi celles du voisin. Si un mur était mitoyen à deux voisins, l'un Tsaddik, l'autre mauvais, et que la plaie atteigne le mur commun on détruira ce mur, selon le dicton : « Malheur au méchant et malheur à son voisin ». (Rabénou Ovadia Barténora)

Mais pourquoi le voisin devrait-il aussi détruire son mur ?

La Guémara (Arakhin 16a) nous enseigne « Chemouël bar Na'hmani a dit au nom de Rabbi Yo'hanan, que les plaies de Tsaraât proviennent de sept choses, le Lachone hara', le meurtre, les faux serments, la débauche, l'orgueil, le vol et l'avarice. »

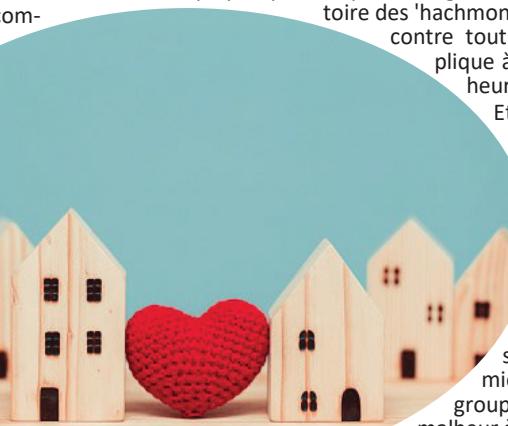
À la fin du traité Souka (56 b), la Guémara rapporte une Tossefta qu'au temps des Grecs et du Cohen gadol Matatia fils de Yo'hanane, qu'une certaine Myriam, fille de Bilga renia sa religion et épousa un officier grec.



## Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

I est dit : « Une femme qui concevra et enfantera un garçon, elle sera impure sept jours, comme la Nida, puis au 8ème jour on circoncirra le nouveau-né. ». Le saint Or Ha'haim demande : pourquoi la Tora demande d'attendre le 8<sup>e</sup> jour avant de faire la Brith Mila ? Et de répondre d'après un Midrach qui enseigne que D' a eu de la miséricorde sur ce nouveau bébé, afin qu'il acquière de la force. Demande le rav, en quoi le fait d'attendre 8 jours donnera de la vigueur au nouveau-né plus que tout autre période (voir 4 jours ou 5) ? Et de répondre d'après le saint Zohar qui enseigne que D' attend que le nouveau-né passe son premier Chabbath afin qu'il reçoive une résistance supplémentaire. Au même titre que Chabbath apporte à l'homme un supplément d'âme, de la même manière il lui confère de nouvelles forces ! Et le saint Zohar opère un parallèle entre la Mila et les sacrifices. On sait que pour les sacrifices des animaux sur l'autel de Jérusalem, il fallait attendre 8 jours après leur naissance. L'idée est identique, c'est qu'il fallait un supplément de force grâce au Chabbath ! Le Pardess Yossef demande s'il en est ainsi, alors pourquoi la Tora ne décrète-t-elle pas la Mila au bout de 7 jours, car forcément il existe un Chabbath dans la période de 7 jours ? Et de répondre que le Chabbath doit être entièrement passé : depuis le début jusqu'à la fin, avec la Tossefeth de Chabbath ! Fin de ce beau 'hidouch, à savoir que c'est le jour du Chabbath qui offre à l'homme force et vitalité !



## EST-CE QUE MON VOISIN ME « PLAIE » ?

(Bilga était le nom d'un michmar, et « fille de Bilga » signifie que la famille de cette femme appartenait au michmar Bilga. Un Michmar est littéralement une garde, 24 familles se partageaient à tour de rôle le service au Beth-Hamikdach).

Quand les grecs envahirent le Beth-Hamikdach, elle s'approcha de l'autel, en le martelant avec sa chaussure, proféra des paroles injurieuses : "Lokos, lokos !" (Loup, loup! En grec) jusqu'à quand vas-tu encore engloutir l'argent d'Israël, des animaux qu'on apporte sur toi, alors que tu ne les aides pas en période de détresse ! Et la Tossefta poursuit et explique que lorsque les Sages ont eu connaissance de ce fait après la victoire des 'hachmonaim, ils ont pris trois mesures de sanction contre tout le michmar de Bilga. La Guémara applique à leur sujet le dicton traditionnel : « Malheur au méchant, et malheur à son voisin ».

Et la Guémara demande : "Est-ce parce que la fille d'un michmar qui a agi ainsi alors son père doit-être pénalisé ?" Et la Guémara répond « oui », comme le montre le dicton populaire : « ce qu'un enfant dit, c'est soit de son père, soit de sa mère qu'il a entendu ». De même cette Miriam, si elle n'avait pas entendu son père mépriser les sacrifices, elle n'aurait pas parlé ainsi. Aussi, parce que son père était chef de michmar, on a puni tous les membres du groupe ? « Oui », car "Malheur au méchant et malheur à son voisin".

Tous les matins, nous récitons dans les bénédictions du matin de nous délivrer du mauvais voisin et des mauvaises fréquentations. C'est le terme « mauvais/Râ » qui est utilisé et non « impie/Rachâ ». Même si le voisin n'est pas forcément un impie, son influence dans la vie de tous les jours est dangereuse. Comme il est enseigné dans la Pirkei Avot (1;7), il est dit « Nitaï d'Arbel disait : « Eloigne-toi d'un mauvais voisin, ne t'associe pas à un impie ... » Suite p3

POURQUOI ATTENDRE LE 8<sup>ème</sup> JOUR  
POUR FAIRE LA BRITH MILA ?

L e verset dit que le metsora après avoir été déclaré « impur » par le Cohen devait sortir de la ville et dire à toute personne qui s'approche de lui « Tamé Tamé »/Impur, Impur. La première raison : pour que les gens ne deviennent pas à leur tour impurs par sa proximité (celui qui était à son contact devenait impur jusqu'au soir et devait se tremper au mikvé). À l'époque du temple, à cause des sacrifices et de la Trouma, beaucoup de gens, (les Cohanim mais aussi de simples juifs) faisaient attention à rester purs.

Le Zikhron Yossef donne un 'hidouch/une explication nouvelle. La guemara 'Houlin enseigne que le cri du metsora « tamé tamé » alors qu'il était sur les bas côtés de la route, servait à pousser son prochain à prier pour sa guérison. Or, il existe un principe : la prière d'un malade pour lui-même est plus écoutée par Hachem que toute autre prière (comme le rapporte Rachi sur la prière d'Ichmael/Berechit,21.17). Donc, pourquoi le metsora ne priait pas pour lui-même ?

Il répond d'après le saint Zohar (rapporté dans le Chemirat Halachone Chaar Hazéhira 7) : l'homme qui a impurifié sa bouche par des paroles interdites entraîne que sa prière ne monte pas au Ciel ! En effet, toute l'impureté qu'il a créée par sa mauvaise parole entraîne que sa supplication est interceptée avant même d'arriver devant le Trône Céleste ! Et donc notre Metsora aura besoin de l'aide du Clall Israel intercédant en sa faveur devant Hachem pour le guérir !

Rav David Gold ☎ 00 972 55 677 87 47



## L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

### «J'ai observé quelque altération dans ma maison» (14-35).

**D**e nombreux Juifs pratiquants ont immigrés en Israël il y a plusieurs générations. Une fois sur place, les personnes responsables de leur intégration dans le pays leur expliqueront que la pratique du Judaïsme était désuète. Ils les encourageront à se détourner de l'étude de la Torah et de l'accomplissement des mitsvot. Quelle est la vérité? Exactement l'inverse!

En Israël, il faut en effet accomplir les mitsvot avec beaucoup plus de précaution. Pourquoi? Car Israël est le palais du Roi et ses habitants sont ses invités d'honneur. Ainsi, il faut se comporter plus convenablement qu'ailleurs; il est extrêmement grave de se révolter contre le Roi au sein de son palais! C'est "le pays sur lequel Hachem porte son regard", "afin de surveiller ses habitants et d'examiner leurs actes".

De plus, Moché rabénou nous a prévenu d'être prudent et de ne pas commettre de faute: "pour que la terre ne vous vomisse pas comme elle a vomi ses habitants non Juifs avant vous", le Cananéen et l'Amoréen. Et si Sodome et Gomoré n'avaient pas été situés en Israël, ces villes n'auraient pas été détruites. Sur notre paracha, le Ramban écrit que les altérations des maisons se produisaient précisément en Israël car c'est la terre qui appartient à Hachem, c'est la terre choisi par Hachem. Ainsi, les punitions y sont sévères et plus brusques qu'ailleurs.

Il en est de même en ce qui concerne les mitsvot! Toute mitsva accomplie en Israël est comme une offrande au Roi au sein de son palais; ainsi, sa récompense est supérieure. Chaque prière et chaque supplication de recevoir la délivrance engrangent en nous la foi. La graine de la vérité nous fera mériter la délivrance et la prospérité. Multiplions les mitsvot afin que nos mérites croissent comme les graines de la grenade!!!

Un roi était intelligent, sage et avait bon cœur. Il n'avait cependant pas d'enfant qui hériterait de son trône. Ainsi, il se mit à la recherche d'un futur héritier parmi les habitants de son royaume. Pour recevoir ce haut poste, il prépara un examen spécial: il distribua des graines à tous les enfants du royaume. Chaque enfant reçut l'ordre de planter ses graines et de veiller à ce qu'elles poussent. Le roi annonça que l'enfant qui posséderait la plus belle fleur royale recevra le titre de prince. Tous les enfants prirent les graines, les plantèrent, les arrosèrent et les entretenirent



# GRAINE DE VÉRITÉ

sauf un enfant dont les graines ne donnèrent pas de fleurs. Il fit tout son possible pour les faire germer mais en vain, rien ne poussa. Le jour tant attendu arriva! Tous les enfant se présentèrent émus revêtus de leurs habits de fête. Chacun portait fièrement ses pots de fleur dans lesquels avaient germé des fleurs magnifiques afin que le roi les aperçoive de son carrosse et puisse choisir l'heureux héritier du trône royal. Le roi observa de sa place les différents pots de fleurs mais fut déçu. Des dizaines et des centaines de milliers d'enfants avaient participé mais aucun d'entre eux ne convenait. Soudain, le roi aperçut un enfant qui portait un pot de fleur vide.

Le roi l'interpella et lui dit: "Viens, mon fils, pourquoi n'as-tu pas fait germer la graine que je t'ai donnée?"

L'enfant répondit en pleurant: "Mon roi, je ne comprends pas ce qui c'est passé. J'ai travaillé dur pour faire germer cette graine mais rien n'a poussé. J'ai pleuré, j'ai supplié le ciel, mais je n'ai pas été exaucé, rien n'a poussé!"...

Le roi lui dit: "Tu seras mon fils, le futur héritier de mon trône!"

Tous s'étonnèrent de cette surprenante décision et demandèrent au roi une explication.

Le roi expliqua ainsi: "Toutes les graines que j'ai distribuées étaient déjà mûres. Comme vous le savez, une graine mûre ne peut pas germer. Tous les enfants ont échangé leurs graines avec d'autres graines et ont réussi à faire pousser des fleurs. Un seul enfant n'a pas échangé ses graines car il est honnête et la vérité est importante pour lui. Il a continué à espérer voir germer des fleurs, il a prié pour qu'elles poussent; c'est cela la graine de la vérité que je voulais trouver chez mon futur héritier. Celui pour qui la vérité éclaire la route et pour qui toute la vie repose sur cette même vérité, mérite de recevoir la royauté. Quand on prie et quand on supplie Hachem de mériter la prospérité et que rien ne vient, si nous perséverons tout de même de prier et de supplier, de croire et d'espérer en sachant que de toute façon tout vient de Lui, la véritable foi s'enracine dans notre cœur et va en s'intensifiant avec chaque larme versée, avec chaque prière supplémentaire. En fin de compte, ces larmes et ces prières nous conduisent précisément vers la prospérité tant désirée!"

Rav Moché Bénichou



## L'ère de la délivrance

Réflexion sur notre temps

### FAIRE TÉCHOUVA : LE DÉBUT DE LA VÉRITABLE DÉLIVRANCE



**L**a notion d'avènement messianique correspond à ce que nous disons dans la Haggada de Pessa'h : « Il nous a conduits de l'esclavage vers la liberté etc, des ténèbres vers la grande lumière ». En effet, le point essentiel de la délivrance à venir, c'est le passage des ténèbres à la lumière. En réfléchissant à la notion de retour à D..., "on s'aperçoit que, de toute évidence, ce passage en est aussi le point essentiel. Rabénou Yona, dans son livre « Les Portes de la Téchouva » (2,3) écrit : « Un homme, lorsqu'il entend des paroles de remontrances des Sages et des Maîtres, doit y être attentif, s'y soumettre et revenir à D... ; il doit les accepter sincèrement sans rien en retrancher. C'est alors, en un seul instant, qu'il passe « des ténèbres à la grande lumière ». A partir du moment où il écoute attentivement, comprend, revient au bien et accepte les paroles de remontrance, il se transforme radicalement par ce profond retour à D... ». La notion de retour à D... correspond donc bien à un passage de l'obscurité à la lumière et c'est cela la délivrance à venir, une délivrance de l'âme.

Dans le Traité Yoma (86b), Rabbi Yonathan dit : « Grand est le retour à D... parce qu'il rapproche le temps de l'avènement messianique ». En note, la Massoret Hachass rapporte au nom du Yalkout Chimonim une autre version : « parce qu'il « amène » l'avènement messianique », comme il est dit : « Ouva létsion goel oulchav péchâ bêYaakov-Un rédempteur viendra pour Sion et pour les pécheurs repentants de Yaakov » (Isaïe, 59,20).

Pourquoi le rédempteur viendra-t-il pour Sion ? Parce que les pécheurs de Yaakov se repentiront. De là découle un principe important concernant la délivrance messianique : chacun est tenu de faire le maximum pour hâter sa venue. En effet, ne nous est-il pas demandé : « Retourne à

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

RÉSERVEZ dès à présent votre paracha  
Mariage, Bar-Mitsva, Guérisons Azkara...

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'hah Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachemeleur accorde brakha vé hatslaka

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna Qu'Hachemeleur accorde brakha vé hatslaka

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Nilauf que Tu réalisés chaque jour envers Ton peuple

Pour l'élevation de l'âme de Denise Dina CHCHIE bat Elise

Pour l'élevation de l'âme de Albert Avraham CHCHIE ben Julie



Cet enseignement est difficile à comprendre : s'il est interdit à une personne d'habiter près d'un mauvais voisin, n'est-il pas évident, a fortiori, qu'elle ne doit pas s'associer à lui ?!

Il aurait fallu, à première vue, mentionner ces deux points dans l'ordre inverse : « Ne t'associe pas à l'impie et éloigne-toi d'un mauvais voisin ». L'auteur de cette Michna semble nous enseigner ici que si l'homme ne s'éloigne pas d'un mauvais voisin, il finira par s'en rapprocher. Il sera influencé par ses mauvaises actions et, bien qu'il soit au départ tsadik, il deviendra avec le temps lui aussi impie.

Le Rav Nissim Yaguen Zatsal écrit : Que David Haméleh, débute le livre de Téhilim par : « Heureux l'homme qui ne suit point les conseils des méchants, qui ne se tient pas dans la voie des pécheurs, et ne prend point place dans la société des railleur. David Haméleh ne dit pas : « Heureux l'homme qui étudie la Torah sans arrêt », ou « Heureux l'homme qui applique toutes les mitsvot »... Car il sait que toute la Torah et toutes les Mitsvot ne pourront pas protéger l'homme s'il se joint à un mauvais entourage. Par conséquent, au début des Téhilim, il met l'homme en garde au sujet de ce grave danger.

La Guemara Taanit 24a rapporte un fait exceptionnel au sujet de Rabbi Yossi de Youkrat assidu et plongé dans l'étude de la Torah, il ne perdait jamais une minute de son temps. Pour assurer sa subsistance et celle de ses proches, il louait son âne et pour ne pas interrompre son étude, il plaça un panier sur l'âne avec le prix de la location par jour en fonction de la distance parcourue. Lorsque le locataire plaçait la somme correspondant au trajet dans le panier, l'âne démarrait, mais si elle était manquante ou excessive, il ne bougeait pas. En fin de la journée, l'âne regagnait seul la maison de Rabbi Yossi. Un jour, bien que la somme mise fut exacte, l'âne resta immobile sans vouloir repartir.

Le locataire surpris en cherchait la raison et découvrit bientôt qu'il avait oublié une paire de sandales sur le dos de l'âne. Ce n'est qu'après les avoir été ôtées de là, qu'il repartit chez son maître. Comment un âne peut en arriver à se comporter ainsi ? Est-il surdoué ?

C'est tout simplement parce que son maître Rabbi Yossi, était si scrupuleux dans les domaines monétaires, que ce comportement eut une influence sur tout son entourage jusqu'à son âne !

Rappelons que la génération du déluge était tellement corrompue que les hommes avaient réussi à influencer et endommager même les animaux et la nature, et si cela ne vous parle pas écoutez l'histoire suivante :

Rav Zamir Cohen rapporte un documentaire de la National Géographique qui explique qu'à San francisco une espèce d'oiseaux était en voie de disparition. Après recherches, les analystes expliquèrent que les oiseaux étaient devenus homosexuels, comme une bonne partie de la ville ! Ce qui avait emmené à sa disparition.

À l'inverse ici, un homme pur, scrupuleux dans ses actions et cherchant à tout prix à ne pas causer de dommage à autrui, influence et sanctifie son entourage.

On comprend pourquoi la Torah ordonne au Cohen de détruire le mur mitoyen de celui qui avait contracté la tsraraât.

Efforçons-nous de faire attention à notre entourage et celui de nos enfants, que ce soit au travail, à l'école ou même la famille. Un entourage qui peut être physique ou matériel. Même un petit écran de 5cm sur 10 pourrait avoir autant voire plus de conséquences néfastes qu'une personne peu fréquentable. Ouvrons les yeux, et restons attentifs.

Chabat Chalom!

Rav Mordékhai Bismuth - mb0548418836@gmail.com



## PROGRAMME D'ÉVEIL ENVERS HACHEM

**L**es Bneï Israël ayant atteint les 49 degrés d'impureté devaient échapper à cette situation et s'élever spirituellement pour pouvoir recevoir la Torah. Les 49 jours de la Séfirat Haômère les ont non seulement sortis des moins 49 degrés d'impureté, mais les élèver vers le « plus ». Après 49 jours, ils ne sont pas seulement arrivés au niveau zéro mais se sont élevés au 49ème degré de Kédoucha/sainteté.

### Comment atteindre ces 49 degrés et que sont ces échelons ?

Les sages de la Torah cachée, ce que l'on appelle « Torat Ha Sod » ou la kabbale, comptent sept midot de base dans la nature de l'homme, qui sont en corrélation avec les sept semaines de la Séfirat Haômère.

Par ces sept midot, Hakadoch Baroukh Hou gouverne le monde. Ce sont : **Hessed/Bonté – Guévoura/Puissance – Tiféret/Splendeur – Nétsa'h/Eternité – Hod/Majesté – Yessod/Fondement – Malkhout/Royauté**. Ainsi, chaque semaine du Ômère a une caractéristique, hessed, guevoura... qu'il faudra ressentir et exploiter. Derrière ces sept midot se cachent ceux que l'on surnomme les « sept bergers ». Le terme berger signifie des dirigeants, fidèles à notre Créateur par leur foi et leur dévouement. Chacun de ces sept bergers s'est imprégné d'une des sept midot citées auparavant.

**Le séfer « Ténoufat Haômère » rapporte au nom du Kédouchat Halévi quel doit être le travail de la Séfirat Haômère.** Nous savons qu'à Pessa'h, Hakadoch Baroukh Hou s'est fait connaître de tous à travers Ses miracles. **Hakadoch Baroukh Hou attend en retour un éveil de notre part ici-bas.** Il désire que nous montrions que nous aussi désirons nous rapprocher de Lui et de la Torah.

C'est ici qu'intervient le travail de Séfirat Haômère, **un programme hebdomadaire dans lequel nous devons nous immerger comme dans un mikvé**. Cette immersion symbolisera notre éveil ici-bas vis-à-vis de notre Père Céleste.

Durant ces sept semaines, nous allons prendre nos sept bergers comme exemple pour construire notre personnalité.

Comme il est dit dans Chir Hachirim 1:8 : « Ô la plus belle des femmes [Am Israël] ! Suis donc les traces des brebis et fais paître tes chevreaux près des huttes des bergers ». Dans ces sept principaux traits de caractère, il existe une infinité d'intermédiaires. Il est recommandé de ne pas adopter les extrêmes, mais de toujours chercher la voie médiane.

Trop de bonté ou trop de rigueur n'est pas recommandable. Il faut apprendre à tempérer l'amour par la rigueur. Les midot sont semblables à une épice : il faut savoir quand et combien en mettre.

C'est ainsi que l'on retrouvera chaque jour des sept semaines une mida



venant équilibrer la mida particulière à travailler cette semaine-là.

La première semaine [Hessed], on devra exprimer notre amour envers Hakadoch Baroukh Hou.

La deuxième semaine [Guévoura], on exprimera notre crainte envers Lui.

En troisième semaine [Tiféret], on exaltera notre Père.

Les quatrième et cinquième semaines [Nétsa'h et Hod] seront dédiées à la Emouna ; nous devrons faire preuve de confiance envers Hachem.

La sixième semaine [Yessod], on s'appliquera à exprimer notre attachement à Hachem et à Son service.

Enfin, la dernière semaine [Malkhout] sera réservée à couronner Hachem en tant que Roi des rois.

**Voici donc notre programme d'éveil envers notre Père céleste. Il peut certes nous paraître difficile, voire impossible.**

Rappelons que Pessa'h est la fête de la naissance du Am Israël. Si l'on peut dire, Am Israël est à ce stade un nourrisson.

Pour stimuler un nourrisson, on lui offre des jeux d'éveil aux couleurs et matières diverses. Le bébé ne se laisse pas impressionner ni décourager par cette variété de couleurs et de matières. Au contraire, il essaie de les toucher et progresse en conséquence.

Nous aussi, ne nous laissons pas intimider par ce programme ! Impliquons-nous et montrons notre désir de vouloir nous éléver vers Hachem. La Guemara (Makot 10a) enseigne en effet : « Badéreh chéadam rosté lalékhete molihim oto/On mène l'homme dans le chemin où il veut aller ». Le Maharcha explique que chaque pensée, acte ou parole d'une personne suscite un ange à son image. Si cette pensée, acte ou parole est digne, c'est un ange du bien qui sera créé, sinon ce sera un ange destructeur, que Dieu nous préserve.

Ainsi, si l'on choisit le chemin des Mitsvot, les bons anges créés par nos actes passés nous guideront dans ces voies. Par contre, si l'on choisit l'autre chemin, à Dieu ne plaise, ces mauvais anges nous entraîneront vers les voies destructrices !

Le Rav Dessler rapporte les paroles de nos sages : « Celui qui veut se purifier est aidé d'en-Haut ; celui qui veut se souiller, on lui en donne l'occasion. »

L'homme est libre de choisir sa direction dans la vie, mais une fois qu'il avance dans la voie qu'il a choisie, il lui est de plus en plus difficile de faire marche arrière. A suivre...

[Extrait de l'ouvrage « 49,chaque jour compte » disponible en téléchargement libre sur notre site](#)

Rav Mordékhai Bismuth - mb0548418836@gmail.com



**« Et le Cohen constatera que la lèpre a gagné tout le corps et il déclarera cette plaie : elle a complètement blanchi la peau, elle est pure ». (13:13)**

Un seul poil blanc constitue un facteur d'impureté alors que si le corps est entièrement blanc, il est pur. Est-ce logique ? Hashem déteste l'orgueil manifesté par l'homme. Par contre, il aime particulièrement son humilité. Cette dernière a le pouvoir d'annuler un décret de mort. Il en est de même pour les lépreux. Sa sanction consiste à être séparé de la société dans laquelle il vit. Il ne peut même pas rester avec les lépreux. Ainsi, il adoucit son cœur, en extirpant l'orgueil qui l'a conduit à dire du Lashon Ara. Dès les premiers signes de lèpre, il aurait pu s'alerter et vite faire Teshouva, mais la Torah l'oblige à s'exiler hors du camp, car il risque d'attribuer ces signes au hasard, à quelque chose de naturel qui sera amené à disparaître. En revanche, celui dont le corps est tout blanc, ne peut se leurrer en se disant atteint par un phénomène naturel. Il comprend immédiatement que cela vient d'Hashem et dû à ses fautes. Il n'a pas besoin d'être convaincu, en étant isolé : il se soumet à Sa volonté. C'est pour cette raison que l'Oral d'écrète : « elle a blanchi complètement la peau, elle est pure » : son entière soumission constitue en elle-même une expiation.

**Mais si le Cohen observe que cette plaie teigneuse ne paraît pas plus profonde que la peau, sans toutefois qu'il y ait du poil noir, il séquestrera la plaie teigneuse durant sept jours. 13,31)**

Pourquoi la Torah demande-t-elle d'isoler la plaie, et non pas la personne ?

Le rabbi Zalman Gutman explique que lorsque quelqu'un n'agit pas comme il le faudrait, c'est notre rôle de retirer les plaies conséquentes de notre esprit. Nous devons conserver proche de notre cœur la personne, et mettre en isolation ce qui a pu nous blesser (la plaie). En effet, naturellement nous faisons l'inverse : garder en nous des arguments pour la détester (elle a fait ça, et ça ...), et la repousser au loin. Il est écrit : « Juge tout individu favorablement » (dan ét kol adam lékaf zé'hout – Pirké Avot 1,6). La notion de « tout » (kol) renvoie à la globalité. Cela nous enseigne qu'il ne faut pas juger autrui sur un fait isolé, à un moment précis, mais plutôt en prenant en compte toute sa personnalité, dans une temporalité totale (passé, présent et futur). On ne parle pas ici de personnes manipulatrices, nocives pour nous, mais b'h, de l'immense majorité des gens qui nous entourent et dont nous devons chercher au maximum à les juger positivement.

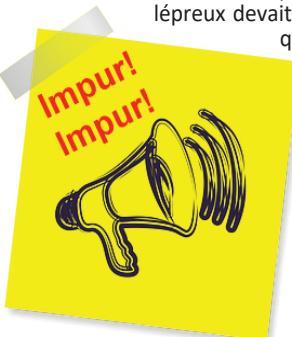
Nous devons se focaliser sur ce qu'il y a de beau/positif en eux, et non pas sur leurs plaies (nous avons tous des défauts, des hauts et des bas, des moments de moins bien, un passif de vécu différent, ...), les isolant en dehors du campement de notre conscience, gardant autrui proche de nous. (Aux délices de la Torah)

**« Il doit avoir les vêtements déchirés, la tête découverte, s'envelopper jusqu'à la moustache et crier : "Impur ! Impur !" » (13, 45)**

Nos Maîtres expliquent (Chabbat 68a) : « L'homme doit informer les autres de sa souffrance. » Rachi commente : « Il doit le faire lui-même. » Nous pouvons nous demander pourquoi le lépreux devait informer le public de son état, plus que les autres malades.

L'auteur de l'ouvrage Midrach Yonathan nous éclaircit en s'appuyant sur l'interprétation de Rachi du verset « Dieu entend la voix du jeune homme » : « Nous en déduisons que la prière du malade lui-même vaut mieux que celle d'autrui pour lui. »

Le Zohar s'interroge : pourquoi le lépreux est-il appelé « enfermé » ? Il répond : parce que l'accès à sa prière est fermé dans le ciel. C'est la raison pour laquelle il doit renseigner les gens sur son état, afin qu'ils prient en sa faveur. Quant aux personnes atteintes d'une autre maladie, il est préférable qu'elles prient elles-mêmes.



## Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

### LA SUPRÉMATIE DE LA LANGUE

**« La mort et la vie sont aux mains de la langue ». Michlé 18;21**

Le Midrach (Soher Tov et Yalkout Chémouni) rapporte l'histoire d'un roi très malade, dont la vie était en danger et à qui les médecins avaient dit que le seul remède qui pouvait le sauver c'était de boire du lait de lionne. Le roi leur demanda qui pourrait lui rapporter ce lait. Un d'entre eux accepta d'entreprendre cette mission dangereuse à la condition qu'on lui donne une dizaine de chèvres, ce qu'il obtint sur le champ. Sur ces entrefaites, notre homme se rendit près d'un antre où une lionne allaitait ses petits. Au début, il se tint à une certaine distance et lui jeta une chèvre que la lionne dévora ; il répéta l'opération dix jours de suite, tout en s'approchant toujours davantage, jusqu'à ce qu'il puisse jouer avec ses mamelles et lui prendre un peu de lait. Quand notre homme eut obtenu ce qu'il était venu chercher, il rebroussa chemin vers le palais. Comme il était très fatigué, il s'arrêta en cours de route pour dormir. Au cours de son sommeil, il eut un rêve étrange dans lequel il assistait à une bataille très animée entre tous les membres de son corps, chacun prétendant que c'était grâce à lui que la mission avait été possible et s'était terminée par un succès. Le cœur se prévalut de ce qu'il avait eu l'idée, les mains et les pieds prétendirent que sans eux on n'aurait pas pu rapporter le lait, les yeux dirent que c'étaient eux qui avaient indiqué le chemin..., finalement la langue conclut que sans elle aucun membre n'aurait pu faire quoi que ce soit. Offusqués, les autres membres exprimèrent tout le mépris qu'ils avaient pour la langue qui

résidait dans un coin obscur, qui est molle... Alors la langue leur répliqua avec rage qu'elle leur prouverait le jour même qu'elle les dominait et que leur destin était entre ses mains. Voilà ce qui se passa : notre homme entra au palais, se rendit auprès du roi et lui demanda de boire le lait de chienne qu'il avait rapporté ! A ces mots, le roi devint furieux et ordonna de pendre celui qui l'avait traité avec mépris. En route pour la punition, tous les membres de son corps se mirent à trembler, alors la langue leur dit : "Ne vous ai-je pas dit que tout dépendait de moi; si je vous sauve, reconnaîtrez-vous que c'est moi qui suis le "maître" ?" Les membres n'ayant pas le choix répondirent par l'affirmative. Au moment où le bourreau voulut exécuter sa besogne, le condamné demanda à être reconduit auprès du roi car il avait à lui communiquer une chose importante. Arrive devant le roi, notre homme lui demanda pourquoi il l'avait condamné à mort. Le roi lui répondit que c'était parce qu'il lui avait rapporté du lait de chienne au lieu de lait de lionne. Le condamné répliqua alors au roi et lui dit : "Qu'importe si ce lait te guérit, sache d'ailleurs que l'on désigne parfois la lionne par le nom de "chienne" ". On analysa le lait et il s'avéra que c'était du lait de lionne, le roi en but et ayant retrouvé la santé, il gracia celui qu'il avait voulu faire pendre. Après ce qui venait de se passer, les membres reconurent la suprématie de la langue dont dépendent "la vie et la mort".



## Rire & Grandir

c'est l'histoire de...

### Rire...

David dit à son ami :

« Tu t'imagines !

Hier j'ai rêvé de Dieu !

Son ami lui répond que de nos jours, les rêves sont le reflet de nos réflexions de la journée.

« Penses-tu ! Quand ai-je le temps de songer à Dieu ? Le matin, je me lève, je vais à la Téfila, puis j'accompagne mes enfants au Talmud Torah. Je vais ensuite étudier une heure au Kollel, je vais travailler et à 13h00, je prie min'ha. Je



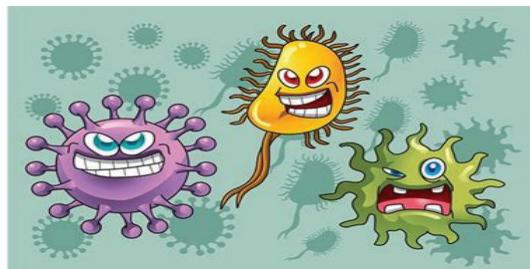
fais suivre la Téfila d'un cours de Torah, je retourne travailler, je rentre à la maison, je retourne étudier le soir, et je termine par Arvit ! Dis-moi, à quel moment ai-je le temps de penser à Dieu dans tout cela ? »

### ...et Grandir

Nos actes sont parfois tellement habituels qu'ils manquent de contenu, d'intention. Notre travail sera de réfléchir et de nous rendre compte de leur valeur.



## Autour de la table de Shabbat n° 275, Tazria-Métsora



### Petit conseil pour mériter des enfants...

Cette semaine on lira deux Parachioth dans le 3ème livre de la Thora. Elles nous apprendront les lois du Métsora. C'est un phénomène qu'on ne retrouve plus dans nos contrées, puisqu'il s'agit d'un genre de lèpre. En effet, il s'agit d'éruptions cutanées de couleurs blanches qui pouvaient avoir la grandeur d'un centimètre carré. Malgré leurs petites tailles l'homme devenait impur et devait quitter son habitation et s'installer en dehors de la ville. Il existe de nombreuses lois qui définissent cette maladie, dont les symptômes ne ressemblent pas au Covid 19 des temps modernes. Cependant, il est très intéressant de remarquer que le processus de purification du Métsorat était très proche de celui du Corona.

Il fallait dans un premier temps mettre à l'écart l'homme durant une première semaine. Au bout de ce laps de temps, un Cohen venait l'ausculter pour savoir si l'éruption cutanée avait grossit ou non. Si elle avait gardé la même taille, il fallait un deuxième confinement, soit deux semaines. Au bout de ce temps, le Cohen revenait à nouveau l'ausculter pour savoir si la taille avait diminué ou non (d'un Griss) et aussi vérifier s'il poussait deux poils blancs dans la plaie. Si elle restait identique, il pouvait revenir chez lui et il existait aussi un processus de purification du lépreux. Tandis que si la plaie avait grossi, notre homme devenait lépreux invétéré et devait rester en quarantaine jusqu'à ce que le Miséricordieux le prenne en pitié en lui faisant disparaître ces symptômes. Il lui était interdit de se rendre dans une ville en terre sainte, il ne pouvait pénétrer dans aucune demeure, même en dehors des murailles de la ville car sa présence impurifiait la pièce au même titre qu'un cadavre, et il devait se couvrir le visage et porter des habits déchirés... A l'époque il n'existe pas de smartphone pour faire passer le temps à notre lépreux... Donc c'était le temps idéal pour qu'il fasse son introspection et analyser ses actions. On le sait bien, **tout du moins les lecteurs de "Autour de la belle table du Chabat"**, il n'existe pas de punitions du Tout Puissant s'il n'y a pas faute ! Or, la Guémara enseigne qu'une des principales causes de cette lèpre, c'est la médisance (le lachon ara). En effet, la mauvaise parole entraîne la dislocation des liens fraternels et familiaux... Donc la réparation des dégâts occasionnés par cette mauvaise langue passera par l'isolement du beau-parleur. Un autre parallèle très intéressant, la Guémara compare l'action de l'homme perfide au serpent originel. En effet, c'est le serpent qui a poussé l'homme/Adam Harichon, par sa mauvaise parole, à manger du fruit défendu et la mort s'est abattue dans la création. Or, après son coup d'éclat, le serpent recevra une malédiction : toute sa nourriture sera comme la poussière de la terre,

c'est--dire qu'il ne trouvera aucun goût dans son alimentation, qui aura la même saveur que la poussière de la terre. Et ce qui est très intéressant à savoir, c'est qu'un des symptômes du Covid 19, c'est que les porteurs du virus perdent pour les uns le goût ou l'odorat pendant plusieurs semaines. Donc c'est peut-être cela qu'attend Hachem de nos sempiternelles confinements : réfléchir si nous avons fait du mal à une connaissance par des paroles dénigrantes, et au lieu de faire son énième jeux de playstation, on composera le numéro de sa connaissance pour lui demander un sincère pardon, et peut-être que grâce à cela, Hachem aura de la miséricorde pour son peuple ainsi que pour la planète entière. Après cette belle digression je voulais vous parler d'un autre Hidouch/nouveauté qui est marqué au début de la Paracha. Il est dit : "**Une femme qui concevra et enfantera un garçon, elle sera impure sept jours, comme la Nida, puis au 8ème jour on circoncira le nouveau-né.**". Le Saint Or Hachaim demande : pourquoi la Thora demande d'attendre le 8<sup>e</sup> jour avant de faire la Brith Mila ? Et de répondre d'après un Midrash qui enseigne que Dieu a eu de la miséricorde sur ce le nouveau bébé, afin qu'il acquière de la force. Demande le Rav, en quoi le fait d'attendre 8 jours donnera de la vigueur au nouveau-né plus que tout autre période (voir 4 jours ou 5) ? Et de répondre d'après le saint Zohar qui enseigne que Dieu attend que le nouveau-né passe son premier Shabbat afin qu'il reçoive une résistance supplémentaire. Au même titre que Shabbat apporte à l'homme un supplément d'âme, de la même manière il lui confère de nouvelles forces ! Et le Saint Zohar opère un parallèle entre la Mila et les sacrifices. On sait que pour les sacrifices des animaux sur l'autel de Jérusalem, il fallait attendre 8 jours après leur naissance. L'idée est identique, c'est qu'il fallait un supplément de force grâce au Shabbat ! Le Pardess Yossef demande s'il en est ainsi, alors pourquoi la Thora ne décrète-t-elle pas la Mila au bout de 7 jours, car forcément il existe un Shabbat dans la période de 7 jours ? Et de répondre que le Shabbat doit être entièrement passé : depuis le début jusqu'à la fin, avec la Tossephet de Shabbat ! Fin de ce beau Hidouche, à savoir que c'est le jour du Shabbat qui offre à l'homme force et vitalité !

Et on finira en beauté... Le Or hachaim enseigne que les versets font la juxtaposition entre les lois de la femme impure (7 jours elle sera isolée) avec la naissance de l'enfant et de sa circoncision, pour **nous apprendre que l'un dépend de l'autre** ! Si la femme **fait bien attention** aux lois de l'isolement alors le couple aura la chance de mettre au monde un enfant sur lequel ils feront le Brith Mila ! Formidable, n'est-ce pas?

*Ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora*

## Comment faire pour ne pas recevoir des gravillons?

Cette semaine on finira par une jolie anecdote qui s'est déroulée dernièrement en Amérique et dont les conclusions sont très actuelles pour nous faire passer une bonne période de confinement.

Il s'agit d'un homme d'affaires de New York qui décida un beau jour d'explorer la terrasse magnifique du building où il travaillait, pour contempler le paysage. Pour y accéder il fallait passer par un étroit vasistas. Or, à peine est-il sorti de la lucarne que la porte hermétique se referme sur elle-même! Voilà notre homme bien dépité car il n'a aucune possibilité d'ouvrir la porte métallique. Prenant son mal en patience, il décide de faire un petit tour des lieux et de contempler le splendide paysage du haut des 50 étages! La vue est belle mais comme on le sait, les bonnes choses ne sont pas éternelles et notre homme commence à penser que le temps est long sur le toit du building. Que faire dans une telle situation? Il a laissé son portable au bureau, notre homme n'avait donc aucun moyen de communiquer avec l'extérieur! Il commença à crier en direction de la rue, mais, la circulation incessante des voitures empêchait qu'on entende le son de sa voix! Gesticuler en direction des autres buildings, personne ne lui prête attention, que faire? La nuit commença à poindre et la peur commence à tenailler notre homme. Il réfléchit encore une fois, devait-il passer sa **première** ou dernière nuit étoilée sur le toit de son building, en hiver, le climat avoisine celui des Alpes? Il réfléchit encore un peu et se dit qu'il avait peut-être la solution à son problème! Dans sa poche il avait une liasse de 5000\$ en petites coupures, il se dit que la meilleure manière de prévenir la foule américaine qui circulait 50 étages plus bas serait de lancer ses billets, et avec un petit peu de chance **les gens leveraient leur nez** en direction de sa personne! Et voilà que notre homme (avec quelques grandes difficultés, on fait des affaires ou pas) commence à jeter des billets de 50 dollars. Il s'approche au-dessus de la rambarde de sécurité pour voir la réaction du public. Il distingue des gens qui s'arrêtent et ramassent rapidement les dollars qui jonchent la chaussée, mais, pas un seul passant n'a l'idée de lever les yeux vers la terrasse. Notre homme était deux fois désespéré, premièrement c'est qu'il avait dilapidé en quelques minutes 5000\$ et deuxièmement, les nuits sont très froides à pareille époque.

C'est alors qu'une autre réflexion lui traversa la tête, la terrasse était parsemée de **graviers!** Quoi de mieux pour prévenir **le monde en bas** que de lancer une petite poignée de pierres?! Si tôt pensé sitôt fait, notre homme ramassa une petite poignée de gravillons et commença à les jeter du haut des 50 étages. La réaction d'en bas ne se fit pas attendre, cette fois les gens **levèrent leur tête** en direction de l'apprenti terroriste qui jetait des pierres du haut des 50 étages! En très peu de temps la foule en colère appela la police fédérale qui fera une incursion sur la terrasse et arrêtera notre homme avant qu'il n'ait la sombre idée de jeter des pavés sur la foule. Pour une fois, notre homme fut soulagé de l'incursion des forces de l'ordre dans son building.

Fin de l'anecdote véritable.

Mais quel rapport existe-t-il entre les affres de notre homme d'affaires et notre publication? Ce sont **les Rabanims d'Israël** qui ont eu une très belle interprétation de cette anecdote! Bien des fois, le chemin d'un homme est parsemé de beaux dollars! Par exemple il vit dans une harmonie familiale, une bonne santé, la Parnassa etc... Ce sont autant de millions de dollars qu'un homme possède chaque jour de sa vie.

Pourtant **notre homme ne lève pas les yeux vers CELUI qui est à la racine de tout son bonheur, Hachem!** Quand est-ce que notre homme va véritablement lever les yeux vers le Ciel? Lorsqu'il lui arrivera quelques tuiles, des petites douleurs d'ici et de là, la Parnassa qui ne roule pas, le Chalom Bait qui est à la dérive et pour couronner le tout : le énième confinement. A ce moment notre homme aura tendance à lever les yeux vers le Ciel, bleu azur, en direction de Celui qui LANCE les petites pierres afin de le réveiller! A ce moment il commencera à se rendre au cours de Thora ou commencera à bien / mieux observer le Shabbat, suivant la Loi, ou il appellera son ami pour faire la paix ! Si vous avez d'autres idées à propos de ces petits gravillons, faites le moi savoir.

Donc peut-être que les Rabanims qui ont expliqué cette véritable anecdote veulent nous apprendre que REMERCIER Hachem sur les bonnes choses de la vie entraînera que les gravillons resteront sur la terrasse et n'auront pas besoin d'être balancés du haut des 50 étages!

**Coin Hala'ha:** sur la Séfirat Haomer. Depuis le 2ème jour de Pessah jusqu'à la fête de Chavouoth nous devons compter 49 jours du Omer. Ce sont les jours qui séparent les deux événements (Sortie d'Egypte et Don de la Thora). Le décompte se fait au début de la nuit après la prière du soir. Le 1er jour on décomptera 1 jour du Omer, le lendemain 2 jours du Omer jusqu'au 7ème jour où l'on dira 7 jours qui sont une semaine. Ainsi de suite jusqu'au 49ème jour qui forment 7 semaines. La Mitsva c'est compter les jours et les semaines. Comme il s'agit d'un décompte, on devra obligatoirement comprendre le sens de nos paroles (c'est différent des autres Mitsvots comme la prière ou le Birkat Hamazon où l'on pourra simplement, «réciter» le texte en langue sainte sans comprendre et l'on sera quitte. Michna Broura 489 sq 5). Les femmes ne sont pas astreintes à cette Mitsva car c'est un commandement positif (de dire) qui est lié au temps. Si on a raté un jour entier du décompte, ce n'est pas grave, **on devra continuer** à compter les autres soirs mais sans faire la Bénédiction.

### Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si Dieu Le Veut

**David Gold** - Sofer écriture ashkénaze et écriture sépharade  
Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9094412g@gmail.com

**Un bon Zivoug pour notre ami Avraham / Albert Ben Sultana (famille Benguigui- Paris)**



sous la direction  
du Rav Israël  
Abargel Chlita

# Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Tazria  
Metsora 5781

| 98 |

## Parole du Rav



Parfois un diamant tombe dans la boue. Peut-on dire que ce n'est plus un diamant ? Donne-le à quelqu'un qui ne connaît rien au diamant, il te dira que ça ne vaut rien ! Confie-le à un bon diamantaire qui saura le travailler, le poncer, le mettre en valeur. Il va le prendre, le faire briller, soudain ce diamant sera apte à servir la couronne royale. Chaque diamant est différent.

Les messages que tu as transmis à ton fils ainé, tu dois les transmettre à ton plus jeune fils. Ce que tu as expliqué à l'un, tu devras l'expliquer à l'autre différemment. Chacun possède sa propre opinion, son caractère, sa vision... Qu'un homme ne compare jamais ses enfants l'un par rapport à l'autre et ne fasse pas de différences entre eux. Aucun enfant n'est identique à ses frères et soeurs ! Ce qui est excellent chez l'un, l'est moins chez le second et chacun a son potentiel. Chaque enfant est un diamant et il est difficile de définir son angle. C'est pour cette raison qu'il faut beaucoup d'aide divine pour trouver le bon angle et l'atteindre. Mais si tu le polis correctement, demain tu verras comment il se tiendra sur la couronne du roi.

## Alakha & Comportement



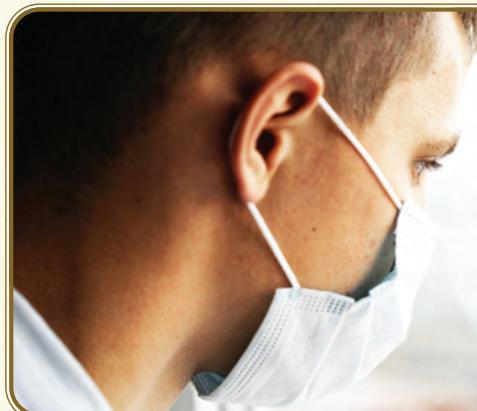
Il est de règle dans le service divin de faire les choses avec pudeur. Nos sages de mémoire bénie nous enseignent que la vertu de pudeur dans le service divin se divise en deux parties. Tout d'abord "sour méra" c'est à dire s'éloigner du mal. Lorsqu'on fait une mitsva, ou une bonne action il faut faire très attention à ne pas rechercher l'attention d'autrui au moment où on la fait.

On ne doit pas attendre le regard d'aucun homme, ni d'aucune femme. Ensuite "Vaassé Tov" c'est à dire faire le bien. Cela veut dire que malgré la pudeur, il ne faut pas s'empêcher de réaliser une mitsva, parce qu'il y aura forcément des spectateurs, ne pas faire ce qu'il faut ou ne pas le faire correctement. Il faut s'évertuer à faire les choses correctement simplement et sans chercher le regard des autres pour attirer l'attention du public.

(Hélyé Aarets chan 6 - loi 4 page 385)



## S'unir au peuple d'Israël



Cette semaine nous lirons deux parachutes : Tazria et Metsora qui ont comme sujet principal, la punition de la lèpre. L'expiation et la punition d'un Metsora (personne atteinte de lèpre) est : «Or, le lépreux chez qui l'affection est constatée, doit avoir les vêtements déchirés, la tête découverte, s'envelopper jusqu'à la moustache et crier : impur ! Impur !» (Vayikra 13:45). L'aspect le plus sévère de sa punition est qu'il soit isolé en dehors de la communauté d'Israël comme il est écrit : «Tant qu'il aura cette plaie, il sera impur... il résidera isolé, sa résidence sera hors du camp» (verset 13:46).

La raison pour laquelle il est si difficile d'être isolé de la communauté juive, est que le lépreux pendant son isolement perd la protection divine offerte aux membres de la communauté. La communauté bénéficie d'une protection spéciale de la part d'Hachem qui aime la communauté d'Israël. Cependant, lorsqu'un homme est en isolement et n'est plus sous l'égide de la communauté d'Israël, à cause de ses fautes, il risque d'être accusé par les anges accusateurs aussi bien au niveau matériel que spirituel, qu'Hachem nous en préserve. Il est rapporté dans la Guémara (Bérahot 43.2) que les anges de destruction n'ont pas le pouvoir de

nuire à deux personnes qui voyagent ensemble; ils n'ont la permission de nuire qu'à un individu seul. Car lorsque deux personnes se réunissent, elles ont déjà commencé le processus de construction communautaire et par ce mérite, elles sont protégées, alors qu'un seul individu ne l'est pas. Il est enseigné aussi dans cette même Guémara une Alakha qui dit que lorsque deux personnes entrent ensemble dans la synagogue pour la prière et que l'un part avant que l'autre ait fini de prier, sa prière est déchirée devant lui. Il provoque également l'éloignement de la présence divine du peuple d'Israël.

Nous comprenons maintenant pourquoi, en laissant un seul individu prier seul dans la synagogue cela provoque le départ de la Chéhina parce qu'il n'y a plus aucun semblant de communauté. Les anges peuvent maintenant se plaindre et intenter des poursuites. Lorsque le prophète Élisha qui était accueilli régulièrement par la Chounamite, voulut la remercier pour son hospitalité remarquable, il lui dit : «Puisque tu t'es donnée pour nous tout ce mal, que puis-je faire en ta faveur ? Doit-on parler de toi auprès du roi ou du général des armées ?» (Rois 2-4:13). Le Zohar explique qu'il lui a demandé cela le jour de Rôch Achana, jour où le monde entier passe

## Photo de la semaine



## Citation Hassidique



**"Que le nom d'Hachem soit béni pour l'éternité ! Car à lui appartiennent la sagesse et la puissance. C'est lui qui modifie les temps et les époques, qui renverse ou élève les rois, qui donne la sagesse aux sages et la science à ceux qui savent la contenir.**

**C'est lui qui dévoile les choses profondes et cachées; il connaît le fond des ténèbres et détient la lumière. C'est toi, Dieu de mes pères, que je dois remercier et exalter pour m'avoir donné sagesse et force"**

Daniel Chapitre 2

en jugement devant Hachem Itbarah. Le prophète Élisha lui demanda en fait si elle aimeraient qu'il intercède en sa faveur devant Akadoch Barouh Ouh. Elle lui a répondu : «J'habite tranquillement au milieu de mon peuple». Le Zohar explique que sa réponse signifie qu'elle ne voulait pas être pointée du doigt dans le jugement céleste. Elle voulait être jugée comme faisant partie de la communauté d'Israël. Elle avait compris que tant que la communauté d'Israël était jugée favorablement par Akadoch Barouh Ouh, elle serait également jugée favorablement. Par contre un jugement favorable venant d'une exception pour un particulier, ne sera pas éternel.

Nos sages nous enseignent (Bérahot 49b), qu'il ne faut jamais s'exclure de la communauté. Si vous priez Hachem pour vous aider dans une affaire particulière, priez aussi pour que tout le peuple d'Israël soit bénit et en bénéficia. Avec le peuple, vous recevrez aussi ce dont vous avez besoin et ce sera une forme sûre et éternelle de bénédiction. Ne priez jamais seul si vous n'êtes pas contraint par des circonstances indépendantes de votre volonté. Faites toujours tous les efforts possibles pour prier avec un minyan (quorum de dix hommes âgés de plus de 13 ans). Même le temps où la communauté prie régulièrement est un temps propice et la prière d'une congrégation n'est jamais méprisée devant le maître du monde (voir Bérahot 8a). La prière en minyan offre une protection contre les anges accusateurs qui tentent d'empêcher votre prière d'être acceptée dans le ciel.

Il en va de même pour l'étude de la Torah. Il faut toujours apprendre avec un partenaire d'etude, une havrouta (Bérahot 63a). Nos sages nous avertissent (Nédarim 81a) qu'il faut étudier la Torah avec une havrouta, parce qu'en plus de l'avantage que cela procure pour perfectionner votre étude par l'échange de la discussion, vous serez protégés des anges accusateurs. Lorsque deux Juifs étudient la Torah ensemble, la présence divine repose sur eux, la bénédiction les envahit et ils méritent de voir le fruit de leurs études. Par contre, nous devons apprendre ici combien est indésirable aux yeux d'Hachem la pratique qui

## S'unir au peuple d'Israël

a survécu dernièrement, au sujet des minyanim exclusivement réservés aux étudiants en yéchiva et aux étudiants en Torah. Ils accrochent toutes sortes de pancartes sur la porte où il est écrit : «Ce minyan est réservé aux étudiants en Totah» et ils préfèrent que les gens simples non initiés ne s'infiltrent pas dans leurs rangs et prient avec eux.



Nos sages comparent une telle conduite au blasphème (Mégila 25a) : Celui qui dit que le «bon» doit vous bénir est un hérétique. Rachi dit que c'est parce qu'il n'inclut pas tout le peuple juif dans son éloge. Les sages expliquent que la galbanum (Hélobéna) qui a une odeur nauséabonde était incluse dans la préparation de l'encens offert dans le temple par les cohanim. Bien qu'elle ait une mauvaise odeur, du fait qu'elle était liée avec toutes les autres plantes, elle était agréée devant Hachem. Une telle conduite exclusive retire ce genre d'individus de la communauté d'Israël et les anges accusateurs peuvent alors analyser leurs défaillances et empêcher ainsi leurs prières de monter devant Akadoch Barouh Ouh. Évitez ces types de minyanim à tout prix. Priez dans une congrégation accueillante où les gens se saluent avec un sourire joyeux. Dans une telle synagogue, la prière des fidèles ne reste pas sans réponse.

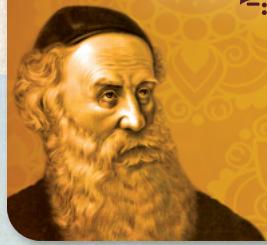
Il est rapporté dans le Yalkout Chimonim que la présence divine n'a jamais quitté le Kotel Ammaravi du Bet Amikdach comme il est écrit : «Voici qu'il se tient derrière le mur» (Chir Achirim 2.9). Les prières faites en ce lieu saint sont souhaitables et acceptées dans le ciel spécifiquement parce que le Kotel est un endroit où

**“Pour que ta demande soit acceptée dans le ciel fais la même demande mais d'abord pour les autres”**

tous genres de juifs se réunissent pour prier Hachem. On y trouve des séfarades, des ahskénazes, des hassidimes, de harédim, des habad, des breslev, des vishnits, des satmar, des religieux, etc... tous priant ensemble dans le même minyan. Cela ne dérange personne là-bas si un Juif moins pratiquant ou non-pratiquant se joint au minyan. Dans un tel endroit où tout le monde est important et compte, il n'y a aucun ange accusateur qui a la possibilité d'empêcher ces prières de monter vers le trône divin et d'être acceptées par Hachem, elles montent directement, sans embûches et sans retard dans une parfaite unité devant Hachem Itbarah.

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Vayikra - Paracha Tazria Maamar 5  
du Rav Yoram Mickael Abargel Zatsal

"כִּי קָדוֹם אֲלֵיךְ תַּהֲבֵךְ מֵאֶת בְּפִיךְ יְבָרְכֵךְ לְזִמְנָה"



# Connaitre la Hassidout



## Accepte ta mission de vie et réalise-la au mieux

Après qu'un homme ait rejoint le monde de vérité, on ouvrira son dossier de mission pour vérifier s'il a exécuté sa mission correctement. Par exemple: un homme est envoyé dans ce monde pour enseigner aux enfants. Mais il a changé sa mission désignée et est allé étudier pour devenir un érudit en Torah. Après une longue vie, on lui dira dans les cieux, qu'il n'a pas rempli la mission pour laquelle on l'avait envoyé. Il s'exclamera: «Mais, j'ai fait autre chose !» A quoi cela ressemble ? A un employé de la compagnie de bus, à qui on a dit de conduire la ligne de bus 900. Il répond à ses responsables qu'il veut conduire la ligne 803 et c'est exactement ce qu'il a fait. Les gens ont attendu l'arrivée de l'autobus 900, mais il n'est jamais arrivé. Le lendemain matin quand il arrivera au travail, il sera immédiatement renvoyé.

Ainsi, chaque homme a sa propre vocation, sa propre mission. Il doit savoir que c'est sa mission définie. Comme dans le premier exemple, on lui dira : «Votre mission était d'être un enseignant et non un étudiant au collège à vie», pour un autre, sa mission de vie est d'être un étudiant au collège et de ne pas être un enseignant. Chaque homme devra demander à celui qui comprend, ce qu'est la mission de vie pour laquelle il a été envoyé dans ce monde. Une personne est destinée à vendre des légumes pour que les gens puissent les préparer en l'honneur du chabbat. De cette manière, il mérite que la salaire de tous ceux qui ont acheté chez lui et honoré le chabbat lui soient crédités. S'il change de mission, il sera privé de la réussite de cette mission. C'est pourquoi une personne doit toujours se demander, quelle est sa mission dans la vie et à quoi elle est destinée. La naissance d'un Juif n'est pas comme

celle d'un non-juif. Un non-juif est né pour travailler, pour manger et dormir. Un juif est né afin d'être un réceptacle pour la présence divine, afin qu'Akadoch



Barouh Ouh dispose d'une demeure en bas comme il est écrit : «Fais-moi un sanctuaire et j'habiterai en eux»(Chémot 25.8). Le mot sanctuaire est au singulier, cependant, Akadoch Barouh Ouh dit que j'habiterai en d'eux, c'est à dire dans chaque enfant d'Israël.

Il s'ensuit qu'il est interdit à l'homme de souiller ses membres, car en faisant cela, il détruit le sanctuaire du Roi. Il est rapporté dans le Séfer Harédim, (Ch 66.21) que la principale demeure de la Chéhina est dans le cœur d'Israël, comme il est dit «et j'habiterai en eux». De même, Rabbi Chimon Bar Yohai explique dans le Zohar (Aharei Mot 75a) : «Car Hachem, ton Dieu, marche au milieu de ton camp»(Dévarim 23.15), "au milieu" c'est le cœur, "le camp" c'est les 248 membres et la fin du verset est : «de vous sauver et de livrer vos ennemis devant vous». Par conséquent, si une personne ne sanctifie pas ses membres, même pour les choses permises, avec sa pensée, sa parole et son action, elle entraînera la destruction du sanctuaire. Malheur à celui ou celle qui détruit le sanctuaire du Roi chaque jour.

Dans le Séfer Harédim il est aussi écrit : «Combien il vaut la peine pour une personne de sanctifier ses 248 membres et son âme, après qu'elle ait été un temple pour le saint roi, comme il est écrit : «Au milieu de toi le Saint réside»(Ochéa 11.9), et il est écrit : «Le temple de la droite » (Jérémie 7.4) et il dit : «Tu seras saint, car je suis saint, Je suis Hachem votre Dieu»(Vayikra 19.2), c'est-à-dire qu'Hachem habite en nous, comme il est écrit : «Et je placerai ma demeure au milieu de toi»(Ibid. 26, 11). Une personne juive doit savoir qu'elle a été choisie pour être différente de toutes les personnes des autres nations.

Un non-juif est destiné à manger, dormir et créer beaucoup de belles formes. Peu importe s'il souille ses yeux ou non. Un juif par contre, doit être un conduit pour la présence divine et doit donc sanctifier ses membres à chaque instant. Un non-juif ne peut pas se sanctifier, même s'il s'immerge toute la journée dans un mikvé, il n'a pas de sainteté, car les âmes des nations du monde viennent des trois Klipotes impures qui ne diffusent rien de bon. Par contre, la source du juif est taillée dans le trône de gloire. Du trône de gloire est il taillé et envoyé pour habiter sur la dangereuse terre de la tentation.

Par ses bonnes actions chaque juif fait reposer la présence divine sur lui. Plus un juif fait de bonnes actions, plus il fait habiter la Chéhina en ce monde. On sait que la prière publique avec un minyan au cours de l'année, équivaut à la prière individuelle des dix jours de pénitence, ce qui signifie que dire la prière avec minyan chaque jour est comme les dix jours de pénitence, en raison de la présence de la Chéhina. Malheureusement, si un Juif commet des fautes, il repousse la sainte Chéhina.

// suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 1  
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



## Horaires de Chabbat

	<b>Entrée</b>	<b>sortie</b>
Paris	20:26	21:37
Lyon	20:10	21:18
Marseille	20:04	21:09
Nice	19:57	21:03
Miami	19:26	20:21
Montréal	19:24	20:31
Jérusalem	18:54	19:44
Ashdod	18:51	19:50
Netanya	18:50	19:50
Tel Aviv-Jaffa	18:51	19:42

## Hiloulates:

29 Nissan: Rabbi Moché de Kovrin  
 30 Nissan: Rabbi Haïm Vital  
 01 Iyar: Rav Itshak Hazane  
 02 Iyar: Rabbi Moché Zaken Mazouz  
 03 Iyar: Honi Améaguél  
 04 Iyar: Rabbi Yossef Téomim  
 05 Iyar: Rabbi Tsvi Achkénazy

## NOUVEAU:

### Message important pour la communauté francophone :

Bénéficiez gratuitement des conseils et bénédictions du Rav Israël Abargel Chlita en français depuis votre smartphone !

**054.943.93.94**



Réponse en privé  
par message / appel

MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

## Histoire de Tsadikimes

Dans la tradition juive, il existe de nombreux personnages que rien ne prédestinait à faire partie du peuple d'Israël et qui ont influencé les enfants d'Israël jusqu'à aujourd'hui. Un de ces personnages se nomme Onkélos. Il est le neveu de l'empereur romain Adrien ennemi d'Israël. Doté d'une intelligence exceptionnelle, très vite il comprend que le judaïsme est la vérité absolue. Avant de se convertir, il ira consulter l'esprit de Titus, ainsi que celui de Bilam qui lui conseilleront de ne pas le faire, bien que sachant pertinemment le statut éternel du peuple d'Israël.



Un jour, il va rendre visite à son oncle et lui dit : «Empereur, je suis venu te demander conseil. J'ai décidé d'aller découvrir le monde et je voudrais savoir quel genre de marchandise dois-je acheter et vendre pour m'enrichir ?» Très flatté Adrien lui répond : «Prends dans mes trésors tout l'argent dont tu as besoin pour ton affaire. Cherche un produit très peu demandé sur le marché. Les gens ne connaissent pas sa valeur, il sera très bon marché. Achète-le à bas prix et ensuite fais en sorte que le public comprenne le besoin de posséder cette marchandise, ainsi tu gagneras énormément d'argent». Quelques jours plus tard, Onkélos prend congé de l'empereur pour se rendre à Jérusalem. Dès son arrivée, il se convertit au Judaïsme et adopte les lois juives.

L'empereur Adrien ne tarde pas à apprendre que son neveu est devenu l'un des sages d'Israël. Tellement contrarié par cette trahison, il envoie une délégation de soldats afin de ramener le traître enchaîné à Rome. A leur arrivée, Onkélos réussit à les convaincre de la véracité du judaïsme et tous les soldats sans exceptions vont se convertir. Ne les voyant pas revenir, Adrien envoie des combattants de l'armée romaine, en leur intimant l'ordre de ne pas discuter de quoi que ce soit avec le prisonnier mais de le ramener au plus vite. Voyant que les légionnaires refusent le dialogue, Onkélos leur demande en feignant l'ignorance, pour qui l'empereur tient le flambeau pour éclairer le chemin ? Dans un fou rire fracassant le chef lui répond que les autres tiennent le flambeau pour l'empereur et pas l'inverse ! Profitant de cette ouverture, il commence à leur expliquer que chez les juifs, Hachem éclaire Lui-même la route

devant ses serviteurs. Cette remarque perce le cœur des soldats qui écoutent Onkélos jusqu'à épouser la foi juive. Une troisième fois, Adrien envoie des officiers supérieurs en exigeant d'eux de l'attraper de force sans un mot et de le ramener à Rome. Après être saisis et menotté, Onkélos avance avec les soldats sans un mot. Arrivé au niveau de la porte il marque un arrêt et embrasse la mézouza avec dévotion. Ne pouvant contenir leur curiosité les soldats lui demandent qu'elle est cet objet qu'il embrasse alors qu'on va le mettre à mort. Il répond : «Un roi fait garder son palais par ses serviteurs alors

qu'Hachem notre Dieu garde la maison de ses serviteurs car son nom est apposé sur cet objet». Encore une fois les soldats écoutent Onkélos jusqu'à la conversion. Adrien se voyant dans l'impossibilité de capturer son neveu, l'invite à Rome en lui promettant de le laisser en vie.

Arrivé à Rome, Adrien veut comprendre pourquoi il a abandonné sa foi, sa famille et son faste pour rejoindre la foi de ce peuple détesté. Onkélos répond en souriant : «Majesté, j'ai juste suivi tes conseils pour trouver ma marchandise. Tu m'as conseillé de me procurer une marchandise, peu demandée sur le marché. En voyageant, je n'ai trouvé aucune autre marchandise plus dégradée que le judaïsme. Donc j'en ai acheté une grande quantité, comme tu me l'as conseillé. Je me suis vite rendu compte, que j'avais fait la meilleure affaire de toute ma vie. Le peuple d'Israël dénigré aujourd'hui deviendra très bientôt la référence mondiale pour les grands de ce monde ainsi que pour tous les hommes. Notre sainte Torah méprisée par les penseurs et les philosophes sera reconnue comme la plus grande sagesse du monde». Adrien impressionné par la sagesse de son neveu promet de ne pas le punir ni de l'exécuter mais lui demande d'être discret vis-à-vis de l'empire romain pour ne pas entacher son règne.

Nous devons à Onkélos la traduction en araméen de la Torah que l'on nomme le Targoum Onkélos, que toutes les communautés juives au monde ont l'habitude de lire chaque semaine. C'est la mitsva de "Chné mikra v'éhad targoum".

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

**+972-54-943-9394**

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



**Bet Amidrach Haméir Laarets**

**Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130**

[www.hameir-laarets.org.il/fr](http://www.hameir-laarets.org.il/fr) | [office@hameir-laarets.org.il](mailto:office@hameir-laarets.org.il)

**En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons**

hameir laarets

054-943-9394

Un moment de lumière

Torah-Box



Avec l'aide de l'Eternel

Feuillet numéro 288

# Le Chabbat de Rabbi Na'hman de Breslev

Etude du Chabbat Tazria-Metsora' 5781

bonnes actions ne se méritent, chacun à son niveau, grand et petit, qu'en brisant tout sentiment d'orgueil et de prétention.

ובשביל זה נברא האדם באחרוננה במו שאמרו רבותינו זיל שהאדם נברא בסוף כדי לבנים לסעדת מיד, דבר אחר שם תווית דעתו עליו יאמרו לו יתושים קדמך במעשה בראשית.

C'est pourquoi l'homme fut-il créé en dernier, comme l'ont enseigné nos Maîtres de mémoire bénie afin d'être immédiatement convié au Festin; une autre explication, si l'individu commence à s'enorgueillir, on lui rappelle que le moustique l'a précédé dans l'œuvre de la Création.

הינו כי האדם נברא רק בשביל שיעסוק בתורה ועובדת ה' כל ימי ועל כן נברא באחרוננה כדי שייבנים לפערת מיד הינו כדי שיחיה הכל כבר מוכן לפניו כל מה שצרכיך לפרטתו ולהרחבת דעתו בהם ולהזכיר על ידם גדרת הבורא יתברך.

C'est-à-dire qu'il n'a été créé que dans le seul but de s'occuper de Torah et du service divin, toute au long de sa vie; et s'il a été créé à la

אשה כי תזריע ... (יב, ב')  
*Cette femme qui aura enfantée... (Lévitique 12,2)*

זה שפרש רש"י בהחלה פרשת תוריין אמר רבי שמלאי בשם שיצירתו של אדם הוא אחר כל בהמה וחיה ועוף כב תורתו נתפרשה אחר כל חיה ועוות.

Et voilà que Rachi a commenté, au début de la paracha

Tazria: Rabbi Simlai nous enseigne que, de même que la création de l'homme intervint après celle des animaux et volatiles, ainsi les règles le régissant furent énumérées après les leurs.

כי יצירתו של אדם היה אחר כל יצירת בהמה וכו', כדי שיבגניע הגופות ויוכה לתורה ועובדת ה' באמת כי אי אפשר לזכות לתורה ועובדת ותשובה ומעשים טובים כל אחד לפניה בחייבתו מקטן ועד גדול כי אם על ידי שבירת הגנות ונשות הרות.

Et ceci, afin que l'homme atténue son orgueil et reçoive la Torah et le service divin de manière sincère; car la Torah, la Prière, le Repentir et les

תזריע  
מצורע

Par le fait de dire et chanter  
**Na Na'h Nahma Nahman méoumane**  
on reçoit toutes les délivrances

חַזְוֹן דָּעֵלֶמֶא בֵּי אִם עַלְיִרִי שְׁפָלוֹת  
שְׁעַלְיִרִי זֶה דִּיקָא זָכִין לְתֹרֶזֶת  
וְעַבְדָּה, אֲכָל תְּכָה בְּשִׁמְתָּגָה וְתֹזֶה  
דַּעַתָּה עַלְיִוּ אֹמְרִים לוֹ יְתּוֹשׁ קְרֵמָךְ בֵּי  
אוֹ הוּא רְדוּי לְפָנֵיכֶם לְפָנֵי כָּל בְּהַמָּה  
וְחַיָּה וְעוֹף בָּמו שָׁאָמַרְוּ רְבוּתֵינוּ זֶל  
זָכָה רְזָדָה בָּהֶם לְאַזְחָה נְעַשָּׂה יְרוֹד  
לְפָנֵיכֶם. (לקוטי הלבות – הלכות – הלכות  
עללה ה – אות י"ט)

Par ailleurs, ce qu'ont enseigné nos Maîtres, de mémoire bénie différemment, à savoir que si l'esprit de l'homme se comporte avec orgueil, on lui rappelle que le moustique l'a précédé etc. cela signifie qu'il est impossible de profiter de ce Saint repas même lorsque l'individu est libre et dispose de toute la fortune en ce monde, uniquement grâce à l'humilité qui lui fait mériter Torah et Prière. Et donc, lorsque son esprit s'enorgueillit, on lui rappelle: "le moustique t'a précédé", car alors il s'efface devant eux, devant les animaux et les volatiles, comme l'ont dit nos Maîtres: "si l'individu mérite, il les domine, sinon il se trouve rabaisse..."

(tiré du Likoutey halakhot - Orla 5,19)

## Chabbat Chalom

Chers Frères et amis  
Ce Feuillet, diffusé gratuitement en Israël  
et dans le Monde,  
propage et diffuse la pensée du Tsadik

RABBI NA'HMAN DE BRESLEV  
Son mérite nous protège

SOUTENEZ-NOUS,  
S'il vous plaît...

Dédicé

à  
l'élevation de l'âme  
de

Odette 'Haya bat Daniel haCohen, za"



fin, c'est pour être directement introduit au festin, c'est-à-dire que tout devait être prêt et disposé devant lui, tout ce qui était nécessaire à sa subsistance et à l'élargissement de sa compréhension des choses, apprendre par leur intermédiaire à reconnaître la grandeur du Créateur béni-soit-Il.

ועל-כן הכל נברא קודם קיום יום הששי  
והוא נברא ביום הששי סמוך לשבת  
אחר שכביר נברא הכל בשביילו  
והובן לפניו הכל כדי שיבנים לסתעדת  
שבת מיד ולא יצטרך להמתין  
ולבלבל דעתו בשום דבר.

C'est pourquoi tout fut créé avant le sixième jour, et lui (l'homme) seulement le sixième jour juste avant Chabbat, après que tout soit créé et préparé pour lui, afin qu'il puisse profiter immédiatement du repas de Chabbat, plutôt que d'être obligé d'attendre, l'esprit troublé et agité.

רק יוכחה לסתעדת שבת מיד שיזכה  
מיד לעסוק בעבודת ה' שיזהו עקר  
תכלית הסעודת של שבת שהוא  
בחינת הסעודת שלעתיד שיזכו  
הצדיקים שהיה אדם הראשון רואי  
ליוכות אליו מיד אם היה מקיים מצותו  
ירברך.

Ainsi, il aurait pu profiter directement du repas de Chabbat, en s'occupant du service divin qui représente l'essentiel, comme dans le Festin futur que mériteraient les Tsadikim; car Adam - s'il n'avait pas enfreint l'ordre divin, en aurait joui également.

וזה שאמרו רבותינו ז"ל שם דבר  
אחר ששם תזה דעתו עלייו אומרים  
לו יתוש קرمך וכו' הינו שאי אפשר  
ליוכות לסתעדת הקדושה הנ"ל אבל  
אם הוא פניו מפל העסקים ויש לו כל